



Gestion
financière MD inc.

Gestion financière MD inc.

Prospectus simplifié

Le 28 mai 2021

(parts de série A, de série I, de série F et de série D, sauf indication contraire)

Fonds canadien équilibré de croissance, Précision MD
Fonds d'obligations MD
Fonds d'obligations à court terme MD
Fonds canadien de croissance modérée, Précision MD
Fonds d'actions MD
Placements d'avenir MD Limitée (actions de série A, de série I, de série F et de série D)
Fonds croissance de dividendes MD
Fonds international de croissance MD
Fonds international de valeur MD
Fonds monétaire MD (parts de série A et de série D)
Fonds d'actions canadiennes MD
Fonds américain de croissance MD
Fonds américain de valeur MD
Fonds stratégique de rendement MD
Fonds d'occasions stratégiques MD
Fonds d'obligations sans combustibles fossiles MD
Fonds d'actions sans combustibles fossiles MD
Portefeuille conservateur, Précision MD (parts de série A, de série F et de série D)
Portefeuille de revenu équilibré, Précision MD (parts de série A, de série F et de série D)
Portefeuille équilibré modéré, Précision MD (parts de série A, de série F et de série D)
Portefeuille de croissance modérée, Précision MD (parts de série A, de série F et de série D)
Portefeuille équilibré de croissance, Précision MD (parts de série A, de série F et de série D)
Portefeuille de croissance maximale, Précision MD (parts de série A, de série F et de série D)
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD (parts de série A)
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD (parts de série A)

(individuellement et collectivement, un ou les « Fonds MD »)

Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité de ces parts et actions et toute personne qui donne à entendre le contraire commet une infraction.

Les Fonds MD et les titres des Fonds MD offerts aux termes du présent prospectus simplifié ne sont pas inscrits auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et ne sont vendus aux États-Unis qu'aux termes de dispenses d'inscription.

Table des matières

INTRODUCTION	1	FONDS CANADIEN ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE, PRÉCISION MD	18
Le prospectus	1	FONDS D'OBLIGATIONS MD	20
Gestion financière MD inc. et Gestion MD Limitée	1	FONDS D'OBLIGATIONS À COURT TERME MD	22
QU'EST-CE QU'UN ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF ET QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS UN TEL ORGANISME?	1	FONDS CANADIEN DE CROISSANCE MODÉRÉE, PRÉCISION MD	24
Risques généraux en matière de placement	1	FONDS D' ACTIONS MD	26
Risques spécifiques en matière de placement	2	PLACEMENTS D'AVENIR MD LIMITÉE	28
MODALITÉS D'ORGANISATION ET DE GESTION DES FONDS MD	7	FONDS CROISSANCE DE DIVIDENDES MD	30
SOUSCRIPTIONS, ÉCHANGES ET RACHATS	8	FONDS INTERNATIONAL DE CROISSANCE MD	32
Souscriptions	8	FONDS INTERNATIONAL DE VALEUR MD	34
Frais de rachat anticipé.....	9	FONDS MONÉTAIRE MD	36
Échanges	9	FONDS D' ACTIONS CANADIENNES MD	38
Rachats	9	FONDS AMÉRICAIN DE CROISSANCE MD	40
Transferts	10	FONDS AMÉRICAIN DE VALEUR MD	42
SERVICES FACULTATIFS	10	FONDS STRATÉGIQUE DE RENDEMENT MD	44
Régimes enregistrés.....	10	FONDS D'OCCASIONS STRATÉGIQUES MD	46
Prélèvements automatiques.....	10	FONDS D'OBLIGATIONS SANS COMBUSTIBLES FOSSILES MD	48
Retraits systématiques	10	FONDS D' ACTIONS SANS COMBUSTIBLES FOSSILES MD	50
FRAIS ET CHARGES	10	PORTEFEUILLE CONSERVATEUR, PRÉCISION MD	52
Frais et charges payables par les Fonds MD.....	11	PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ, PRÉCISION MD	54
Frais et charges payables directement par vous.....	12	PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ MODÉRÉ, PRÉCISION MD	56
RÉMUNÉRATION DU COURTIER	12	PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MODÉRÉE, PRÉCISION MD	58
Pratiques en matière de vente.....	12	PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE, PRÉCISION MD	60
Participations.....	12	PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMALE, PRÉCISION MD	62
Rémunération du courtier prélevée sur les frais de gestion.....	12	FONDS COLLECTIF D' ACTIONS CANADIENNES GPPMD ..	64
CONSÉQUENCES FISCALES POUR LES INVESTISSEURS ...12		FONDS COLLECTIF D' ACTIONS AMÉRICAINES GPPMD ..	66
Distributions d'un Fonds.....	12		
Pour les Fonds MD détenus dans un régime enregistré	13		
Pour les Fonds MD qui ne sont pas détenus dans un régime enregistré	13		
QUELS SONT VOS DROITS?	13		
Vos droits comme porteur de titres	14		
Renseignements supplémentaires	14		
RENSEIGNEMENTS PROPRES À CHAQUE OPC DÉCRIT DANS LE PRÉSENT DOCUMENT	14		
Dérivés.....	14		
Distributions	14		
Ratio des frais de gestion (RFG).....	14		
Compte de Gestion MD.....	15		
Taux de rotation des titres en portefeuille	15		
Gain en capital réalisé ou perte en capital subie.....	15		
Rachat, rachetable	15		
Titres.....	15		
Porteur de titres.....	15		
Prêt de titres	15		
Classification des risques pour les Fonds MD	15		
Conseillers en placement et rôle de Gestion financière MD..	17		

Introduction

LE PROSPECTUS

Le présent document contient des renseignements importants choisis de manière à vous aider à prendre une décision de placement éclairée et à comprendre vos droits en tant qu'investisseur.

Le présent document est divisé en deux parties. La première partie, qui va de la page 1 à la page 17, contient de l'information générale sur tous les Fonds MD. La deuxième partie, qui va de la page 18 à la page 67 contient des renseignements propres à chacun des Fonds MD décrits dans le présent document.

Il est possible d'obtenir d'autres renseignements sur chaque Fonds MD dans les documents suivants :

- ◆ la notice annuelle;
- ◆ les derniers aperçus du fonds;
- ◆ les derniers états financiers annuels déposés;
- ◆ les états financiers intermédiaires déposés après ces états annuels;
- ◆ le dernier rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds;
- ◆ tout rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds déposé après ce rapport annuel.

Ces documents sont intégrés par renvoi dans le présent document, de sorte qu'ils en font partie intégrante, comme s'ils en constituaient une partie imprimée. Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire de ces documents en composant le numéro sans frais 1 800 267-2332 ou en vous adressant à votre conseiller de Gestion MD.

On peut obtenir ces documents sur le site Internet de Gestion financière MD au mdm.ca/fr ou en communiquant avec nous à mdfunds.simplifiedprospectus@md.ca.

On peut obtenir ces documents et d'autres renseignements concernant les Fonds MD sur le site Internet www.sedar.com.

GESTION FINANCIÈRE MD INC. ET GESTION MD LIMITÉE

Dans le présent prospectus, par « nous », « notre » et « nos », on entend Gestion financière MD inc. et Gestion MD Limitée. Par « Gestion financière MD », on entend Gestion financière MD inc. et par « Gestion MD », on entend Gestion MD Limitée. « Vous » désigne les investisseurs qui achètent des titres des Fonds MD.

Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques associés à un placement dans un tel organisme?

Lorsque vous placez des épargnes dans un organisme de placement collectif (« OPC »), votre placement est mis en commun avec celui d'autres investisseurs. Grâce aux OPC, des investisseurs dont les objectifs de placement sont semblables bénéficient d'une gestion professionnelle et de la diversification dont des particuliers ne peuvent pas habituellement profiter.

Les OPC offrent choix et souplesse. Ainsi, vous pouvez choisir parmi plusieurs Fonds MD, les objectifs, risques et stratégies de gestion de chacun étant différents. De plus, vous pouvez facilement transférer vos placements d'un Fonds MD à un autre lorsque votre situation et vos objectifs financiers changent.

Parfois, un OPC peut faire l'objet d'une restructuration avec un autre OPC ou ses actifs peuvent être transférés à cet autre OPC. Les Fonds MD peuvent effectuer pareille opération avec un autre OPC géré par Gestion financière MD, à titre de gestionnaire ou de membre de son groupe, à condition que les porteurs de titres du Fonds MD reçoivent un avis écrit au moins 60 jours avant la date de prise d'effet de l'opération. De plus, le comité d'examen indépendant des Fonds MD doit approuver le changement et l'opération doit être conforme à certaines autres exigences des lois sur les valeurs mobilières applicables.

RISQUES GÉNÉRAUX EN MATIÈRE DE PLACEMENT

Les OPC possèdent différents types de placements, selon les objectifs qu'ils poursuivent. La valeur de ces placements varie de jour en jour, reflétant les fluctuations des taux d'intérêt, la conjoncture économique et financière (pour quelque raison que ce soit, notamment des crises politiques, économiques, sanitaires et bancaires mondiales ou régionales) et l'évolution du marché et des entreprises. De plus, des événements inattendus et imprévisibles comme des guerres, une crise sanitaire généralisée ou une pandémie mondiale, des actes terroristes et les risques géopolitiques qui s'y rapportent peuvent entraîner une volatilité accrue sur les marchés à court terme et avoir des effets défavorables plus généraux à long terme sur les économies et les marchés mondiaux, y compris des États-Unis, du Canada et d'ailleurs. Par conséquent, la valeur des parts ou des actions d'un OPC peut augmenter ou diminuer, et la valeur de votre placement dans celui-ci, au moment de son rachat, peut être supérieure ou inférieure à sa valeur au moment où vous l'avez souscrit.

Rien ne garantit que vous récupérerez le plein montant de votre placement dans un Fonds MD.

À la différence des comptes de banque ou des CPG, les parts et les actions d'un OPC ne sont pas garanties par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par quelque autre organisme d'assurance-dépôts gouvernemental.

Dans des circonstances exceptionnelles, un Fonds MD peut suspendre les rachats. Veuillez vous reporter à la page 9 pour plus de détails.

Les objectifs de placement, le type et les stratégies de gestion de chaque Fonds MD sont décrits dans la partie B.

Pour vous aider à faire votre choix, il est possible de regrouper les Fonds MD dans les catégories suivantes :

- ◆ les fonds du marché monétaire
- ◆ les fonds de revenu fixe
- ◆ les fonds équilibrés
- ◆ les fonds d'actions canadiennes
- ◆ les fonds d'actions américaines
- ◆ les fonds d'actions mondiales
- ◆ les fonds d'actions internationales
- ◆ les fonds équilibrés tactiques

Tous les OPC comportent des risques, mais certains sont moins risqués que d'autres. Veuillez vous reporter à la partie B pour plus de détails sur les Fonds MD qui vous intéressent.

En règle générale, la valeur des OPC les moins risqués varie moins d'un jour à l'autre ou d'une semaine à l'autre que la valeur des OPC les plus risqués. Par exemple, la valeur des fonds de revenu varie habituellement moins que la valeur des fonds d'actions. Les fonds de revenu offrent habituellement un rendement plus modéré mais plus stable que les fonds d'actions. À court terme, les actions peuvent procurer un rendement moins élevé et même occasionner des pertes en raison des fluctuations importantes de leur valeur. Mais, bien que les OPC qui investissent dans des actions soient plus risqués – leur valeur change plus souvent et les écarts sont plus grands que pour les fonds de revenu – les actions ont toujours produit un rendement plus élevé à long terme.

Veuillez consulter votre conseiller de Gestion MD pour déterminer quels types de Fonds MD conviennent à votre portefeuille de placement.

RISQUES SPÉCIFIQUES EN MATIÈRE DE PLACEMENT

RISQUE ASSOCIÉ AUX PRODUITS DE BASE

Certains Fonds MD peuvent investir indirectement dans des produits de base ou dans des secteurs des produits de base, y compris l'or, l'argent, l'énergie, les céréales, les métaux industriels, le bétail, les métaux précieux et les produits de base autres que les métaux (par exemple, le cacao, le coton, le café et le sucre) par des positions sur ces produits de base au moyen de fonds négociés en bourse (les « FNB »).

Les « FNB d'or/d'argent » sont des FNB négociés à une bourse au Canada ou aux États-Unis qui tentent de reproduire le rendement de l'or et/ou de l'argent ou d'un indice qui tente de reproduire le rendement de l'or et/ou de l'argent, avec effet de levier (selon un multiple de 200 %) ou sans effet de levier. Les FNB d'or/d'argent peuvent investir directement ou indirectement dans l'or, l'argent ou des dérivés dont l'élément sous-jacent est l'or et/ou l'argent.

D'autres FNB de produits de base physiques sont des FNB négociés à une bourse au Canada ou aux États-Unis qui tentent de reproduire le rendement d'un ou de plusieurs produits de base physiques autres que l'or ou l'argent au sein d'un indice qui tente de reproduire le rendement de ces produits de base physiques, mais uniquement sans effet de levier. Ces produits de base physiques peuvent comprendre des produits de base liés aux métaux précieux (comme le platine, des certificats de platine, le palladium et des certificats de palladium), aux ressources énergétiques (comme le pétrole brut, l'essence, l'huile de chauffage et le gaz naturel), aux secteurs industriels et/ou aux métaux (comme l'aluminium, le cuivre, le nickel et le zinc) et à l'agriculture (comme le café, le maïs, le coton, le porc maigre, les bovins sur pied, le soya, l'huile de soya, le sucre et le blé).

D'autres FNB de produits de base physiques peuvent investir directement ou indirectement dans des produits de base physiques ou dans des dérivés dont les éléments sous-jacents sont ces produits de base physiques. Puisque les Fonds MD auront des positions sur ces produits de base, ils seront touchés par les variations du prix des produits de base, qui peuvent être marquées pendant de courtes périodes, rendant ainsi la valeur liquidative des Fonds MD volatile.

Le prix des produits de base peut varier en raison de nombreux facteurs, dont l'offre et la demande, la spéculation, les politiques des banques centrales et les opérations monétaires internationales, l'instabilité politique ou économique, la fluctuation des taux d'intérêt et des taux de change, de nouvelles découvertes ou des modifications apportées à la réglementation gouvernementale touchant les produits de base.

RISQUE ASSOCIÉ À LA CONCENTRATION

En règle générale, les Fonds MD doivent détenir moins de 10 % des titres d'un émetteur donné à la date de la souscription.

Le fait d'investir plus de 10 % de l'actif d'un Fonds dans un émetteur donné peut réduire la diversification, ce qui peut avoir une incidence sur la volatilité et les rendements du Fonds. De même, la concentration des placements dans une région ou un secteur en particulier peut également avoir une incidence sur la volatilité et les rendements du Fonds.

RISQUE ASSOCIÉ À LA CYBERSÉCURITÉ

En raison de l'utilisation accrue de technologies comme Internet pour faire des affaires, le gestionnaire et chaque Fonds sont, potentiellement, devenus plus exposés à certains risques liés à l'exploitation et à l'information découlant de violations de la cybersécurité.

En général, une violation de la cybersécurité peut découler d'une attaque intentionnelle ou d'un événement imprévu. Les violations de la cybersécurité peuvent prendre la forme, entre autres, d'une infection par un virus informatique ou par un autre programme malveillant ou d'un accès non autorisé aux systèmes, aux réseaux et aux dispositifs informatiques ou numériques du gestionnaire ou d'un Fonds, par piratage ou par un autre moyen, dans tous les cas en vue de détourner des actifs ou de l'information sensible (par exemple, de l'information personnelle sur un porteur de titres), de corrompre des données ou de causer des interruptions ou des défaillances opérationnelles touchant l'infrastructure physique ou les systèmes d'exploitation auxquels se fient le gestionnaire ou le Fonds. Les risques liés à la cybersécurité comprennent également les risques de pertes de service découlant d'une attaque externe ne nécessitant pas un accès non autorisé aux systèmes, aux réseaux ou aux dispositifs du gestionnaire ou d'un Fonds.

Une telle violation de la cybersécurité ou de telles pertes de service pourraient se traduire, pour le gestionnaire ou un Fonds, par la perte de renseignements exclusifs, la corruption de données ou une perte de capacité d'exploitation, lesquelles pourraient faire en sorte que le gestionnaire ou le Fonds subisse des sanctions prévues par la réglementation, des dommages à sa réputation ou une perte financière ou qu'il ait à engager des frais supplémentaires liés à la conformité en raison des mesures correctives qu'il doit prendre.

Les Fonds MD et le gestionnaire ont préparé des plans de continuité de l'exploitation et mis en place des systèmes de gestion des risques afin de prévenir des attaques visant la cybersécurité ou d'en réduire les conséquences, mais il existe des limites inhérentes à de tels plans ou systèmes en raison notamment de l'évolution constante de la technologie et des tactiques utilisées pour effectuer des cyberattaques. Il est

possible, par ailleurs, que certains risques n'aient pas été détectés ou pris en compte.

De plus, des défaillances ou des violations touchant les fournisseurs de services indépendants du gestionnaire ou des Fonds MD pourraient interrompre les activités d'exploitation des fournisseurs de services et du gestionnaire ou du Fonds. Ces interruptions pourraient se traduire par des pertes financières, par l'incapacité des porteurs de titres d'un Fonds d'effectuer des opérations auprès du Fonds et l'incapacité du Fonds de traiter des opérations, par l'incapacité du Fonds de calculer sa valeur liquidative, par des violations des lois en matière de confidentialité de l'information et d'autres lois, règles et règlements applicables, par des amendes ou des sanctions prévues par la réglementation, par des dommages à la réputation ainsi que par des remboursements ou d'autres frais compensatoires et/ou frais supplémentaires liés à la conformité engagés pour prendre des mesures correctives.

Un Fonds et ses porteurs de titres pourraient subir des conséquences de telles violations de la cybersécurité, et rien ne garantit que le Fonds ne subira jamais de pertes découlant d'une attaque ou d'une autre forme de violation de la sécurité de l'information touchant le gestionnaire ou les fournisseurs de services externes du Fonds, d'autant plus que le gestionnaire et le Fonds ne peuvent exercer de contrôle sur les plans et les systèmes en matière de cybersécurité mis en place par ces fournisseurs de services. Les risques liés à la cybersécurité peuvent également concerner les émetteurs des titres dans lesquels un Fonds investit et faire en sorte que les placements du Fonds en question auprès de ces émetteurs perdent de la valeur.

RISQUE ASSOCIÉ AUX DÉRIVÉS

Un dérivé est un contrat conclu entre deux parties, et sa valeur repose sur un actif sous-jacent comme une valeur mobilière ou une monnaie étrangère. Parmi les dérivés, on trouve les options, les contrats à terme standardisés et de gré à gré et les swaps. Les options sont des instruments qui permettent à leurs détenteurs, mais sans les y obliger, d'acheter ou de vendre un actif ou une marchandise à un prix déterminé, soit à une date convenue, soit jusqu'à une date précisée. Les contrats à terme standardisés et de gré à gré constituent une entente visant l'achat ou la vente d'un actif ou d'une marchandise à un prix déterminé à une date future. Les swaps sont des contrats conclus entre des parties dans le but d'échanger le rendement de l'actif pendant une période déterminée. Les dérivés sont utilisés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture.

UTILISATION À DES FINS DE COUVERTURE

L'utilisation de dérivés à des fins de couverture vise à protéger le cours d'un titre, un taux de change ou un taux d'intérêt contre les variations qui pourraient avoir une incidence négative sur la valeur du Fonds.

Pour les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré et les swaps, rien ne garantit qu'un marché existera lorsque le Fonds voudra acheter ou vendre un contrat. Par conséquent, il est possible que le Fonds ne soit pas en mesure de réaliser ses gains ou de limiter ses pertes en convertissant ses dérivés en espèces.

Il se peut que l'autre partie à un contrat sur dérivé ne soit pas en mesure de s'acquitter des obligations auxquelles elle est tenue aux termes du contrat.

Si un Fonds a déposé de l'argent auprès d'un courtier en dérivés et que ce dernier fait faillite, il se peut que le Fonds perde ces dépôts.

Il est possible que des dérivés utilisés sur les marchés étrangers soient moins liquides que ceux qui sont utilisés au Canada.

Les bourses de valeurs peuvent imposer des limites à la négociation de dérivés, ce qui pourrait empêcher un Fonds d'exécuter le contrat sur dérivés.

Rien ne garantit que l'utilisation de dérivés par un Fonds sera efficace.

L'exposition globale d'un Fonds à un émetteur par un placement direct ou des opérations sur dérivés, à des fins autres que de couverture, ou lorsqu'une dispense a été accordée, est limitée à 10 % de la valeur marchande totale de ses actifs.

UTILISATION À DES FINS AUTRES QUE DE COUVERTURE

Un Fonds peut avoir recours à des dérivés pour obtenir une position sur un placement au lieu de souscrire le placement directement afin de réduire les frais d'opérations ou de garde, d'améliorer la liquidité, d'obtenir un rendement qui s'appuie sur des capitaux empruntés ou d'accroître la diversification. En plus des risques détaillés dans la rubrique qui porte sur l'utilisation à des fins de couverture, les dérivés utilisés pour obtenir une position effective sont également soumis aux risques suivants :

- ◆ les dérivés peuvent subir une perte de valeur, comme d'autres placements;
- ◆ le cours d'un dérivé peut être plus volatil que son titre sous-jacent;
- ◆ le cours d'un dérivé peut être touché par divers facteurs, comme les placements spéculatifs, autres que ceux qui touchent son titre sous-jacent.

RISQUE ASSOCIÉ AUX MARCHÉS ÉMERGENTS

Dans les pays à marchés émergents, les marchés boursiers peuvent être moins importants que ceux situés dans les pays plus développés, ce qui rend plus difficile la vente de titres afin de faire des profits ou d'éviter des pertes. Les sociétés qui exercent leurs activités sur ces marchés peuvent avoir des gammes de produits, des marchés ou des ressources limités, ce qui rend difficile l'évaluation de la valeur de la société. L'instabilité politique et la corruption possible, ainsi que les normes réglementaires moins strictes pour les pratiques commerciales augmentent la possibilité de fraude et d'autres problèmes juridiques. La valeur de ces placements peut augmenter ou diminuer de façon substantielle.

RISQUE ASSOCIÉ AUX FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE (FNB)

Un OPC peut investir dans un fonds sous-jacent dont les titres sont inscrits en vue de leur négociation à une bourse (un « fonds négocié en bourse » ou un « FNB »). Les FNB cherchent à reproduire la variation du cours d'un indice, d'un produit de base ou d'un panier d'actifs. Un FNB peut subir les effets d'une erreur de suivi, c'est-à-dire de l'écart entre la fluctuation du cours du FNB et celle des actifs qu'il suit. Les FNB peuvent également être exposés au risque associé aux produits de base, au risque associé aux dérivés, au risque associé à la monnaie étrangère et au risque associé au manque de liquidité.

RISQUE ASSOCIÉ AUX PLACEMENTS À REVENU FIXE

De façon générale, la valeur d'un placement à revenu fixe varie de manière inversement proportionnelle aux taux d'intérêt. La valeur d'un placement à revenu fixe diminue habituellement lorsque les taux d'intérêt augmentent. Si les taux d'intérêt baissent, d'habitude, la valeur d'un placement à revenu fixe augmente. La baisse sera plus importante pour les titres à revenu fixe à long terme que pour les titres à revenu fixe à court terme.

De plus, dans la mesure où un Fonds investit dans des instruments dont le rendement est négatif (p. ex. lorsque les taux d'intérêt sont négatifs), sa valeur pourrait en être touchée défavorablement.

Il est possible que certains émetteurs de titres de créance manquent à leurs obligations aux termes du titre ou que leur situation financière subisse par ailleurs des revers, ce qui pourrait faire baisser la cote de crédit de leurs titres de créance et, donc, avoir une incidence sur leur liquidité et rendre la vente de ces titres par le Fonds MD plus difficile.

De nombreux types de titres de créance sont assujettis au risque associé aux remboursements anticipés. Le risque associé aux remboursements anticipés se présente lorsque l'émetteur d'un titre peut rembourser le capital avant l'échéance du titre. Les titres assujettis au risque associé aux remboursements anticipés peuvent offrir un potentiel de gains inférieur lorsque la qualité du crédit de l'émetteur s'améliore.

Si la perception du marché à l'égard des émetteurs des titres de créance change ou si la cote de solvabilité des parties visées est modifiée, il pourrait s'ensuivre une fluctuation de la valeur des titres en question. De plus, il y a un risque de décalage entre les mouvements de trésorerie des actifs sous-jacents qui garantissent le titre et l'obligation de remboursement du titre à l'échéance.

RISQUE ASSOCIÉ À LA MONNAIE ÉTRANGÈRE

Lorsqu'un Fonds détient des titres libellés en monnaies étrangères, les fluctuations du taux de change ont une incidence sur la valeur en dollars canadiens de ces titres. Si la valeur du dollar canadien baisse par rapport à celle de la monnaie étrangère, la valeur de votre placement, exprimée en dollars canadiens, augmentera. Si la valeur du dollar canadien augmente par rapport à la monnaie étrangère, cela aura une incidence négative sur le rendement du Fonds.

RISQUE ASSOCIÉ AUX TITRES ÉTRANGERS

Le rendement d'un Fonds qui investit sur les marchés étrangers sera touché par la situation des marchés et par la conjoncture économique et la situation financière en général dans les pays où les placements du Fonds sont négociés.

Il se peut que moins d'information soit disponible dans d'autres pays et que les exigences réglementaires y soient moins strictes pour les émetteurs de valeurs mobilières, que les valeurs mobilières négociées sur des marchés étrangers soient moins liquides et que leur cours fluctue beaucoup plus que le cours des valeurs négociées au Canada et aux États-Unis, et qu'elles soient exposées aux effets de l'instabilité politique ou sociale.

Les portefeuilles de fonds de titres étrangers sont assujettis aux lois et aux règlements de pays étrangers, ce qui peut avoir une incidence sur leur convertibilité, le rapatriement des actifs et la négociation et le règlement d'opérations sur les valeurs mobilières.

RISQUE ASSOCIÉ AUX FONDS DE FONDS

Certains Fonds MD investissent directement dans d'autres OPC, ou obtiennent une exposition à ces organismes, dans le cadre de leur stratégie de placement. Ces Fonds MD seront assujettis aux risques des OPC sous-jacents. De plus, le Fonds MD ne sera pas en mesure d'évaluer une partie de son portefeuille et pourrait être dans l'impossibilité de faire racheter des titres si un OPC sous-jacent suspend les rachats.

RISQUE ASSOCIÉ AUX OBLIGATIONS À RENDEMENT ÉLEVÉ

Les émetteurs d'obligations à rendement élevé (faisant habituellement partie de la catégorie des titres de qualité inférieur) peuvent avoir moins de stabilité financière que les émetteurs de titres à revenu fixe qui ont une note plus élevée, et ils présentent un risque de défaut correspondant plus élevé, particulièrement en période de repli économique. Les marchés des obligations à rendement élevé peuvent subir les effets de la volatilité et de la faible liquidité.

RISQUE ASSOCIÉ À LA TRANSITION DES TIO

Plusieurs autorités de réglementation et organismes sectoriels à l'échelle mondiale travaillent à assurer la transition des taux interbancaires offerts (« TIO »), y compris le taux interbancaire offert à Londres (TIOL), vers d'autres taux. L'incidence d'une telle transition sur un Fonds MD et les titres dans lesquels il investit ne peut être établie pour le moment et elle pourrait dépendre de facteurs qui comprennent i) des clauses existantes de résiliation ou de rechange dans des contrats distincts; et ii) si, quand et comment les participants du secteur mettent au point et adoptent de nouveaux taux de référence et de rechange tant pour les produits et instruments existants que pour les nouveaux. Une telle transition pourrait entraîner une diminution de la valeur des instruments fondés sur les TIO détenus par un Fonds MD et une augmentation de l'illiquidité et de la volatilité sur des marchés qui pour l'instant s'appuient sur les TIO pour établir les taux d'intérêt, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur le rendement d'un Fonds MD.

RISQUE ASSOCIÉ AUX FIDUCIES DE REVENU

Les fiducies de revenu détiennent généralement des titres de créance ou des titres de capitaux propres d'une entreprise sous-jacente en activité ou ont le droit de recevoir des redevances sur les revenus générés par cette entreprise.

Les rendements des fiducies de revenu ne sont ni fixes ni garantis. Les rendements varieront en fonction du rendement de l'entreprise sous-jacente de la fiducie de revenu.

Les risques associés aux fiducies de revenu spécifiques varieront en fonction de l'entreprise ou du secteur dans lequel la fiducie de revenu investit. Ainsi, les fiducies de redevances pétrolières et gazières ainsi que les autres fiducies de redevances axées sur une marchandise, les sociétés de placement immobilier et les fiducies de pipelines et d'énergie comporteront des degrés variables de risque en fonction de leur secteur et de l'entreprise ou de l'actif sous-jacent. Parmi ces risques, on compte les nouvelles sur l'entreprise, comme la décision d'exercer un autre type d'activités, la conclusion d'un contrat d'approvisionnement favorable, la résiliation d'un contrat par un client important ou un litige d'envergure.

Les parts de fiducie sont habituellement plus volatiles que les obligations (gouvernementales et d'entreprises) et les actions privilégiées.

Il est possible, dans la mesure où des réclamations contre une fiducie de revenu ne sont pas réglées par cette dernière, que les investisseurs, y compris un OPC qui investit dans une telle fiducie, puissent être tenus responsables de ces obligations. Certains territoires ont adopté des lois afin de protéger les investisseurs contre cette responsabilité possible.

RISQUE ASSOCIÉ AUX SOCIÉTÉS À GRANDE CAPITALISATION

L'administration des sociétés à grande capitalisation est en général plus lourde, et il se peut qu'elles ne soient pas en mesure de réagir rapidement aux défis de la concurrence, tels que l'évolution technologique et le changement des goûts des consommateurs.

RISQUE ASSOCIÉ AUX INVESTISSEURS IMPORTANTS

Les investisseurs importants, tels que des institutions financières, des membres du Groupe financier MD et d'autres organismes de placement collectif, y compris ceux qui sont gérés par le gestionnaire, peuvent souscrire et faire racheter des titres des Fonds MD. Ces investisseurs peuvent souscrire ou faire racheter de grandes quantités de titres d'un Fonds en même temps. Il se peut que la souscription ou le rachat d'un nombre important de titres d'un Fonds MD exige du conseiller en placement qu'il modifie sensiblement la composition d'un portefeuille ou le contraigne à souscrire ou à vendre des placements à des prix défavorables, ce qui pourrait avoir une incidence sur le rendement du Fonds MD et risquer d'accroître les gains en capital réalisés par le Fonds MD.

RISQUE ASSOCIÉ AU MANQUE DE LIQUIDITÉ

Certaines sociétés sont peu connues, n'ont pas beaucoup d'actions en circulation ou peuvent subir de manière marquée les contrecoups d'une situation politique ou économique. Les titres émis par de telles sociétés peuvent être difficiles à acheter ou à vendre, ce qui peut entraîner d'importantes fluctuations à la hausse ou à la baisse de la valeur des Fonds MD qui acquièrent ces titres.

Ainsi, les titres de petites sociétés ne sont pas toujours inscrits en bourse ou négociés par l'intermédiaire d'un marché boursier organisé. Il peut être difficile de les évaluer lorsque les sociétés qui les ont émis mettent au point des produits ou des services nouveaux qui ne rapportent pas encore ou pour lesquels il n'existe encore aucun marché établi. Certaines sociétés n'ont que peu d'actions en circulation, si bien que la souscription ou la vente de ces actions risque d'avoir des répercussions plus importantes sur leur cours. Les actions de petites entreprises font l'objet d'un nombre moins élevé d'opérations et sont négociées en plus petit volume que celles des grandes entreprises et, donc, il pourrait être plus difficile de les vendre.

RISQUE ASSOCIÉ AU MARCHÉ

Les sociétés émettent des titres de capitaux propres, aussi appelés « actions », qui leur permettent de financer leurs activités et leur croissance future. Les OPC qui souscrivent ces titres deviennent copropriétaires de ces sociétés. Le cours d'une action dépend des perspectives de rendement de la société, de l'activité du marché boursier et de la conjoncture économique en général. Lorsque l'économie est en essor, les perspectives de nombreuses sociétés sont favorables, et la valeur de leurs actions devrait augmenter. L'inverse est également possible. Généralement, plus le rendement potentiel est élevé, plus le risque potentiel est grand.

Les risques et les bénéfices potentiels sont généralement plus élevés dans le cas de petites entreprises, d'entreprises émergentes, et d'entreprises du secteur des ressources naturelles et de nouveaux secteurs. Ainsi, certains produits et services qu'offrent les entreprises de haute technologie, par exemple, peuvent devenir rapidement obsolètes lorsque surviennent de nouvelles percées technologiques.

Les titres de capitaux propres (les actions) sont touchés par les modifications de la conjoncture économique et des marchés financiers et par les changements au sein des secteurs d'activité dans lesquels le Fonds MD investit.

RISQUE ASSOCIÉ AU PRÊT DE TITRES

Tous les Fonds MD (sauf le Portefeuille conservateur, Précision MD, le Portefeuille de revenu équilibré, Précision MD, le Portefeuille équilibré modéré, Précision MD, le Portefeuille de croissance modérée, Précision MD, le Portefeuille équilibré de croissance, Précision MD et le Portefeuille de croissance maximale, Précision MD) (les « Portefeuilles Précision MD »)

peuvent procéder à des opérations de prêt de titres de la façon autorisée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'occasion. Bien que les Portefeuilles Précision MD ne procèdent pas à des prêts de titres, les OPC dans lesquels ils investissent sont autorisés à procéder à des prêts de titres. Dans le cadre d'opérations de prêt de titres, l'OPC prête des titres qu'il détient pendant une période déterminée aux emprunteurs qui donnent en garantie des biens acceptables.

Afin de procéder au prêt de titres, l'OPC désigne un agent autorisé aux termes d'une convention écrite qui contient, entre autres exigences, des dispositions sur la responsabilité de l'administration et de la supervision du programme de prêt de titres.

Il existe un risque que l'autre partie à l'opération de prêt de titres ne puisse respecter ses obligations aux termes de l'opération, laissant ainsi l'OPC en possession de biens affectés en garantie qui pourraient avoir une valeur inférieure à celle des titres prêtés si celle-ci augmente par rapport à la valeur des espèces ou des autres biens affectés en garantie, ce qui entraînerait une perte pour le Fonds.

Afin de limiter ce risque :

- i) l'OPC doit détenir des biens affectés en garantie d'une valeur correspondant à au moins 102 % de celle des titres prêtés (le montant des biens affectés en garantie étant rajusté chaque jour de bourse pour garantir que leur valeur ne tombe pas en deçà du seuil minimal de 102 %);
- ii) les biens affectés en garantie devant être détenus ne peuvent être composés que d'espèces, de titres admissibles et de titres qui peuvent être immédiatement convertis en titres identiques à ceux qui sont prêtés;
- iii) l'OPC ne peut prêter plus de 50 % de sa valeur liquidative (excluant les biens affectés en garantie qu'il détient) au moyen d'opérations de prêt de titres.

RISQUE ASSOCIÉ À LA SÉRIE

Les Fonds MD offrent plus d'une série de titres. Chaque série comporte ses propres frais et charges que chaque Fonds comptabilise séparément. Si un Fonds ne peut payer les frais d'une série au moyen de la quote-part de cette série dans les actifs du Fonds, il devra les acquitter en utilisant la quote-part des autres séries dans les actifs, ce qui pourrait diminuer le rendement de placement des autres séries. Le gestionnaire des Fonds MD peut, en tout temps et à son appréciation, renoncer aux frais associés à une série ou les prendre en charge.

RISQUE ASSOCIÉ À LA VENTE À DÉCOUVERT

La vente à découvert consiste à emprunter des titres auprès d'un prêteur puis à les vendre sur le marché libre.

Les titres empruntés peuvent prendre de la valeur ou leur valeur peut ne pas reculer suffisamment pour couvrir les coûts de transaction et entraîner ainsi une perte.

La faible liquidité du titre emprunté peut se répercuter sur les prix d'achat ou de vente. De plus, le prêteur de ces titres pourrait faire faillite et entraîner la perte de la garantie déposée. À une date ultérieure, les titres sont rachetés par le Fonds et rendus au prêteur. Pendant que les titres sont empruntés, le produit de la vente est déposé auprès du prêteur et le Fonds verse des intérêts à ce dernier. Si la valeur des titres baisse entre le moment où le Fonds emprunte les titres et le moment où il les rachète et les rend au prêteur, le Fonds réalise un profit qui correspond à l'écart (moins les intérêts que le Fonds doit payer au prêteur).

La vente à découvert comporte des risques. Rien ne garantit que la valeur des titres fléchira au cours de la durée de la vente à découvert et qu'un Fonds réalisera un profit. La valeur des titres vendus à découvert pourrait plutôt augmenter et entraîner une perte pour le Fonds.

Un Fonds peut également avoir des difficultés à racheter et à rendre les titres empruntés s'il n'existe pas de marché liquide pour les titres.

À tout moment, le prêteur peut également exiger le retour des titres empruntés.

Le prêteur à qui un Fonds a emprunté les titres pourrait faire faillite, et le Fonds pourrait perdre la garantie qu'il a déposée auprès du prêteur.

Les Fonds MD respecteront des contrôles et des limites conçus pour contrebalancer ces risques en vendant à découvert uniquement des titres liquides et en limitant leur exposition à la valeur marchande totale de l'ensemble des titres d'un émetteur qui sont vendus à découvert par un Fonds à 5 % de la valeur liquidative du Fonds et à la valeur marchande totale de l'ensemble des titres vendus à découvert par un Fonds à 20 % de la valeur liquidative du Fonds.

Par ailleurs, les Fonds MD déposeront des garanties uniquement auprès de prêteurs canadiens qui sont des institutions financières réglementées ou des courtiers réglementés et jusqu'à concurrence de certaines limites.

RISQUE ASSOCIÉ À LA DETTE D'ÉTAT

Les entités gouvernementales peuvent refuser de payer les intérêts ou de rembourser le capital, ou être incapables de le faire, ou encore être liées par d'autres clauses restrictives. En cas de défaut d'un emprunteur souverain, le cadre institutionnel officiel ou juridique peut être inexistant ou favoriser les intérêts gouvernementaux.

RISQUE ASSOCIÉ À LA FISCALITÉ

Les Fonds MD peuvent devoir inclure dans leur revenu des montants relatifs à des placements dans des fonds négociés en bourse autres que canadiens, même si les Fonds MD n'ont pas reçu de distribution correspondante des fonds négociés en bourse ni réalisé de gain à la disposition d'une participation dans ces fonds négociés en bourse. De telles inclusions présumées dans le revenu pourraient faire augmenter les distributions imposables que les Fonds MD versent aux porteurs de parts.

Si un Fonds MD qui est structuré en fiducie connaît un « fait lié à la restriction de pertes », i) l'exercice du Fonds est réputé se terminer aux fins de l'impôt (ce qui entraînera une attribution du revenu imposable du Fonds à ce moment aux porteurs de parts pour que le Fonds n'ait pas à payer l'impôt sur le revenu sur ce montant), et ii) il deviendra assujéti aux règles concernant la restriction de pertes généralement applicables aux sociétés qui font l'objet d'une acquisition de contrôle, notamment la règle prévoyant la réalisation réputée des pertes en capital non réalisées et les restrictions concernant la possibilité de reporter prospectivement les pertes. En règle générale, un Fonds qui est structuré en fiducie sera assujéti à un fait lié à la restriction de pertes si une personne devient un « bénéficiaire détenant une participation majoritaire » du Fonds ou si un groupe de personnes devient un « groupe de bénéficiaires détenant une participation majoritaire » du Fonds, selon le sens donné à ces expressions dans les règles relatives aux personnes affiliées prévues par la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »), avec les modifications nécessaires. En général, un bénéficiaire détenant une participation majoritaire d'un Fonds sera un bénéficiaire qui, avec les participations bénéficiaires des personnes et des sociétés de personnes auxquelles il est affilié, détient une participation de bénéficiaire dont la juste valeur marchande est supérieure à 50 % de la juste valeur marchande de toutes les participations dans le revenu ou le capital, respectivement, du Fonds. En général, une personne est réputée ne pas devenir un bénéficiaire détenant une participation majoritaire, et un groupe de personnes est réputé ne pas devenir un groupe de bénéficiaires détenant une participation majoritaire du Fonds, si le Fonds respecte les conditions pour être admissible à titre de « fiducie de placement déterminée » aux termes de la Loi de l'impôt, y compris le respect de certaines exigences en matière de diversification des actifs.

RISQUE ASSOCIÉ AUX FONDS SOUS-JACENTS

Certains organismes de placement collectif constituent des structures « fonds de fonds » où le « fonds dominant » investit la totalité ou une partie importante de ses actifs dans un « fonds sous-jacent ». Selon l'importance du placement fait par un fonds dominant dans un fonds sous-jacent et le moment du rachat de ce placement, un fonds sous-jacent pourrait être contraint de modifier sensiblement les titres de son portefeuille afin de donner suite à un ordre de rachat visant un grand nombre de titres. Cette situation pourrait avoir une incidence négative sur le rendement d'un fonds sous-jacent étant donné qu'il pourrait devoir se départir prématurément des titres de portefeuille qui n'ont pas encore atteint une valeur marchande souhaitée, ce qui entraînera une perte pour le fonds sous-jacent.

Modalités d'organisation et de gestion des Fonds MD

Le tableau qui suit présente les sociétés participant à la gestion des Fonds MD et leur offrant des conseils.

<p>GESTIONNAIRE ET FIDUCIAIRE Gestion financière MD inc. 1870, promenade Alta Vista Ottawa (Ontario) K1G 6R7 1 800 267-2332 mdm.ca/fr</p>	<p>Gestion financière MD inc. gère les activités d'ensemble des Fonds MD, y compris la détermination des objectifs et des stratégies de placement, le choix et la surveillance des conseillers en placement, la prestation de services de comptabilité et d'administration des Fonds MD et la promotion des ventes des parts et des actions de ceux-ci. Gestion financière MD assume la responsabilité générale de la gestion de portefeuille des Fonds MD et retient les services de conseillers en placement pour exercer cette activité. Gestion financière MD établit les paramètres de placement de chaque conseiller en placement et répartit les actifs de chaque Fonds MD entre les conseillers en placement selon leur champ d'expertise. Dans certains cas, Gestion financière MD peut gérer les actifs des portefeuilles des Fonds MD.</p> <p>À l'exception de Placements d'avenir MD Limitée (le « Fonds des placements d'avenir MD »), qui est constituée en personne morale, les Fonds MD sont constitués en fiducie. Lorsque vous investissez dans ces Fonds MD, vous souscrivez des parts de ces fiducies. Le fiduciaire détient le titre de propriété véritable des biens des Fonds MD – les espèces et les titres dans lesquels les Fonds MD investissent – pour votre compte. Lorsque vous investissez dans le Fonds des placements d'avenir MD, vous souscrivez des actions de la société.</p>
<p>CONSEILLERS EN PLACEMENT* Veuillez vous reporter aux renseignements propres à chacun des Fonds qui se trouvent dans la partie B du présent prospectus simplifié.</p>	<p>Les conseillers en placement effectuent l'ensemble des recherches en placement et gèrent les actifs des portefeuilles des Fonds MD.</p>
<p>PLACEUR PRINCIPAL Gestion MD Limitée Ottawa (Ontario)</p>	<p>En tant que placeur principal, Gestion MD commercialise les parts des Fonds MD par l'intermédiaire de ses bureaux dans tout le Canada auprès des investisseurs admissibles, au sens des documents servant à l'ouverture des comptes. Gestion MD est une filiale en propriété exclusive de Gestion financière MD.</p>
<p>DÉPOSITAIRE State Street Trust Company Canada Toronto (Ontario)</p>	<p>Le dépositaire a la garde physique des titres qui forment les portefeuilles des Fonds MD.</p>
<p>AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES Gestion financière MD inc. Ottawa (Ontario)</p>	<p>L'agent chargé de la tenue des registres tient le registre des propriétaires de parts des Fonds MD et traite les ordres de souscription, de transfert et de rachat, produit les états de compte des investisseurs et produit les renseignements pour les déclarations de revenus annuelles.</p>
<p>AUDITEUR PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. Comptables agréés Toronto (Ontario)</p>	<p>En tant qu'auditeur des Fonds MD, PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. audite les états financiers de chaque Fonds MD et exprime son opinion sur la conformité de leur présentation aux Normes internationales d'information financière.</p> <p>Les porteurs de titres recevront un avis écrit au moins 60 jours avant la date de prise d'effet de tout changement d'auditeur des Fonds MD.</p>
<p>COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT</p>	<p>Le comité d'examen indépendant (le « CEI ») des Fonds examine les conflits d'intérêts touchant les activités des Fonds MD. En outre, dans certaines circonstances, plutôt que d'obtenir l'approbation des porteurs de titres, un Fonds peut être restructuré avec un autre organisme de placement collectif géré par le gestionnaire ou un membre de son groupe ou ses actifs peuvent être transférés à un tel organisme, pourvu que le CEI ait approuvé l'opération et que les porteurs de titres reçoivent un avis écrit à cet effet au moins 60 jours avant la date d'entrée en vigueur. L'approbation du CEI est également requise pour un remplacement d'auditeur.</p> <p>Le CEI est actuellement composé de cinq personnes qui sont indépendantes du gestionnaire, des Fonds MD et des entités liées au gestionnaire.</p> <p>Le CEI prépare un rapport annuel de ses activités pour les porteurs de titres que vous pouvez consulter sur le site Internet des Fonds MD au mdm.ca/fr ou que les porteurs de titres pourront se procurer sur demande et sans frais auprès du gestionnaire à mdfunds.simplifiedprospectus@md.ca.</p> <p>D'autres renseignements sur le CEI, notamment le nom des membres, figurent dans la notice annuelle des Fonds MD.</p>
<p>MANDATAIRE D'OPÉRATIONS DE PRÊT DE TITRES State Street Trust Company Canada Toronto (Ontario)</p>	<p>Le mandataire d'opérations de prêt de titres procède aux opérations de prêt de titres pour le compte des Fonds MD. Le mandataire d'opérations de prêt de titres est indépendant du gestionnaire.</p>

*** CONSEILLERS EN PLACEMENT NON RÉSIDENTS**

Walter Scott & Partners Limited (Fonds canadien équilibré de croissance, Précision MD, Placements d'avenir MD Limitée et Fonds international de croissance MD), Barrow, Hanley, Mewhinney & Strauss, LLC (Fonds d'actions MD), Janus Capital Management LLC (Fonds américain de croissance MD et Fonds collectif d'actions américaines GPPMD), Jensen Investment Management Inc. (Fonds américain de croissance MD et Fonds collectif d'actions américaines GPPMD), Fiduciary Management Inc. (Fonds d'actions MD, Fonds américain de valeur MD et Fonds collectif d'actions américaines GPPMD), EARNEST Partners LLC (Fonds d'actions MD et Fonds international de valeur MD), LSV Asset Management (Fonds d'actions MD et Fonds international de valeur MD), Manulife Investment Management (US) LLC (Fonds canadien équilibré de croissance, Précision MD, Fonds d'obligations MD, Fonds d'obligations à court terme MD, Fonds canadien de croissance modérée, Précision MD et Fonds d'obligations sans combustibles fossiles MD), Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited (Fonds canadien équilibré de croissance, Précision MD, Fonds d'obligations MD, Fonds d'obligations à court terme MD, Fonds canadien de croissance modérée, Précision MD et Fonds d'obligations sans combustibles fossiles MD), Manulife Investment Management (Europe) Limited (Fonds canadien équilibré de croissance, Précision MD, Fonds d'obligations MD, Fonds d'obligations à court terme MD, Fonds canadien de croissance modérée, Précision MD et Fonds d'obligations sans combustibles fossiles MD), Comgest Asset Management International Limited (Fonds d'actions sans combustibles fossiles MD) et Columbia Management Investment Advisers, LLC (Fonds américain de valeur MD et Fonds collectif d'actions américaines GPPMD) résident à l'extérieur du Canada dans les territoires décrits dans l'information propre à chacun des fonds concernés dans la partie B du présent prospectus simplifié. Dans certaines circonstances, il pourrait s'avérer difficile de faire valoir des droits prévus par la loi contre des conseillers en placement non-résidents puisque la totalité ou la quasi-totalité de leurs actifs se trouve à l'extérieur du Canada.

Souscriptions, échanges et rachats

SOUSCRIPTIONS

OUVERTURE D'UN COMPTE

Chaque Fonds MD a conclu avec Gestion MD une entente la nommant placeur unique de ses titres. Avant d'acheter des titres de l'un ou l'autre des Fonds MD, vous devez ouvrir un compte chez Gestion MD. Vous pouvez recevoir une trousse pour l'ouverture d'un compte en nous téléphonant au 1 800 267-2332 ou en prendre une à l'une des succursales de Gestion MD.

LES INVESTISSEURS ADMISSIBLES

Les titres des Fonds MD peuvent habituellement être souscrites que par les investisseurs admissibles, au sens attribué à ce terme à l'occasion par Gestion financière MD, et tel qu'il est indiqué dans toute entente d'ouverture de compte ou dans tout document connexe.

Les titres de série A sont offerts à tous les investisseurs admissibles sans frais d'acquisition ou de rachat.

Les titres de série I sont offerts à certains investisseurs, à notre appréciation, y compris aux investisseurs suivants :

- ◆ les clients ayant des comptes à gestion carte blanche de Conseils en placement privés MD, division de Gestion financière MD inc., qui l'ont désignée pour qu'elle fournisse des services et des conseils relatifs à la gestion de portefeuille carte blanche (appelée les « clients de comptes gérés »);
- ◆ certains investisseurs institutionnels, approuvés par Gestion financière MD, qui concluent des conventions de placement institutionnel et négocient des frais de gestion directement avec le gestionnaire*;
- ◆ d'autres organismes de placement collectif gérés par Gestion financière MD qui recourent à une structure fonds de fonds.

*Pour que les investisseurs institutionnels soient admissibles à souscrire des titres de série I, ils doivent avoir conclu une convention de placement institutionnel avec le gestionnaire. Nous nous réservons le droit d'appliquer les exigences de placement minimal à la souscription de titres de toute série des Fonds MD.

Les titres de série F sont offerts aux investisseurs admissibles qui ont ouvert un compte à honoraires auprès de Gestion MD.

Les titres de série D sont offerts aux investisseurs admissibles qui souscrivent des titres par l'intermédiaire d'une plateforme d'exécution d'ordres sans conseils approuvée par Gestion MD Limitée.

Pour plus de détails concernant les titres de série A, de série I, de série F ou de série D des Fonds MD, veuillez vous reporter aux détails propres aux Fonds dans la partie B du présent document.

Chaque Fonds MD, à l'exception du Fonds monétaire MD, qui offre uniquement des parts de série A et de série D, et du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD, ainsi qu'il est indiqué ci-après, offre des titres de série A, de série F et de série D. Le Fonds canadien équilibré de croissance, Précision MD, le Fonds d'obligations MD, le Fonds d'obligations à court terme MD, le Fonds canadien de croissance modérée, Précision MD, le Fonds d'actions MD, Placements d'avenir MD Limitée, le Fonds croissance de dividendes MD, le Fonds international de croissance MD, le Fonds international de valeur MD, le Fonds d'actions

canadiennes MD, le Fonds américain de croissance MD, le Fonds américain de valeur MD, le Fonds stratégique de rendement MD, le Fonds d'occasions stratégiques MD, le Fonds d'obligations sans combustibles fossiles MD et le Fonds d'actions sans combustibles fossiles MD offrent également des titres de série I.

Le Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et le Fonds collectif d'actions américaines GPPMD offrent deux séries de parts :

- ◆ les parts de série A, offertes à tous les investisseurs admissibles qui possèdent déjà des parts de série A;
- ◆ les parts de série de fiducie privée, qui ne peuvent être souscrites que par des investisseurs admissibles qui sont des clients de Société de fiducie privée MD ou de Conseils en placement privés MD, une division de Gestion financière MD inc., et qui ont désigné cette dernière pour qu'elle fournisse des services et des conseils relatifs à la gestion de portefeuille carte blanche.

Les renseignements donnés dans le présent prospectus sur le Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et le Fonds collectif d'actions américaines GPPMD ne s'appliquent qu'aux parts de série A qu'offrent ces deux Fonds. Les parts de série A de ces deux Fonds ne sont offertes, après le 10 janvier 2003, qu'aux clients existants. Il est interdit depuis cette date d'offrir de vendre ces parts à de nouveaux souscripteurs. Des renseignements sur les parts de série de fiducie privée de ces deux Fonds sont donnés dans un prospectus simplifié distinct qui décrit les Fonds et séries des Fonds offerts aux clients de Société de fiducie privée MD et aux clients de comptes gérés de Conseils en placement privés MD, une division de Gestion financière MD.

Vous pouvez souscrire des titres des Fonds MD en appelant le Centre de courtage MD au 1 800 267-2332; en ligne par l'intermédiaire du site Internet mdm.ca/fr; en nous transmettant vos directives et votre paiement par la poste; ou en vous présentant à l'un de nos bureaux. Le prix auquel nous vous vendrons les titres correspondra à la valeur liquidative de la série (la « valeur liquidative de la série ») par part, calculée après réception de vos directives et de votre paiement à notre bureau d'Ottawa, l'heure limite pour le traitement étant 16 h (heure de l'Est) chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto.

Les sommes que vous et d'autres investisseurs versez pour souscrire des parts du Fonds sont comptabilisées par série dans le registre de ce Fonds. Toutefois, les actifs de toutes les séries de ce Fonds sont regroupés afin de créer un seul portefeuille aux fins de placement.

Votre premier placement dans un Fonds MD doit s'élever à au moins 3 000 \$. Par la suite, le placement minimal dans un Fonds MD est de 1 000 \$. Nous pouvons renoncer à ces montants de placement minimal ou modifier ces critères en tout temps ou dans un cas donné.

Vous n'avez aucuns frais à payer lorsque vous souscrivez des titres d'un Fonds MD.

Vous devez conserver au moins 1 000 \$ dans un Fonds MD. Si votre placement diminue en deçà de ce montant, Gestion financière MD, à titre de gestionnaire des Fonds MD, pourra racheter les titres et vous remettre le produit.

Gestion MD conserve le droit de ne pas vous vendre des titres d'un Fonds MD. Si nous décidons d'agir ainsi, nous le ferons dans un délai d'un jour ouvrable suivant la réception de votre ordre de souscription à notre bureau d'Ottawa, et nous vous retournerons immédiatement l'argent que vous nous avez fait parvenir.

FRAIS DE RACHAT ANTICIPÉ

Les opérations à court terme peuvent nuire au rendement d'un Fonds MD et à la valeur de l'avoire des autres investisseurs du Fonds MD, car de telles opérations peuvent augmenter les frais de courtage et d'autres frais d'administration du Fonds MD et compromettre les décisions de placement du gestionnaire de portefeuille du Fonds MD.

Sous réserve des exceptions décrites ci-après, les clients qui rachètent ou échangent des parts ou des actions d'un Fonds MD devront payer des frais de rachat anticipé correspondant à 2 % du montant racheté ou échangé si le rachat ou l'échange a lieu dans les trente (30) jours de la date de la souscription ou de l'échange des parts ou des actions.

Les frais de rachat anticipé peuvent ne s'appliquer aux rachats ou aux échanges :

- ◆ de parts du Fonds monétaire MD;
- ◆ effectués dans le cadre des programmes de retraits systématiques et réguliers;
- ◆ lorsque le montant du rachat ou de l'échange est inférieur à 10 000 \$;
- ◆ effectués sur la recommandation de votre conseiller financier MD dans le cadre d'un plan financier;
- ◆ effectués à la suite d'une conversion de parts d'une série en parts d'une autre série du même Fonds MD.

Gestion financière MD peut, à son appréciation, vous rembourser les frais de rachat anticipé en tout temps.

Malgré ces restrictions et nos procédures en vue de déceler et d'empêcher les opérations à court terme, nous ne pouvons garantir que de telles opérations seront complètement éliminées.

ÉCHANGES

Vous pouvez échanger un Fonds MD contre un autre en appelant le Centre de courtage MD au 1 800 267-2332 ou en visitant le site Internet mdm.ca/fr. Vous pouvez également communiquer avec votre conseiller financier MD ou poster vos directives au siège social de Gestion MD à Ottawa. Il n'y a pas de frais pour les échanges d'un Fonds MD à un autre, sauf lorsque les frais de rachat anticipé mentionnés précédemment s'appliquent.

Lorsque vous échangez un Fonds contre un autre, vous faites racheter des titres d'un Fonds MD et utilisez le produit de la vente pour acheter des titres d'un autre Fonds.

L'échange peut donner lieu à un gain ou à une perte en capital qui pourrait avoir des conséquences fiscales. Vous trouverez de plus amples détails à ce sujet à la rubrique intitulée « Conséquences fiscales pour les investisseurs » à la page 12 du présent prospectus.

Si vous êtes propriétaire de parts de série A du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD ou du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD et que vous devenez un client de compte géré de Conseils en placement privés MD, une division de Gestion financière MD ou de Société de fiducie privée MD, vous pouvez redésigner vos parts de série A comme parts de série de fiducie privée. Si vous êtes propriétaires de parts d'une série d'un Fonds MD et que vous devenez un client de compte géré de Conseils en placement privés MD, une division de Gestion financière MD, vous pouvez changer la désignation de vos parts pour qu'elles deviennent des parts de série I.

Ou encore, si vous détenez des parts de série de fiducie privée ou de série I, vous avez la possibilité, ou si vous cessez d'être un client de compte géré de Conseils en placement privés MD, une division de Gestion financière MD, ou de Société de fiducie privée MD, nous avons la possibilité de changer la désignation de vos parts de série de fiducie privée ou de série I pour qu'elles deviennent des parts de série A.

Un changement de désignation des parts d'une série pour qu'elles deviennent des parts d'une autre série du même Fonds MD n'entraînera pas, de ce fait, un gain ou une perte en capital.

RACHATS

Vous pouvez en tout temps demander que vos titres des Fonds MD soient rachetés. Vous pouvez appeler le Centre de courtage MD au 1 800 267-2332 ou visiter le site Internet mdm.ca/fr afin de mettre en branle le processus de rachat. Vous pouvez également communiquer avec votre conseiller financier MD ou nous poster vos directives. Le prix auquel nous vous rachèterons vos titres correspondra à la valeur liquidative de la série par part, calculée après réception de vos directives à notre siège social à Ottawa, l'heure limite étant 16 h (heure de l'Est) pour le traitement, chaque jour de la semaine à laquelle la Bourse de Toronto est ouverte. Le rachat peut déclencher un gain ou une perte en capital qui aurait des conséquences fiscales. Reportez-vous à la rubrique « Conséquences fiscales pour les investisseurs », pour de plus amples informations.

Vous n'avez aucuns frais à payer lorsque vous faites racheter vos titres d'un Fonds MD, sauf lorsque les frais de rachat anticipé mentionnés précédemment s'appliquent.

Nous vous paierons en dollars canadiens, par chèque ou par virement automatique, conformément à vos directives, et nous réglerons le paiement par chèque ou effectuerons le virement dans un délai de deux jours ouvrables suivant la date à laquelle nous avons déterminé la valeur liquidative de la série des titres dont vous avez demandé le rachat.

Dans certains cas exceptionnels, nous pouvons suspendre votre droit de demander le rachat des titres, suspendre un paiement ou retarder la date d'un paiement. Gestion financière MD peut, à sa seule appréciation, suspendre votre droit de faire racheter des titres d'un Fonds MD, suspendre le paiement des titres rachetés ou, de temps à autre, retarder la date du paiement si :

- a. les opérations normales sont suspendues à une bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme canadienne ou étrangère à laquelle des titres sont cotés et négociés ou à laquelle des dérivés visés sont négociés si ces titres ou dérivés représentent plus de 50 % en valeur, ou en exposition au marché sous-jacent, de l'actif total de ce Fonds MD, sans tenir compte du passif et si les titres et dérivés ne sont pas négociés à une autre bourse qui représente une option raisonnable pour l'OPC; ou
- b. la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario consent à cette suspension ou à ce report.

De plus, dans les cas susmentionnés, Gestion financière MD peut faire en sorte qu'un Fonds MD paie les titres rachetés au prorata entre les porteurs de titres dont les demandes de rachat ont été reçues, et retarder ou suspendre le paiement des autres titres.

Si Gestion financière MD décide de suspendre ou de retarder le paiement des titres rachetés d'un Fonds MD, elle doit immédiatement en aviser la commission des valeurs mobilières ou l'organisme de réglementation similaire de toutes les

provinces et de tous les territoires du Canada et, dans les dix jours suivant cette décision, en aviser chaque porteur de titres de ce Fonds MD qui a demandé le rachat.

TRANSFERTS

Gestion MD facture des frais de transfert pour chaque compte de Gestion MD enregistré ou non enregistré transféré en totalité ou en partie à une autre institution financière (veuillez vous reporter à la sous-rubrique « Frais et charges payables directement par vous » de la rubrique « Frais et charges »).

Services facultatifs

RÉGIMES ENREGISTRÉS

Vous pouvez établir un régime enregistré d'épargne-retraite (« REER »), un fonds enregistré de revenu de retraite (« FERR »), un régime enregistré d'épargne-études (« REEE ») ou un compte d'épargne libre d'impôt (« CELI ») par notre intermédiaire en ouvrant un régime d'épargne-retraite MD (« RER MD »), un fonds de revenu de retraite MD (« FRR MD »), un régime enregistré d'épargne-études MD (« REEE MD ») ou un compte d'épargne libre d'impôt MD (« CELI MD »). Gestion MD agit en tant que promoteur du RER MD, du FRR MD, du REEE MD et du CELI MD et, à ce titre, est responsable de l'administration quotidienne et des exigences relatives aux déclarations de revenus en vertu de la Loi de l'impôt. Nous avons pris des arrangements avec la Compagnie Trust Royal afin qu'elle agisse à titre de fiduciaire et qu'elle enregistre les régimes en vertu des dispositions de la Loi de l'impôt et, le cas échéant, de la *Loi sur les impôts* (Québec). Nous versons une rémunération à Trust Royal en contrepartie de ces services. Il n'y a pas de frais liés à l'ouverture ni à la fermeture d'un RER MD, d'un FRR MD, d'un REEE MD ou d'un CELI MD. Trust Royal a retenu nos services pour l'administration et la gestion de ces régimes.

PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES

Vous pouvez établir un programme de prélèvements automatiques (« PPA ») pour que des retraits soient effectués régulièrement et automatiquement de votre compte bancaire et servent à la souscription des titres d'un ou de plusieurs Fonds MD. Vous pouvez mettre fin à votre PPA en tout temps en nous avisant par écrit ou en appelant le Centre de courtage MD au 1 800 267-2332. Vous n'avez rien à déboursier pour établir ou modifier un PPA ou y mettre fin. Vous avez droit au maximum à deux versements par mois à un PPA. Les versements peuvent s'effectuer n'importe quel jour du mois, selon ce que vous choisissez (la « date de versement du programme »). Il est également possible de créer un PPA à versements trimestriels. Si la date de versement du programme est un jour de fin de semaine ou un congé férié, le versement sera effectué le jour ouvrable suivant la date de versement du programme. Les souscriptions au PPA sont investies un jour ouvrable, comme il est décrit à la rubrique « Souscriptions », qui correspond à la date de versement du programme ou qui suit immédiatement celle-ci. Les versements minimaux par PPA sont assujettis aux critères de placement minimal, comme il est indiqué à la rubrique « Souscriptions ».

RETRAITS SYSTÉMATIQUES

Vous pouvez établir, sans frais, un programme de retraits systématiques afin de prévoir le rachat d'un nombre suffisant de titres, mensuellement, bimensuellement ou trimestriellement, pour obtenir des paiements réguliers fixes. Nous vous paierons en fonds canadiens, par chèque ou par virement automatique, conformément à vos directives, et nous réglerons le paiement par chèque ou effectuerons le virement dans un délai de deux jours ouvrables suivant la date à laquelle nous avons déterminé la valeur liquidative des titres dont vous avez demandé le rachat.

Veuillez noter que si les paiements sont plus élevés que le revenu et la plus-value nette du capital du Fonds MD ou des Fonds MD desquels des retraits sont effectués, vous pouvez entamer et, en fin de compte, épuiser votre placement initial.

Frais et charges

Voici la liste des frais et charges que vous pourrez devoir payer si vous placez vos épargnes dans les Fonds MD. Vous pourriez devoir payer une partie de ces frais et charges directement. Les Fonds MD peuvent devoir payer certains de ces frais et charges, ce qui réduira par conséquent la valeur de votre placement dans ceux-ci. Sauf tel qu'il est décrit ci-après, les porteurs de titres seront avisés par écrit au moins 60 jours avant la date de prise d'effet de tout changement pouvant entraîner une augmentation des frais de gestion et des frais d'administration d'un Fonds MD. Dans certains cas, nous pouvons prendre en charge la totalité ou une partie des frais par ailleurs payables par un Fonds MD. Dans ces circonstances, nous pourrions cesser de les prendre en charge en tout temps sans en aviser les porteurs de parts.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement (un « fonds sous-jacent »), notamment des FNB, le fonds sous-jacent peut verser des frais de gestion et une rémunération au rendement ainsi que d'autres frais, en plus des frais et charges payables par le Fonds. Toutefois, le Fonds ne versera aucuns frais de gestion ni aucune rémunération au rendement qui, selon une personne raisonnable, représenteraient un paiement en double de frais payables par le ou les fonds sous-jacents pour le même service. Le Fonds ne paiera aucuns frais d'acquisition ou frais de rachat à l'égard de ses souscriptions ou rachats de titres d'un fonds sous-jacent qui, pour une personne raisonnable, représenteraient un paiement en double de frais que doit payer un investisseur d'un fonds sous-jacent. En outre, dans le calcul du ratio des frais de gestion (« RFG ») de chaque série d'un Fonds, le RFG proportionnel des fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit est pris en compte dans le calcul du RFG.

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR LES FONDS MD

FRAIS DE GESTION

Chaque Fonds MD verse à Gestion financière MD des frais de gestion annuels calculés en fonction d'un pourcentage fixe de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative de la série du Fonds. En contrepartie des frais de gestion, Gestion financière MD s'occupe de la gestion des Fonds MD, notamment en leur fournissant les services suivants :

- ♦ traiter les ordres de souscription et de rachat de parts des Fonds MD;
- ♦ fixer les objectifs et les stratégies de placement des Fonds MD;
- ♦ retenir les services de conseillers en placement des Fonds MD, et surveiller ces conseillers en placement, qui sont chargés de la gestion des portefeuilles de placements des Fonds MD, ce qui comprend les analyses et les recommandations en matière de placement, de la prise de décisions de placement (sous réserve de l'autorité que détient Gestion financière MD d'opposer son veto à une décision de placement) et de la souscription et de la vente des titres en portefeuille des Fonds MD, ce qui comprend la négociation d'ententes de courtage;
- ♦ prendre les arrangements nécessaires pour les services de garde;
- ♦ veiller à ce que l'activité des Fonds MD respecte les dispositions de la législation et de la réglementation en valeurs mobilières applicables.

Les frais de gestion sont propres à chaque Fonds MD et à chaque série de parts de chacun de ces Fonds. Veuillez vous reporter aux renseignements propres à chaque Fonds MD inclus dans la partie B du présent prospectus simplifié.

CHARGES D'EXPLOITATION

Gestion financière MD paie certaines charges d'exploitation des Fonds MD, sauf dans le cas du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD, comme les droits perçus par les commissions des valeurs mobilières, les frais d'audit, les frais de garde et tous les frais liés aux prospectus et aux assemblées des porteurs de titres, les frais liés à la comptabilité des fonds d'investissement et à l'évaluation des fonds ainsi que les frais des services aux porteurs de titres, y compris les frais de préparation de documents à l'intention des porteurs de titres et de tenue des registres, ainsi que les honoraires et les frais associés au CEI et les frais de service aux Fonds.

Pour ce qui est des honoraires et des frais liés au CEI, chaque membre du CEI reçoit une rémunération annuelle de 16 000 \$ en plus d'un jeton de présence de 1 500 \$ par réunion, et le président du CEI reçoit une rémunération supplémentaire de 5 000 \$, en contrepartie des services fournis.

En contrepartie, Gestion financière MD recevra à l'égard de chaque série de titres émis par les Fonds MD, à l'exception des titres de série I* et du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD, tel qu'il est indiqué ci-après, les frais d'administration suivants, qui sont assujettis aux taxes applicables, dont la TVH, et sont calculés sous forme de pourcentage de la valeur liquidative de la série d'un Fonds, plutôt que sous forme de charges d'exploitation :

Fonds canadien équilibré de croissance, Précision MD	0,13 %	Fonds américain de valeur MD	0,15 %
Fonds d'obligations MD	0,07 %	Fonds stratégique de rendement MD	0,10 %
Fonds d'obligations à court terme MD	0,07 %	Fonds d'occasions stratégiques MD	0,10 %
Fonds canadien de croissance modérée, Précision MD	0,13 %	Fonds d'obligations sans combustibles fossiles MD	0,07 %
Fonds d'actions MD	0,15 %	Fonds d'actions sans combustibles fossiles MD	0,20 %
Placements d'avenir MD Limitée	0,20 %	Portefeuille conservateur, Précision MD	0,13 %
Fonds croissance de dividendes MD	0,15 %	Portefeuille de revenu équilibré, Précision MD	0,13 %
Fonds international de croissance MD	0,20 %	Portefeuille équilibré modéré, Précision MD	0,13 %
Fonds international de valeur MD	0,20 %	Portefeuille de croissance modérée, Précision MD	0,13 %
Fonds monétaire MD	0,05 %	Portefeuille équilibré de croissance, Précision MD	0,13 %
Fonds d'actions canadiennes MD	0,15 %	Portefeuille de croissance maximale, Précision MD	0,13 %
Fonds américain de croissance MD	0,15 %		

*Les porteurs de titres de série I versent des frais d'administration négociés distincts directement à Gestion financière MD.

Gestion financière MD se réserve le droit de renoncer à une partie ou à la totalité des frais d'administration lorsqu'elle le juge approprié. Les frais d'administration peuvent être modifiés à l'entière discrétion de Gestion financière MD en fournissant un préavis de 60 jours aux porteurs de titres.

Certaines charges d'exploitation sont directement payées par les Fonds MD pour chacune des séries de titres qu'ils émettent, y compris les frais de courtage à la souscription et à la vente de titres faisant partie du portefeuille du Fonds MD, les frais d'opérations associés à des contrats à terme standardisés et à d'autres dérivés visés que le Fonds MD utilise, les intérêts payés et les frais d'emprunt engagés par les Fonds MD de temps à autre, les taxes et impôts de toute nature auxquels un Fonds MD est ou pourrait être assujetti et les coûts associés à la conformité aux nouvelles exigences gouvernementales ou réglementaires.

Les frais d'administration sont compris dans le calcul du ratio des frais de gestion (« RFG ») de chaque Fonds MD, selon la définition de ce terme à la page 14 du présent prospectus simplifié.

Le Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et le Fonds collectif d'actions américaines GPPMD paient l'ensemble des charges d'exploitation, comme l'autorisent les organismes de réglementation des valeurs mobilières, les visant, respectivement. Les charges d'exploitation comprennent les frais de courtage à l'achat et à la vente des titres, les droits des commissions des valeurs mobilières, les frais d'opérations associés aux contrats à terme et autres dérivés visés, les honoraires d'audit, les taxes de vente, la rémunération du dépositaire, les honoraires et frais du CEI, les taxes et impôts, les frais d'émission, tous les frais liés aux prospectus et aux assemblées des porteurs de titres et les frais de service aux porteurs de titres, y compris la préparation de rapports destinés aux porteurs de titres et la tenue des registres, ainsi que les frais de service aux Fonds.

Les charges d'exploitation sont reliées au Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et au Fonds collectif d'actions américaines GPPMD dans leur ensemble et sont répartis, au prorata, entre les séries de parts auxquelles ils se rapportent. Le gestionnaire des Fonds peut en tout temps renoncer aux charges d'exploitation dont le Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD ou le Fonds collectif d'actions américaines GPPMD sont responsables ou les prendre en charge. La décision de prendre des frais en charge ou d'y renoncer est révisée chaque année et elle est prise à l'appréciation du gestionnaire, sans avis aux porteurs de titres.

FRAIS ET CHARGES PAYABLES DIRECTEMENT PAR VOUS	
FRAIS D'ACQUISITION	Sans objet.
FRAIS DE RACHAT ANTICIPÉ	2 % du montant du rachat ou de l'échange si le rachat ou l'échange a lieu dans les trente (30) jours de la date de la souscription ou de l'échange des parts ou des actions. Veuillez vous reporter à la rubrique « Frais de rachat anticipé » dans la partie A du présent prospectus simplifié.
FRAIS D'ÉCHANGE	Sans objet.
FRAIS DE RACHAT	Sans objet.
FRAIS D'UN RÉGIME FISCAL ENREGISTRÉ (REER, FERR, RPDB, REEE, REEI, CELI)	Si vos parts ou vos actions sont détenues dans un REER, un FERR, un régime de participation différée aux bénéficiaires (« RPDB »), un REEE, un régime enregistré d'épargne-invalidité (« REEI ») ou un CELI mis sur pied par notre intermédiaire, nous payons les frais d'administration du fiduciaire pour vous. Vous payez les frais d'administration annuels du fiduciaire seulement si vous détenez des parts ou des actions des Fonds dans un REER, un FERR, un RPDB, un REEE, un REEI ou un CELI que vous n'avez pas mis sur pied par notre intermédiaire.
FRAIS DE TRANSFERT (SORTIE)	Frais de transfert (sortie) : 135 \$ (TVH en sus). S'appliquent aux régimes enregistrés et aux comptes de Gestion MD non enregistrés qui sont transférés en totalité ou en partie à une autre institution financière.
AUTRES FRAIS ET CHARGES	Les porteurs de parts de série I qui sont des clients de comptes gérés paient à Conseils en placement privés MD, une division de Gestion financière MD inc., des frais pour compte géré proportionnels qui sont prévus dans la convention de conseils en placement carte blanche conclue par ces porteurs de parts et Conseils en placement privés MD, une division de Gestion financière MD inc. Les porteurs des titres de série F des Fonds MD paient à Gestion MD des frais qui sont prévus dans la convention relative aux frais conclue par ces porteurs de titres et Gestion MD.
INCIDENCE DES FRAIS D'ACQUISITION	Aucuns frais d'acquisition ne sont demandés à la souscription ou à la vente de parts ou d'actions des Fonds MD.

Rémunération du courtier

PRATIQUES EN MATIÈRE DE VENTE

Les titres de série I des Fonds MD sont vendus aux clients ayant des comptes à gestion carte blanche de Conseils en placement privés MD, et sont également vendus par Gestion MD. Les autres séries des Fonds MD sont vendues uniquement par Gestion MD. Gestion MD ne touche aucune commission sur les ventes, commission de suivi ou autre rémunération pour la vente des titres des Fonds MD. Gestion financière MD verse des honoraires à Gestion MD pour les services de planification financière que celle-ci fournit aux porteurs de parts de série A des Fonds MD. Ces honoraires sont versés à Gestion MD à l'égard de tous les actifs qui sont investis dans les parts de série A des Fonds MD par les clients de Gestion MD.

Gestion MD verse des primes de rendement à court terme aux conseillers financiers MD, qui sont ses employés salariés, en fonction de leur rendement d'ensemble. Le rendement est évalué au moyen de plusieurs critères, y compris l'établissement de nouvelles relations avec la clientèle et la conservation d'actifs dans les comptes des clients. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020, Gestion MD a versé des primes de rendement se situant entre 0 % et 257 % du salaire du conseiller financier MD.

PARTICIPATIONS

Gestion financière MD est propriétaire de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Gestion MD. La Banque de Nouvelle-Écosse est propriétaire de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Gestion financière MD.

RÉMUNÉRATION DU COURTIER PRÉLEVÉE SUR LES FRAIS DE GESTION

Gestion financière MD verse à Gestion MD un montant servant à couvrir le frais engagés par Gestion MD pour le placement des parts de série A des Fonds MD. Aucun pourcentage n'est fixé à l'égard du montant payé à Gestion MD annuellement. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020, la rémunération que Gestion financière MD a versée à Gestion MD pour le placement des titres des Fonds MD équivalait à environ 58 % des honoraires que Gestion financière MD a reçus à titre de gestionnaire des Fonds MD.

Conséquences fiscales pour les investisseurs

Le présent sommaire est fondé sur les règles fédérales canadiennes en vigueur concernant l'impôt sur le revenu prévues dans la Loi de l'impôt et ses règlements d'application et sur les propositions spécifiques visant la modification de la Loi de l'impôt et de ses règlements d'application qui ont été annoncées publiquement par le ministre des Finances du Canada avant la date des présentes. Il est également supposé dans le présent sommaire que, aux fins de la Loi de l'impôt, vous êtes un particulier (sauf une fiducie) qui réside au Canada et qui détient, soit directement soit dans un régime enregistré, des titres d'un Fonds MD comme immobilisations et qui n'a aucun lien de dépendance avec ce Fonds MD. Vous trouverez de plus amples renseignements à la rubrique intitulée « Conséquences fiscales fédérales canadiennes » de la notice annuelle. Le texte qui suit est un résumé seulement et il ne couvre pas toutes les incidences fiscales possibles. Vous devriez consulter vos propres conseillers en fiscalité en ce qui a trait à votre situation personnelle.

DISTRIBUTIONS D'UN FONDS

Chaque Fonds MD, sauf Placements d'avenir MD Limitée, distribuera un montant suffisant de son revenu et de ses gains en capital réalisés pour que le Fonds n'ait pas à payer d'impôt aux termes de la Loi de l'impôt, compte tenu de tout remboursement au titre des gains en capital éventuel et de tous reports de perte prospectifs disponibles.

Les titres d'un Fonds représentent un droit de propriété dans ce Fonds. Vous recevrez votre quote-part des dividendes ou des distributions du revenu et des gains en capital nets du Fonds applicables à vos titres ou attribuées à votre série de titres dans le cas des Fonds MD offrant plus d'une série de titres.

Les distributions ou les dividendes des Fonds MD, le cas échéant, qui sont payables à plus d'une série de titres d'un Fonds, seront attribués proportionnellement à chaque série, en fonction de son actif net relatif, après avoir tenu compte des frais propres à la série.

POUR LES FONDS MD DÉTENUS DANS UN RÉGIME ENREGISTRÉ

Les titres des Fonds MD sont des placements admissibles en vertu de la Loi de l'impôt pour les REER, les FERR, les RPDB, les REEE, les CELI et les REEI. Les rentiers de REER et de FERR, les titulaires de CELI et de REEI, et les souscripteurs de REEE, devraient consulter leurs conseillers en fiscalité pour savoir si les parts des Fonds MD constituent ou non des placements interdits aux termes de la Loi de l'impôt compte tenu de leur situation particulière. Si les titres d'un Fonds MD sont détenus dans un REER, un FERR, un RPDB, un REEE, un REEI ou un CELI, les distributions ou les dividendes provenant du Fonds MD et les gains en capital réalisés sur une disposition des titres ne sont pas, en règle générale, assujettis à l'impôt en vertu de la Loi de l'impôt tant que des retraits ne sont pas faits du régime. Les retraits des CELI ne sont pas imposables et les retraits des REEE et des REEI sont assujettis à des règles spéciales.

POUR LES FONDS MD QUI NE SONT PAS DÉTENUS DANS UN RÉGIME ENREGISTRÉ

Si vous détenez des titres de Placements d'avenir MD Limitée (« Fonds des placements d'avenir MD ») hors d'un REER, d'un FERR, d'un RPDB, d'un REEE, d'un REEI ou d'un CELI, vous devez inclure dans votre revenu tous les dividendes que le Fonds des placements d'avenir MD vous a versés, que vous ayez reçu ces dividendes en espèces ou qu'ils aient été réinvestis dans des titres supplémentaires. Les dividendes sur les gains en capital seront imposés comme des gains en capital réalisés entre vos mains. Les dividendes réguliers seront imposés comme des dividendes entre vos mains.

Si vous détenez des titres de l'un des autres Fonds MD hors d'un REER, d'un FERR, d'un RPDB, d'un REEE, d'un REEI ou d'un CELI, vous devez inclure dans le calcul de votre revenu le montant du revenu net et la tranche imposable des gains en capital nets que le Fonds MD vous a payés ou qui sont payables par le Fonds MD au cours de l'année d'imposition, que vous receviez ces distributions en espèces ou qu'elles soient réinvesties dans des titres supplémentaires. Si les désignations appropriées ont été faites par le Fonds MD, les distributions de gains en capital imposables nets, de dividendes imposables (y compris les dividendes admissibles) sur les actions de sociétés canadiennes imposables et du revenu de sources étrangères d'un Fonds MD qui vous sont versées ou qui sont payables par le Fonds MD garderont de fait leurs caractéristiques entre vos mains et seront assujetties au traitement fiscal spécial qui s'applique au revenu de ce type. Dans la mesure où les distributions qui vous sont versées par un Fonds MD au cours d'une année dépassent votre part du revenu net et des gains en capital réalisés nets que ce Fonds MD vous a attribués pour l'année en question, ces distributions (sauf dans la mesure où elles constituent un produit de disposition) constitueront, en règle générale, un remboursement de capital qui ne sera pas imposable; elles réduiront cependant le prix de base rajusté de vos titres dans le Fonds MD. Si le prix de base rajusté de vos parts tombe en deçà de zéro en raison d'une distribution sur vos parts qui constitue un remboursement de capital, vous serez réputé avoir réalisé un gain en capital dans la mesure où votre prix de base rajusté est inférieur à zéro, et le prix de base rajusté de vos parts sera ajusté à la hausse en fonction du montant de ce gain réputé. Nous vous fournirons des renseignements au sujet de toute distribution qui constitue un remboursement de capital.

Vous serez imposé sur les dividendes et les distributions de revenu et de gains en capital, même si les dividendes et les distributions se rapportent au revenu et aux gains en capital qui se sont accumulés dans le Fonds MD ou ont été réalisés par

celui-ci avant que vous n'ayez acquis les titres et se reflétaient dans le prix de souscription des titres. Une distribution de gains en capital faite par un Fonds MD, mis à part le Fonds des placements d'avenir MD et le Fonds monétaire MD, sera généralement effectuée après le 15 décembre, et les distributions de revenu peuvent avoir lieu plusieurs fois par année. Toutefois, des distributions peuvent être effectuées en tout temps au cours d'une année civile au gré du gestionnaire. Nous vous incitons à vérifier si vous pourriez être touché par cette conséquence fiscale au moment de la souscription de titres d'un Fonds.

Vous devriez consulter votre propre conseiller en fiscalité en ce qui concerne la déduction des frais versés à l'égard de vos titres de série I ou de série F.

Si vous disposez de vos titres d'un Fonds MD, que ce soit par échange, rachat ou autrement, vous réaliserez un gain en capital (ou subirez une perte en capital) dans la mesure où le produit de disposition, moins tous frais de disposition, est supérieur (ou inférieur) au prix de base rajusté du titre. En règle générale, la moitié du gain en capital (ou de la perte en capital) est incluse dans la détermination de votre gain en capital imposable (ou de votre perte en capital déductible).

En règle générale, le prix de base rajusté de vos titres d'un Fonds MD équivaut à ce qui suit :

- ♦ votre placement initial (y compris les frais d'acquisition versés),
- ♦ plus le coût de tous les placements supplémentaires (y compris les frais d'acquisition versés),
- ♦ plus les distributions ou les dividendes réinvestis,
- ♦ moins le capital remboursé de toute distribution,
- ♦ moins le prix de base rajusté de tout rachat antérieur.

Le changement de désignation des titres d'une série d'un Fonds MD qui deviennent des titres d'une autre série du même Fonds MD ne se traduira pas, de fait, par un gain ou une perte en capital.

Quels sont vos droits?

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous confère un droit de résolution à l'égard d'un contrat de souscription de titres d'organismes de placement collectif, que vous pouvez exercer dans les 2 jours ouvrables de la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou un droit d'annulation de toute souscription que vous pouvez exercer dans les 48 heures de la réception de la confirmation de votre ordre de souscription.

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous permet également de demander la nullité d'un contrat de souscription de parts ou d'actions d'un OPC et un remboursement, ou des dommages-intérêts, si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent des informations fausses ou trompeuses sur les Fonds MD. Ces diverses actions doivent habituellement être exercées dans des délais déterminés.

Pour plus d'information, on se reportera à la législation en valeurs mobilières de la province ou du territoire concerné et on consultera éventuellement un avocat.

VOS DROITS COMME PORTEUR DE TITRES

Vos droits en votre qualité de porteur de titres d'un Fonds MD ne peuvent être modifiés qu'après un avis de 60 jours aux porteurs de titres. Dans certains cas, les organismes de réglementation exigent qu'un changement soit approuvé par un vote majoritaire des porteurs de titres. À titre de porteur de titres, vous ne pouvez exercer que les droits de vote rattachés à des parts entières et non pas à des fractions de part.

Vos droits sont décrits de façon plus détaillée dans la notice annuelle. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou votre conseiller juridique.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

AMÉLIORATION DE L'ÉCHANGE DE RENSEIGNEMENTS FISCAUX

Aux termes de l'Accord intergouvernemental d'amélioration de l'échange des renseignements fiscaux en vertu de la Convention fiscale Canada-États-Unis, conclu par le Canada et les États-Unis le 5 février 2014 (l'« AIG »), et de la législation canadienne connexe, les Fonds MD et/ou Gestion MD sont tenus de communiquer certaines informations (notamment des renseignements financiers) à l'égard des porteurs de titres qui sont des résidents des États-Unis, des citoyens des États-Unis (y compris des citoyens des États-Unis qui sont des résidents ou des citoyens du Canada) et d'autres « personnes des États-Unis », au sens de l'AIG (à l'exclusion des régimes enregistrés, comme les REER), à l'Agence du revenu du Canada (l'« ARC »). L'ARC et l'Internal Revenue Service des États-Unis échangent ces renseignements chaque année. En outre, pour satisfaire aux objectifs de la Norme commune de déclaration (la « NCD ») de l'Organisation de coopération et de développement économiques, les Fonds MD et/ou Gestion MD devront, aux termes de la législation canadienne, déclarer à l'ARC certains renseignements (notamment des renseignements financiers) relatifs aux porteurs de titres des Fonds MD qui sont des résidents aux fins de l'impôt de certains pays autres que le Canada et les États-Unis (à l'exclusion des régimes enregistrés, comme les REER). L'ARC fournit ces renseignements chaque année à l'autorité fiscale concernée de tout pays signataire de l'*Accord multilatéral entre autorités compétentes à l'égard de l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers* ou qui a par ailleurs accepté un échange d'information bilatéral avec le Canada aux termes de la NCD.

Renseignements propres à chaque OPC décrit dans le présent document

La présente partie du prospectus donne des renseignements propres à chacun des Fonds MD, notamment les objectifs et les stratégies de placement des Fonds MD et leurs frais de gestion.

Les explications qui suivent ont pour but de vous aider à mieux comprendre l'information propre à chacun des Fonds MD.

DÉRIVÉS

Un dérivé est un contrat qui est conclu entre deux parties et qui tire sa valeur d'un actif sous-jacent, tel une action ou une devise. Il ne s'agit pas d'un placement direct dans l'actif sous-jacent. Pour obtenir plus de renseignements sur les dérivés et les risques qui y sont associés, reportez-vous à la rubrique « Risques spécifiques en matière de placement » à la page 2 de la partie A du présent prospectus. Les options, les contrats à terme standardisés et de gré à gré et les swaps sont des dérivés. Les options sont des instruments qui permettent à leurs détenteurs, mais sans les y obliger, d'acheter ou de vendre un actif ou une marchandise à un prix déterminé, soit à une date convenue, soit jusqu'à une date précisée. Les contrats à terme standardisés et de gré à gré constituent une entente visant l'achat ou la vente d'un actif ou d'une marchandise à un prix déterminé à une date future. Les swaps sont des contrats conclus entre des parties dans le but d'échanger le rendement de l'actif pendant une période déterminée.

DISTRIBUTIONS

Il s'agit de versements des revenus d'un OPC aux porteurs de titres du Fonds MD. Les revenus du Fonds MD peuvent prendre la forme d'intérêts, de dérivés et de dividendes ou de gains en capital sur la vente de titres. Les distributions sont habituellement réinvesties en titres supplémentaires dans le Fonds MD, à moins que vous ne choisissiez de recevoir votre distribution en espèces. En règle générale, vous devez payer un impôt sur ces distributions, que vous receviez un montant en espèces ou que les distributions soient réinvesties dans des titres supplémentaires, à moins que vous ne déteniez vos titres dans un REER, un FERR, un RPDB, un REEE, un REEI ou un CELI.

RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)

On se sert souvent du ratio des frais de gestion (RFG) pour comparer les frais et charges engagés par un OPC. Le RFG correspond au ratio, exprimé en pourcentage, des frais versés par l'OPC par rapport à sa valeur liquidative moyenne, calculée conformément à la partie 15 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*.

COMPTE DE GESTION MD

Un compte de Gestion MD offre les types de placement suivants :

- ◆ les Fonds MD;
- ◆ des fonds autres que les Fonds MD;
- ◆ des dépôts à terme garantis de certains établissements financiers canadiens;
- ◆ des placements à revenu fixe comme les obligations, les obligations à coupons détachés, les bons du Trésor et les dépôts à terme garantis;
- ◆ des actions cotées sur les grandes bourses nord-américaines.

TAUX DE ROTATION DES TITRES EN PORTEFEUILLE

Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds MD indique le dynamisme du conseiller en placement qui gère les placements du Fonds MD. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds MD achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille d'un Fonds MD au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds MD sont importants au cours d'un exercice et plus la chance d'un investisseur de recevoir du Fonds MD une distribution ou un dividende au cours de l'exercice qui doit être inclus dans le calcul de son revenu imposable aux fins fiscales est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation des titres en portefeuille élevé et le rendement d'un Fonds MD. Le taux de rotation des titres en portefeuille sera sans doute plus élevé que de coutume si le conseiller en placement a changé au cours d'un exercice donné.

GAIN EN CAPITAL RÉALISÉ OU PERTE EN CAPITAL SUBIE

De façon générale, il s'agit de la différence entre le montant que vous recevez lorsque vous demandez le rachat ou que vous vendez des titres d'un OPC et le prix de base rajusté des titres. Si la différence est positive, il s'agit d'un gain en capital, et la moitié de celui-ci est assujettie à l'impôt. Si le résultat est négatif, il s'agit d'une perte en capital et il se peut que vous soyez en mesure de la déduire de vos autres gains en capital.

RACHAT, RACHETABLE

Revenir les titres d'un OPC à l'OPC. Les titres d'un OPC peuvent être rachetés en tout temps.

TITRES

Les titres comprennent les actions (appelées également titres de capitaux propres) qui constituent un titre de propriété dans une société, les parts de fiducie de fonds commun de placement, les droits d'acquies des participations de propriétaire, comme des options ou des bons de souscription, et les obligations, qui sont des prêts à des sociétés par actions et à des gouvernements.

PORTEUR DE TITRES

Dans le présent prospectus, un porteur de titres désigne le propriétaire de parts d'une fiducie de fonds commun de placement ou d'actions d'une société de placement à capital variable. En règle générale, il s'agit du propriétaire de tout titre.

PRÊT DE TITRES

Chaque Fonds MD peut participer à des opérations de prêt de titres de la façon autorisée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'occasion. Les opérations de prêts de titres seront exécutées par le dépositaire et seront utilisées de concert avec les autres stratégies de placement du Fonds MD de la façon jugée convenir le mieux à la réalisation de ses objectifs de placement généraux, puisqu'elles offrent au Fonds MD une façon d'obtenir un rendement additionnel en prêtant des titres en portefeuille à une autre personne ou entité (l'emprunteur) en contrepartie d'une rétribution. Le Fonds MD recevra également des versements compensatoires de l'emprunteur correspondant à tous les dividendes versés sur les actions et à tous les intérêts versés sur d'autres titres faisant l'objet d'une opération de prêt de titres. Le Fonds MD conclura des opérations de prêt de titres à l'occasion s'il peut trouver des emprunteurs consentants ayant les qualités requises. Le Fonds MD détiendra des biens en garantie correspondant à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés et ne prêtera pas plus de 50 % de sa valeur liquidative. Les opérations de prêt de titres comportent certains risques. À cet égard, reportez-vous à la rubrique « Risques spécifiques en matière de placement » dans la partie A du présent prospectus simplifié.

CLASSIFICATION DES RISQUES POUR LES FONDS MD

Le niveau de risque de placement que présente chaque Fonds MD est établi conformément à la méthode normalisée de classification du risque établie par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) qui se fonde sur la volatilité antérieure de chaque Fonds MD, mesurée par l'écart-type sur 10 ans des rendements de chaque Fonds MD. La volatilité antérieure d'un Fonds MD qui a un historique de rendement inférieur à 10 ans est calculée au moyen d'un indice de référence qui est censé présenter un écart-type raisonnablement semblable à celui du Fonds MD. Une fois qu'un Fonds MD compte un historique de rendements de 10 ans, la méthode est utilisée pour calculer l'écart-type du Fonds MD au moyen de l'historique de rendement du Fonds MD plutôt que celui de l'indice de référence. Dans chaque cas, les Fonds MD se voient attribuer l'un des niveaux de risque suivants : faible, faible à moyen, moyen, moyen à élevé et élevé.

Il est important de comprendre qu'il existe d'autres types de risques mesurables et non mesurables. Il est également important de souligner que la volatilité antérieure d'un Fonds MD n'est pas indicative de sa volatilité future.

Un fonds peut vous convenir comme élément particulier au sein d'un portefeuille dans son ensemble, même si le degré de risque associé à celui-ci est plus élevé ou plus faible que votre propre tolérance au risque. Lorsque vous choisissez des placements, vous devriez tenir compte de l'ensemble de votre portefeuille, des objectifs de placement, de votre horizon de placement et de votre propre tolérance au risque.

Vous pouvez obtenir un exemplaire de la méthode d'évaluation des risques que le gestionnaire utilise pour établir le niveau de risque de chaque Fonds sur demande et sans frais au numéro sans frais 1 800 267-2332, par courriel à l'adresse mdfunds.simplifiedprospectus@md.ca ou par la poste à Gestion financière MD inc. au 1870, promenade Alta Vista, Ottawa (Ontario) K1G 6R7.

Le tableau qui suit présente une description des indices de référence propres à chaque Fonds ayant un historique de rendement inférieur à 10 ans.

FONDS MD	INDICE DE RÉFÉRENCE
Portefeuille de revenu équilibré, Précision MD	<ul style="list-style-type: none"> ◆ à 3 %, l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada, qui mesure le rendement des taux du marché monétaire à court terme canadien; ◆ à 28 %, l'indice des obligations à court terme FTSE Canada, qui mesure les rendements des obligations canadiennes d'une durée à l'échéance de cinq ans ou moins; ◆ à 33 %, l'indice des obligations universelles FTSE, qui mesure les rendements d'obligations canadiennes d'une durée jusqu'à l'échéance de plus d'un an; ◆ à 11 %, l'indice composé plafonné S&P/TSX, qui mesure les rendements globaux d'actions ordinaires des plus grandes sociétés du Canada; ◆ à 10 %, l'indice S&P 500, qui mesure les rendements globaux d'actions ordinaires des plus grandes sociétés des États-Unis; ◆ à 11 %, l'indice MSCI EAEO, qui mesure les rendements globaux de titres de capitaux propres inscrits à la cote d'une bourse sur les marchés de l'Europe, de l'Asie et de l'Australie, et de l'Extrême-Orient; ◆ à 4 %, l'indice MSCI Emerging Markets, qui mesure les rendements globaux des titres de capitaux propres sur les marchés émergents mondiaux.
Portefeuille de croissance modérée, Précision MD	<ul style="list-style-type: none"> ◆ à 3 %, l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada, qui mesure le rendement des taux du marché monétaire à court terme canadien; ◆ à 36 %, l'indice des obligations universelles FTSE, qui mesure les rendements d'obligations canadiennes d'une durée jusqu'à l'échéance de plus d'un an; ◆ à 20 %, l'indice composé plafonné S&P/TSX, qui mesure les rendements globaux d'actions ordinaires des plus grandes sociétés du Canada; ◆ à 17 %, l'indice S&P 500, qui mesure les rendements globaux d'actions ordinaires des plus grandes sociétés des États-Unis; ◆ à 18 %, l'indice MSCI EAEO, qui mesure les rendements globaux de titres de capitaux propres inscrits à la cote d'une bourse sur les marchés de l'Europe, de l'Asie et de l'Australie, et de l'Extrême-Orient; ◆ à 6 %, l'indice MSCI Emerging Markets, qui mesure les rendements globaux des titres de capitaux propres sur les marchés émergents mondiaux.
Fonds d'actions sans combustibles fossiles MD	<ul style="list-style-type: none"> ◆ l'indice MSCI World, qui mesure les rendements globaux d'actions ordinaires des plus grandes sociétés du monde.
Fonds d'obligations sans combustibles fossiles MD	<ul style="list-style-type: none"> ◆ l'indice des obligations universelles FTSE Canada, qui mesure les rendements d'obligations canadiennes d'une durée jusqu'à l'échéance de plus d'un an.
Fonds d'occasions stratégiques MD	<ul style="list-style-type: none"> ◆ à 8,65 %, l'indice S&P Global excluding US Small Cap, qui mesure le rendement des sociétés dont la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant se situe dans la tranche inférieure de 15 % dans chacun des pays des marchés développés et émergents, à l'exception des États-Unis; ◆ à 10,7 %, l'indice CRSP US Small-Cap, qui mesure le rendement des actions de sociétés américaines à petite capitalisation; ◆ à 5,0 %, l'indice Russell Microcap, qui mesure le rendement des actions de sociétés à microcapitalisation américaine; ◆ à 1,6 %, l'indice Deutsche Bank DBIQ Optimum Yield Diversified Commodity, qui mesure le rendement des contrats sur produits de base; ◆ à 1,1 %, l'indice Deutsche Bank DBIQ Diversified Agriculture, qui mesure le rendement des contrats sur produits agricoles; ◆ à 0,8 %, l'indice Deutsche Bank DBIQ Optimum Yield Industrial Metals, qui mesure le rendement des contrats sur métaux de base; ◆ à 2,2 %, l'indice Bloomberg Gold Tracker, qui mesure le rendement des contrats sur l'or; ◆ à 2,0 %, le sous-indice Bloomberg Silver qui mesure le rendement des contrats sur l'argent; ◆ à 2,7 %, l'indice Solactive Global Silver Miners, qui mesure le rendement des plus grandes sociétés internationales exerçant leurs activités dans le secteur de l'exploration, de l'extraction et/ou de l'affinage de l'argent; ◆ à 5,9 %, l'indice NYSE Arca Gold Miners, qui mesure le rendement des sociétés multinationales cotées en bourse exerçant leurs activités principalement dans le secteur de l'extraction de l'or; ◆ à 7,8 %, l'indice MSCI US REIT, qui mesure le rendement des fiducies de placement immobilier américaines les plus activement négociées; ◆ à 9,9 %, l'indice S&P Global Infrastructure, qui mesure le rendement des actions mondiales du secteur de l'infrastructure cotées en bourse; ◆ à 1,5 %, l'indice S&P Global Water, qui mesure le rendement des actions mondiales englobant les réseaux de distribution d'eau, ainsi que l'infrastructure, le matériel d'alimentation et de potabilisation et les produits liés à l'eau; ◆ à 1,2 %, l'indice NASDAQ OMX Global Water, qui mesure le rendement des sociétés mondiales cotées en bourse qui créent des produits conçus pour conserver et purifier l'eau à usage domestique, commercial et industriel; ◆ à 2,6 %, l'indice NASDAQ OMX US Water, qui mesure le rendement des sociétés américaines cotées en bourse qui créent des produits conçus pour conserver et purifier l'eau à usage domestique, commercial et industriel; ◆ à 13,1 %, l'indice S&P Global Natural Resources, qui mesure le rendement des plus grandes sociétés cotées en bourse du secteur des ressources naturelles et des matières premières; ◆ à 4,8 %, l'indice MVIS Global Agribusiness, qui mesure le rendement des sociétés les plus importantes et les plus liquides exerçant leurs activités dans le secteur agroalimentaire; ◆ à 1,55 %, l'indice S&P Global Timber and Forestry, qui mesure le rendement des actions mondiales du secteur du bois d'œuvre et l'exploitation forestière;

FONDS MD	INDICE DE RÉFÉRENCE
Fonds d'occasions stratégiques MD (suite)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ à 6,9 %, l'indice MSCI World, qui mesure le rendement des marchés boursiers développés à l'échelle mondiale; ◆ à 6,4 %, l'indice Dow Jones Global ex-US Select Real Estate Securities, qui mesure le rendement des titres du secteur de l'immobilier mondial, à l'exception des États-Unis, en tant qu'indicateurs de placements immobiliers directs; ◆ à 1,3 %, l'indice Solactive Global Lithium, qui mesure le rendement des sociétés les plus grandes et les plus liquides exerçant leurs activités dans le secteur de l'exploration et/ou de l'extraction de lithium ou de la production de batteries au lithium; ◆ à 1,3 %, l'indice ISE Water, qui mesure le rendement de sociétés exerçant leurs activités dans la distribution et la filtration d'eau, les technologies de débit et d'autres solutions connexes; ◆ à 1,0 %, l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada, qui mesure le rendement des taux du marché monétaire à court terme canadien.
Fonds stratégique de rendement MD	<ul style="list-style-type: none"> ◆ à 8,5 %, l'indice JP Morgan EMBI Global Core, qui mesure le rendement des obligations de sociétés à rendement élevé des marchés émergents; ◆ à 7,7 %, l'indice Bloomberg Barclays High Yield, qui mesure le rendement de la composante liquide du marché des obligations de sociétés à taux fixe et à rendement élevé libellées en dollars américains; ◆ à 12,2 %, l'indice Bloomberg Barclays US Treasury Inflation-Linked Bond, qui mesure le rendement du marché des titres du Trésor américain protégés contre l'inflation (TIPS); ◆ à 12,2 %, l'indice Bloomberg Barclays US Aggregate Bond, qui mesure les rendements du marché d'obligations imposables à taux fixe de qualité libellées en dollars américains; ◆ à 3,3 %, l'indice S&P Preferred Stock Total Return, qui mesure le rendement des actions privilégiées américaines; ◆ à 7,2 %, l'indice S&P/LSTA U.S. Leveraged Loan 100, qui mesure le rendement des plus importantes facilités sur le marché américain des prêts à effet de levier; ◆ à 10,0 %, l'indice Bloomberg Barclays US MBS, qui mesure le rendement des titres adossés à des créances hypothécaires américains; ◆ à 5,5 %, l'indice Bloomberg Barclays U.S. Convertibles Liquid Bond, qui mesure les rendements des obligations américaines convertibles; ◆ à 9,9 %, l'indice Bloomberg Barclays GLA x USD Float Adj RIC Capped, qui mesure les rendements des obligations internationales de qualité; ◆ à 5,0 %, l'indice Bloomberg Barclays Global Treasury, qui mesure les rendements des titres de créance à taux fixe et en devises locales de gouvernements de pays présentant une qualité de crédit élevée, englobant les marchés développés et émergents; ◆ à 1,7 %, l'indice FTSE International Inflation-Linked Securities Select, qui mesure le rendement des titres indexés sur l'inflation internationale; ◆ à 1,0 %, l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada, qui mesure le rendement des taux du marché monétaire à court terme canadien; ◆ à 0,4 %, l'indice ICE BofAML Global ex-US Issuers High Yield Constrained, qui mesure les rendements des obligations de sociétés internationales à rendement élevé; ◆ à 4,8 %, l'indice Bloomberg Barclays EM Local Currency Government, qui mesure les rendements des titres de créance d'État des marchés émergents libellés en monnaie locale; ◆ à 6,0 %, l'indice Bloomberg Barclays US FRN < 5 yrs, qui mesure le rendement des obligations américaines à taux variable dont le terme à courir est de moins de 5 ans; ◆ à 3,1 %, l'indice ICE BofAML US Corporate, qui mesure le rendement des titres de créance de sociétés de qualité supérieure et libellés en dollars américains; ◆ à 0,6 %, l'indice Wells Fargo Hybrid and Preferred Securities Floating and Variable Rate, qui mesure le rendement des titres privilégiés et hybrides à taux variable; ◆ à 0,9 %, l'indice Bloomberg Barclays USD EMG Govt RIC Capped, qui mesure le rendement des obligations d'État des marchés émergents libellés en dollars américains; ◆ à 50,0 %, l'indice USDCAD 1 Month FX Forward Rate, qui mesure le cours à terme en dollars américains et canadiens sur un mois à la clôture des marchés Bourse de Londres.

CONSEILLERS EN PLACEMENT ET RÔLE DE GESTION FINANCIÈRE MD

Le ou les conseillers en placement des Fonds MD s'occupent des activités et des recherches ayant trait aux placements pour le portefeuille des Fonds. Gestion financière MD choisit un ou plusieurs conseillers en placement pour gérer chaque Fonds MD. Nous nous fondons principalement sur notre recherche pour choisir les conseillers en placement. Nous procédons à une évaluation quantitative et qualitative des compétences et des résultats des conseillers en placement en gestion d'actifs en fonction de catégories d'actifs, de stratégies de placement et de styles de placement précis. Lorsque nous faisons appel à plus d'un conseiller en placement, nous veillons à jumeler des conseillers en placement qui emploient des styles complémentaires pour la même catégorie d'actifs. Chaque conseiller en placement dispose de toute la latitude voulue pour l'achat ou la vente des titres en portefeuille compris dans le segment du Fonds MD qui lui est confié, mais doit le faire selon

les objectifs, les restrictions et les politiques en matière de placement de chaque Fonds MD. Gestion financière MD peut également imposer à un conseiller en placement des contraintes particulières dont ce dernier doit tenir compte lorsqu'il exerce ses activités. Gestion financière MD surveille régulièrement tous les conseillers en placement et peut, dans des cas particuliers, donner des directives sur la sélection de titres particuliers. Nous pouvons retenir les services des conseillers en placement et y mettre fin en tout temps. Même si la plupart des décisions associées à l'achat ou à la vente de titres pour les Fonds MD sont prises par les conseillers en placement, nous pouvons à l'occasion donner des directives sur l'achat ou la vente de tels titres. Pour prendre un exemple parmi d'autres cas possibles, lorsque nous mettons fin aux services d'un conseiller en placement, nous pouvons assurer la transition entre l'ancien conseiller en placement et le ou les nouveaux conseillers en placement et, au besoin, la gestion provisoire du portefeuille. Nous pouvons également acheter ou vendre des titres directement au nom des Fonds MD.

Fonds canadien équilibré de croissance, Précision MD

DÉTAILS DU FONDS

TYPE DE FONDS

Fonds d'actions canadiennes équilibrées

DATE DE CRÉATION

Le 15 septembre 1992 – parts de série A

Le 12 octobre 2017 – parts de série I

Le 6 octobre 2017 – parts de série F

Le 25 juin 2018 – parts de série D

CONSEILLERS EN PLACEMENT

Gestion financière MD inc. d'Ottawa (Ontario).

Hillsdale Investment Management Inc. de Toronto (Ontario).

Jarislowsky, Fraser Limitée de Montréal (Québec).

Gestion de placements Manuvie limitée, de Toronto (Ontario), et ses sous-conseillers, Manulife Investment Management (US) LLC, de Boston (Massachusetts), aux États-Unis, Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited, de Causeway Bay, à Hong Kong et Manulife Investment Management (Europe) Limited de Londres, en Angleterre.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. de Toronto (Ontario).

Gestion de portefeuille Triasima inc. de Montréal (Québec).

Walter Scott & Partners Limited, d'Édimbourg (Écosse).

TITRES OFFERTS

Parts d'un OPC – série A, série I, série F et série D

ADMISSIBILITÉ POUR LES RÉGIMES FISCAUX ENREGISTRÉS

Placement admissible pour les REER, les FERR, les RPDB, les REEL, les CELI et les REEE

FRAIS DE GESTION

Série A – 1,24 %

Série I – Pour les investisseurs institutionnels, les frais de gestion sont négociés avec le porteur de parts et payés par celui-ci directement au gestionnaire. Les investisseurs institutionnels doivent conclure une convention de placement institutionnel avec le gestionnaire. Les frais maximaux sont de 1,24 %. Pour les clients de comptes gérés, les frais de gestion sont de 0 %; cependant, les clients de comptes gérés paient à Conseils en placement privés MD, une division de Gestion financière MD inc., des frais de comptes gérés proportionnels fondés sur les actifs sous gestion. Les frais maximaux sont de 1,56 %.

Série F – 0,29 %

Série D – 0,89 %

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

OBJECTIFS DE PLACEMENT

Les objectifs du Fonds consistent à obtenir un revenu et une croissance à long terme du capital tout en préservant le capital.

Le Fonds investit dans une combinaison d'actions de sociétés canadiennes et étrangères à moyenne et grande capitalisation et de titres à revenu fixe de sociétés et d'États.

Toute dérogation aux objectifs fondamentaux de placement nécessite l'approbation de Gestion financière MD et le consentement des porteurs de titres.

STRATÉGIES DE PLACEMENT

Les placements sont effectués principalement dans des actions canadiennes et étrangères, ainsi que dans des placements à revenu fixe. Le Fonds met l'accent sur les actions pour obtenir une plus-value du capital et produire du revenu et maintient une position sur des placements à revenu fixe pour préserver le capital et produire du revenu.

Le Fonds a recours à une approche dynamique à conseillers en placement multiples afin de tirer parti des points forts de chacun d'entre eux. Les actifs du Fonds sont répartis entre les divers conseillers en placement du Fonds, selon l'évaluation que le gestionnaire fait des compétences des conseillers en placement, de la conjoncture des marchés financiers attendue et du risque inhérent prévu compte tenu de la stratégie de chacun des conseillers en placement.

Au moyen de techniques quantitatives et qualitatives, le gestionnaire et les conseillers en placement du Fonds effectuent une analyse descendante et ascendante afin de constituer un portefeuille bien diversifié qui vise à produire un rendement supérieur (à l'indice de référence) et à assurer une diversification (en évitant une concentration excessive dans un seul style, un seul secteur ou une seule tendance du marché).

Le Fonds peut investir jusqu'à 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

Le Fonds peut investir jusqu'à 25 % de son actif net dans des placements en espèces si les conditions du marché le justifient.

Il est interdit au Fonds de souscrire des titres de sociétés qui fabriquent du tabac ou des produits connexes, ou dont les activités principales sont liées au cannabis ou à des produits connexes.

Le Fonds peut utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré, les swaps et d'autres instruments de même nature d'une façon jugée appropriée pour atteindre les objectifs de placement du Fonds. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture ou pour obtenir une exposition à des titres, des indices ou des devises sans investir directement dans ceux-ci. Les dérivés peuvent être utilisés pour couvrir le Fonds contre les pertes découlant de la fluctuation du cours des placements du Fonds et de son exposition aux devises. Les dérivés peuvent également servir à gérer les risques. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Dérivés » à la page 14 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt de titres. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Prêt de titres » à la page 15 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres organismes de placement collectif qui appliquent une stratégie alternative, notamment des fonds de métaux précieux, des fonds exposés à l'immobilier et des fonds qui sont considérés comme des « OPC alternatifs » aux termes des lois applicables, ce qui peut comprendre d'autres fonds gérés par le gestionnaire.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Le Fonds comporte généralement les risques suivants :

RISQUES	RISQUE PRINCIPAL	RISQUE SECONDAIRE	RISQUE NÉGLIGEABLE
Risque associé aux produits de base			•
Risque associé à la concentration			•
Risque associé à la cybersécurité		•	
Risque associé aux dérivés		•	
Risque associé aux marchés émergents		•	
Risque associé aux fonds négociés en bourse (FNB)		•	
Risque associé aux placements à revenu fixe	•		
Risque associé à la monnaie étrangère	•		
Risque associé aux titres étrangers	•		
Risque associé aux fonds de fonds			•
Risque associé aux obligations à rendement élevé		•	
Risque associé à la transition des TIO			•
Risque associé aux fiducies de revenu		•	
Risque associé aux sociétés à grande capitalisation		•	
Risque associé aux investisseurs importants		•	
Risque associé au manque de liquidité			•
Risque associé au marché	•		
Risque associé au prêt de titres		•	
Risque associé à la série		•	
Risque associé à la vente à découvert			•
Risque associé à la dette d'État		•	
Risque associé à la fiscalité			•
Risque associé aux fonds sous-jacents		•	

Le degré de risque que le gestionnaire a attribué à ce Fonds est faible à moyen.

Si vous voulez connaître la méthode de classification des risques que le gestionnaire a utilisée pour le Fonds, reportez-vous à la rubrique « Classification des risques pour les Fonds MD » à la page 15 du présent prospectus simplifié.

QUI DEVRAIT PLACER SES ÉPARGNES DANS LE FONDS?

Ce Fonds permet à l'investisseur qui est prêt à accepter un risque de placement faible à moyen de détenir toutes les grandes catégories d'actifs. Il convient à un investisseur prudent qui recherche un Fonds à décision unique où la décision concernant la composition de l'actif est prise par le conseiller en placement.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Les OPC gagnent un revenu et des gains en capital. Vous recevrez ces gains sous forme de distributions. Les gains en capital sont distribués chaque année après le 15 décembre. Les distributions de revenu peuvent se faire plusieurs fois par année.

Lorsqu'un Fonds MD effectue une distribution, nous réinvestissons automatiquement la distribution par l'émission de parts supplémentaires du Fonds MD correspondant en valeur au montant de la distribution, à moins que vous ne choisissiez de recevoir votre distribution en espèces. Nous ne verserons la distribution en espèces que si elle est d'au moins 15 \$.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES INVESTISSEURS

Les renseignements suivants ont pour but de vous aider à comparer le coût d'un placement dans le Fonds canadien équilibré de croissance, Précision MD au coût d'un placement dans d'autres OPC.

Le tableau fait état du montant cumulatif des frais et charges du Fonds qui vous seraient imputés indirectement pour chaque placement de 1 000 \$ à supposer que le rendement annuel du Fonds soit constamment de 5 % par année et que le RFG (calculé conformément au Règlement 81-106) du Fonds soit resté ce qu'il était au cours de son dernier exercice pendant la totalité de ces dix ans. Ce pourcentage n'est qu'une hypothèse, les rendements réels pouvant être plus élevés ou moins élevés.

	1 ^{RE} ANNÉE	3 ^E ANNÉE	5 ^E ANNÉE	10 ^E ANNÉE
Série A	15,75 \$	49,65 \$	87,03 \$	198,10 \$
Série I	— \$	— \$	— \$	— \$
Série F	4,83 \$	15,23 \$	26,69 \$	60,75 \$
Série D	11,76 \$	37,07 \$	64,98 \$	147,92 \$

Pour de plus amples renseignements sur les frais et charges, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais et charges » dans la partie A du présent prospectus simplifié.

Fonds d'obligations MD

DÉTAILS DU FONDS

TYPE DE FONDS

Fonds de revenu fixe canadien

DATE DE CRÉATION

Le 1^{er} juillet 1988 – parts de série A

Le 15 janvier 2010 – parts de série I

Le 6 octobre 2017 – parts de série F

Le 25 juin 2018 – parts de série D

CONSEILLERS EN PLACEMENT

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. de Toronto (Ontario) et Gestion de placements Manuvie limitée de Toronto (Ontario), et ses sous-conseillers, Manulife Investment Management (US) LLC, de Boston (Massachusetts), aux États-Unis, Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited, de Causeway Bay, à Hong Kong et Manulife Investment Management (Europe) Limited de Londres, en Angleterre.

TITRES OFFERTS

Parts d'un OPC – série A, série I, série F et série D

ADMISSIBILITÉ POUR LES RÉGIMES FISCAUX ENREGISTRÉS

Placement admissible pour les REER, les FERR, les RPDB, les REEI, les CELI et les REEE

FRAIS DE GESTION

Série A – 0,84 %

Série I – Pour les investisseurs institutionnels, les frais de gestion sont négociés avec le porteur de parts et payés par celui-ci directement au gestionnaire. Les investisseurs institutionnels doivent conclure une convention de placement institutionnel avec le gestionnaire. Les frais maximaux sont de 0,84 %. Pour les clients de comptes gérés, les frais de gestion sont de 0 %; cependant, les clients de comptes gérés paient à Conseils en placement privés MD, une division de Gestion financière MD inc., des frais de comptes gérés proportionnels fondés sur les actifs sous gestion. Les frais maximaux sont de 1,56 %.

Série F – 0,04 %

Série D – 0,50 %

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

OBJECTIFS DE PLACEMENT

Les objectifs du Fonds consistent à préserver le capital et à produire un revenu, la plus-value du capital étant un objectif secondaire.

Le Fonds investit dans diverses obligations du gouvernement du Canada et des provinces, de municipalités et de sociétés, ainsi que dans des obligations garanties par des actifs, venant à échéance à moyen ou à long terme. Le Fonds peut également investir dans des titres étrangers.

Toute dérogation aux objectifs fondamentaux de placement nécessite l'approbation de Gestion financière MD et le consentement des porteurs de titres.

STRATÉGIES DE PLACEMENT

Le Fonds a recours à une approche dynamique à conseillers en placement multiples en vue de préserver le capital et d'obtenir un revenu élevé. En utilisant les forces propres à chaque conseiller en placement, le Fonds cherche à produire un rendement supérieur (à l'indice de référence) au moyen d'une combinaison de revenu et de gains en capital ainsi que d'une exposition au risque diversifiée. Les actifs du Fonds sont répartis entre les divers conseillers en placement du Fonds, selon l'évaluation que le gestionnaire fait des compétences des conseillers en placement, de la conjoncture des marchés financiers attendue et du risque inhérent prévu compte tenu de la stratégie de chacun des conseillers en placement.

Principalement axé sur les placements canadiens, le Fonds peut investir dans une vaste gamme de titres à revenu fixe, y compris, notamment, des titres à revenu fixe à rendement élevé, des titres de créance de marchés émergents, des prêts bancaires, des titres adossés à des créances hypothécaires, des obligations convertibles, des fiducies de placement immobilier, des actions privilégiées et des titres adossés à des créances mobilières.

Le Fonds n'investira habituellement pas plus de 25 % de son portefeuille dans des titres de créance dont la note est de qualité inférieure.

Le Fonds n'investira habituellement pas plus de 30 % de son portefeuille dans des titres non canadiens.

Le Fonds peut investir jusqu'à 25 % de son actif net dans des placements en espèces si les conditions du marché le justifient.

Il est interdit au Fonds de souscrire des titres de sociétés qui fabriquent du tabac ou des produits connexes, ou dont les activités principales sont liées au cannabis ou à des produits connexes.

Le Fonds peut utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré, les swaps et d'autres instruments de même nature d'une façon jugée appropriée pour atteindre les objectifs de placement du Fonds. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture ou pour obtenir une exposition à des titres, des indices ou des devises sans investir directement dans ceux-ci. Les dérivés peuvent être utilisés pour couvrir le Fonds contre les pertes découlant de la fluctuation du cours des placements du Fonds et de son exposition aux devises. Les dérivés peuvent également servir à gérer les risques. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Dérivés » à la page 14 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt de titres. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Prêt de titres » à la page 15 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres organismes de placement collectif qui appliquent une stratégie alternative, notamment des fonds de métaux précieux, des fonds exposés à l'immobilier et des fonds qui sont considérés comme des « OPC alternatifs » aux termes des lois applicables, ce qui peut comprendre d'autres fonds gérés par le gestionnaire.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Le Fonds comporte généralement les risques suivants :

RISQUES	RISQUE PRINCIPAL	RISQUE SECONDAIRE	RISQUE NÉGLIGEABLE
Risque associé aux produits de base			•
Risque associé à la concentration			•
Risque associé à la cybersécurité		•	
Risque associé aux dérivés		•	
Risque associé aux marchés émergents			•
Risque associé aux fonds négociés en bourse (FNB)			•
Risque associé aux placements à revenu fixe	•		
Risque associé à la monnaie étrangère		•	
Risque associé aux titres étrangers		•	
Risque associé aux fonds de fonds			•
Risque associé aux obligations à rendement élevé		•	
Risque associé à la transition des TIO			•
Risque associé aux fiducies de revenu			•
Risque associé aux sociétés à grande capitalisation			•
Risque associé aux investisseurs importants	•		
Risque associé au manque de liquidité			•
Risque associé au marché			•
Risque associé au prêt de titres		•	
Risque associé à la série		•	
Risque associé à la vente à découvert			•
Risque associé à la dette d'État		•	
Risque associé à la fiscalité			•
Risque associé aux fonds sous-jacents		•	

Au 1^{er} mai 2021, le Portefeuille de croissance modérée, Précision MD, le Portefeuille équilibré de croissance, Précision MD et le Portefeuille équilibré modéré, Précision MD détenaient environ 12,06 %, 11,73 % et 23,95 % des parts du Fonds, respectivement. Reportez-vous à la rubrique « Risque associé aux investisseurs importants » dans la partie A du présent prospectus simplifié pour une description des risques associés aux demandes de rachat que pourraient présenter ces investisseurs.

Le degré de risque que le gestionnaire a attribué à ce Fonds est faible.

Si vous voulez connaître la méthode de classification des risques que le gestionnaire a utilisée pour le Fonds, reportez-vous à la rubrique « Classification des risques pour les Fonds MD » à la page 15 du présent prospectus simplifié.

QUI DEVRAIT PLACER SES ÉPARGNES DANS LE FONDS?

Ce Fonds convient comme placement pivot pour le volet titres à revenu fixe canadiens d'un portefeuille pour un investisseur qui est prêt à accepter un risque de placement faible. Le Fonds ne convient pas à un investisseur dont l'objectif principal est la plus-value du capital.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Les OPC gagnent un revenu et des gains en capital. Vous recevrez ces gains sous forme de distributions. Les gains en capital sont distribués chaque année après le 15 décembre. Les distributions de revenu peuvent se faire plusieurs fois par année.

Lorsqu'un Fonds MD effectue une distribution, nous réinvestissons automatiquement la distribution par l'émission de parts supplémentaires du Fonds MD correspondant en valeur au montant de la distribution, à moins que vous ne choisissiez de recevoir votre distribution en espèces. Nous ne verserons la distribution en espèces que si elle est d'au moins 15 \$.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES INVESTISSEURS

Les renseignements suivants ont pour but de vous aider à comparer le coût d'un placement dans des parts du Fonds d'obligations MD au coût d'un placement dans d'autres OPC.

Le tableau fait état du montant cumulatif des frais et charges du Fonds qui vous seraient imputés indirectement pour chaque placement de 1 000 \$ à supposer que le rendement annuel du Fonds soit constamment de 5 % par année et que le RFG (calculé conformément au Règlement 81-106) du Fonds soit resté ce qu'il était au cours de son dernier exercice pendant la totalité de ces dix ans. Ce pourcentage n'est qu'une hypothèse, les rendements réels pouvant être plus élevés ou moins élevés.

	1 ^{RE} ANNÉE	3 ^E ANNÉE	5 ^E ANNÉE	10 ^E ANNÉE
Série A	10,50 \$	33,10 \$	58,02 \$	132,07 \$
Série I	— \$	— \$	— \$	— \$
Série F	1,26 \$	3,97 \$	6,96 \$	15,85 \$
Série D	6,62 \$	20,85 \$	36,55 \$	83,20 \$

Pour de plus amples renseignements sur les frais et charges, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais et charges » dans la partie A du présent prospectus simplifié.

Fonds d'obligations à court terme MD

DÉTAILS DU FONDS

TYPE DE FONDS

Fonds de revenu fixe canadien

DATE DE CRÉATION

Le 1^{er} octobre 1995 – parts de série A

Le 15 janvier 2010 – parts de série I

Le 13 octobre 2017 – parts de série F

Le 25 juin 2018 – parts de série D

CONSEILLERS EN PLACEMENT

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. de Toronto (Ontario) et Gestion de placements Manuvie limitée de Toronto (Ontario), et ses sous-conseillers, Manulife Investment Management (US) LLC, de Boston (Massachusetts), aux États-Unis, Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited, de Causeway Bay, à Hong Kong et Manulife Investment Management (Europe) Limited de Londres, en Angleterre.

TITRES OFFERTS

Parts d'un OPC – série A, série I, série F et série D

ADMISSIBILITÉ POUR LES RÉGIMES FISCAUX ENREGISTRÉS

Placement admissible pour les REER, les FERR, les RPDB, les REEI, les CELI et les REEE

FRAIS DE GESTION

Série A – 0,84 %

Série I – Pour les investisseurs institutionnels, les frais de gestion sont négociés avec le porteur de parts et payés par celui-ci directement au gestionnaire. Les investisseurs institutionnels doivent conclure une convention de placement institutionnel avec le gestionnaire. Les frais maximaux sont de 0,84 %. Pour les clients de comptes gérés, les frais de gestion sont de 0 %; cependant, les clients de comptes gérés paient à Conseils en placement privés MD, une division de Gestion financière MD inc., des frais de comptes gérés proportionnels fondés sur les actifs sous gestion. Les frais maximaux sont de 1,56 %.

Série F – 0,04 %

Série D – 0,45 %

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

OBJECTIFS DE PLACEMENT

Les objectifs du Fonds consistent à préserver le capital et à produire du revenu.

Le Fonds investit dans des obligations du gouvernement du Canada, des provinces ou des municipalités, des obligations de sociétés, des obligations de sociétés d'État garanties par le gouvernement, des hypothèques de la National Housing Association (NHA), des prêts hypothécaires résidentiels classiques et des hypothèques garanties par la NHA. Le Fonds peut également investir dans des titres étrangers.

Toute dérogation aux objectifs fondamentaux de placement nécessite l'approbation de Gestion financière MD et le consentement des porteurs de titres.

STRATÉGIES DE PLACEMENT

Le Fonds a recours à une approche dynamique à conseillers en placement multiples en vue de préserver le capital et d'obtenir un revenu élevé. En utilisant les forces propres à chaque conseiller en placement, le Fonds cherche à produire un rendement supérieur (à l'indice de référence) au moyen d'une combinaison de revenu et de gains en capital ainsi que d'une exposition au risque diversifiée. Les actifs du Fonds sont répartis entre les divers conseillers en placement du Fonds, selon l'évaluation que le gestionnaire fait des compétences des conseillers en placement, de la conjoncture des marchés financiers attendue et du risque inhérent prévu compte tenu de la stratégie de chacun des conseillers en placement.

Principalement axé sur les placements canadiens, le Fonds peut investir dans une vaste gamme de titres à revenu fixe, y compris, notamment, des titres à revenu fixe à rendement élevé, des titres de créance de marchés émergents, des prêts bancaires, des titres adossés à des créances hypothécaires, des obligations convertibles, des fiducies de placement immobilier, des actions privilégiées et des titres adossés à des créances mobilières.

Le Fonds n'investira habituellement pas plus de 25 % de son portefeuille dans des titres de créance dont la note est de qualité inférieure.

Le Fonds n'investira habituellement pas plus de 30 % de son portefeuille dans des titres non canadiens.

Le Fonds s'attend à ce que son taux de rotation des titres en portefeuille dépasse 70 %. Pour de plus amples renseignements sur l'incidence de ce taux sur votre placement, reportez-vous à la rubrique « Taux de rotation des titres en portefeuille » à la page 15.

Le conseiller en placement ou le gestionnaire peuvent convertir jusqu'à 25 % de l'actif net du Fonds en liquidités si les conditions du marché le justifient.

Il est interdit au Fonds de souscrire des titres de sociétés qui fabriquent du tabac ou des produits connexes, ou dont les activités principales sont liées au cannabis ou à des produits connexes.

Le Fonds peut utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré, les swaps et d'autres instruments de même nature d'une façon jugée appropriée pour atteindre les objectifs de placement du Fonds. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture ou pour obtenir une exposition à des titres, des indices ou des devises sans investir directement dans ceux-ci. Les dérivés peuvent être utilisés pour couvrir le Fonds contre les pertes découlant de la fluctuation du cours des placements du Fonds et de son exposition aux devises. Les dérivés peuvent également servir à gérer les risques. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Dérivés » à la page 14 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt de titres. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Prêt de titres » à la page 15 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres organismes de placement collectif qui appliquent une stratégie alternative, notamment des fonds de métaux précieux, des fonds exposés à l'immobilier et des fonds qui sont considérés comme des « OPC alternatifs » aux termes des lois applicables, ce qui peut comprendre d'autres fonds gérés par le gestionnaire.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Le Fonds comporte généralement les risques suivants :

RISQUES	RISQUE PRINCIPAL	RISQUE SECONDAIRE	RISQUE NÉGLIGEABLE
Risque associé aux produits de base			•
Risque associé à la concentration			•
Risque associé à la cybersécurité		•	
Risque associé aux dérivés		•	
Risque associé aux marchés émergents			•
Risque associé aux fonds négociés en bourse (FNB)			•
Risque associé aux placements à revenu fixe	•		
Risque associé à la monnaie étrangère			•
Risque associé aux titres étrangers			•
Risque associé aux fonds de fonds			•
Risque associé aux obligations à rendement élevé		•	
Risque associé à la transition des TIO			•
Risque associé aux fiducies de revenu			•
Risque associé aux sociétés à grande capitalisation			•
Risque associé aux investisseurs importants	•		
Risque associé au manque de liquidité			•
Risque associé au marché			•
Risque associé au prêt de titres		•	
Risque associé à la série		•	
Risque associé à la vente à découvert			•
Risque associé à la dette d'État		•	
Risque associé à la fiscalité			•
Risque associé aux fonds sous-jacents		•	

Au 1^{er} mai 2021, le Portefeuille de revenu équilibré, Précision MD et le Portefeuille conservateur, Précision MD détenaient environ 18,11 % et 62,36 % des parts du Fonds, respectivement. Reportez-vous à la rubrique « Risque associé aux investisseurs importants » dans la partie A du présent prospectus simplifié pour une description des risques associés aux demandes de rachat que pourraient présenter ces investisseurs.

Le degré de risque que le gestionnaire a attribué à ce Fonds est faible.

Si vous voulez connaître la méthode de classification des risques que le gestionnaire a utilisée pour le Fonds, reportez-vous à la rubrique « Classification des risques pour les Fonds MD » à la page 15 du présent prospectus simplifié.

QUI DEVRAIT PLACER SES ÉPARGNES DANS LE FONDS?

Ce Fonds convient aux investisseurs allergiques au risque qui recherchent un risque de placement faible dans des titres à revenu fixe. Puisque les placements dans les actifs à court terme comportent moins de risques, le Fonds, dont les échéances sont brèves, est moins susceptible que la plupart des fonds d'obligations d'être volatil.

Le Fonds ne convient pas à un investisseur dont l'objectif principal est la plus-value du capital à long terme.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Les OPC gagnent un revenu et des gains en capital. Vous recevrez ces gains sous forme de distributions. Les gains en capital sont distribués chaque année après le 15 décembre. Les distributions de revenu peuvent se faire plusieurs fois par année.

Lorsqu'un Fonds MD effectue une distribution, nous réinvestissons automatiquement la distribution par l'émission de parts supplémentaires du Fonds MD correspondant en valeur au montant de la distribution, à moins que vous ne choisissiez de recevoir votre distribution en espèces. Nous ne verserons la distribution en espèces que si elle est d'au moins 15 \$.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES INVESTISSEURS

Les renseignements suivants ont pour but de vous aider à comparer le coût d'un placement dans le Fonds d'obligations à court terme MD au coût d'un placement dans d'autres OPC.

Le tableau fait état du montant cumulatif des frais et charges du Fonds qui vous seraient imputés indirectement pour chaque placement de 1 000 \$ à supposer que le rendement annuel du Fonds soit constamment de 5 % par année et que le RFG (calculé conformément au Règlement 81-106) du Fonds soit resté ce qu'il était au cours de son dernier exercice pendant la totalité de ces dix ans. Ce pourcentage n'est qu'une hypothèse, les rendements réels pouvant être plus élevés ou moins élevés.

	1 ^{RE} ANNÉE	3 ^E ANNÉE	5 ^E ANNÉE	10 ^E ANNÉE
Série A	10,50 \$	33,10 \$	58,02 \$	132,07 \$
Série I	— \$	— \$	— \$	— \$
Série F	1,26 \$	3,97 \$	6,96 \$	15,85 \$
Série D	6,20 \$	19,53 \$	34,23 \$	77,92 \$

Pour de plus amples renseignements sur les frais et charges, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais et charges » dans la partie A du présent prospectus simplifié.

Fonds canadien de croissance modérée, Précision MD

DÉTAILS DU FONDS

TYPE DE FONDS

Fonds d'actions canadiennes équilibrées

DATE DE CRÉATION

Le 25 septembre 1992 – parts de série A

Le 12 octobre 2017 – parts de série I

Le 2 octobre 2017 – parts de série F

Le 25 juin 2018 – parts de série D

CONSEILLERS EN PLACEMENT

Gestion financière MD inc., d'Ottawa (Ontario); Gestion de placements Manuvie limitée, de Toronto (Ontario), et ses sous-conseillers, Manulife Investment Management (US) LLC, de Boston (Massachusetts), aux États-Unis, Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited, de Causeway Bay, à Hong Kong et Manulife Investment Management (Europe) Limited de Londres, en Angleterre; Gestion d'actifs 1832 S.E.C. de Toronto (Ontario), et Placements Montrusco Bolton inc. de Montréal (Québec).

TITRES OFFERTS

Parts d'un OPC – série A, série I, série F et série D

ADMISSIBILITÉ POUR LES RÉGIMES FISCAUX ENREGISTRÉS

Placement admissible pour les REER, les FERR, les RPDB, les REEI, les CELI et les REEE

FRAIS DE GESTION

Série A – 1,24 %

Série I – Pour les investisseurs institutionnels, les frais de gestion sont négociés avec le porteur de parts et payés par celui-ci directement au gestionnaire. Les investisseurs institutionnels doivent conclure une convention de placement institutionnel avec le gestionnaire. Les frais maximaux sont de 1,24 %. Pour les clients de comptes gérés, les frais de gestion sont de 0 %; cependant, les clients de comptes gérés paient à Conseils en placement privés MD, une division de Gestion financière MD inc., des frais de comptes gérés proportionnels fondés sur les actifs sous gestion. Les frais maximaux sont de 1,56 %.

Série F – 0,29 %

Série D – 0,89 %

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

OBJECTIFS DE PLACEMENT

L'objectif de placement du Fonds consiste à maximiser le revenu de dividendes de manière à préserver le capital.

Le Fonds investit principalement dans des actions ordinaires et privilégiées de qualité supérieure donnant droit à des dividendes émises par des sociétés canadiennes de divers secteurs. Le Fonds peut également investir dans des obligations et des titres de créance à court terme ainsi que dans des fiducies de revenu.

Toute dérogation aux objectifs fondamentaux de placement nécessite l'approbation de Gestion financière MD et le consentement des porteurs de titres.

STRATÉGIES DE PLACEMENT

Les placements sont effectués principalement dans des actions canadiennes et étrangères, ainsi que dans des placements à revenu fixe. Le Fonds met l'accent sur les actions pour obtenir une plus-value du capital et produire du revenu et maintient une position sur des placements à revenu fixe pour préserver le capital et produire du revenu.

Le Fonds a recours à une approche dynamique à conseillers en placement multiples afin de tirer parti des points forts de chacun d'entre eux. Les actifs du Fonds sont répartis entre les divers conseillers en placement du Fonds, selon l'évaluation que le gestionnaire fait des compétences des conseillers en placement, de la conjoncture des marchés financiers attendue et du risque inhérent prévu compte tenu de la stratégie de chacun des conseillers en placement.

Au moyen de techniques quantitatives et qualitatives, le gestionnaire et les conseillers en placement du Fonds effectuent une analyse descendante et ascendante afin de constituer un portefeuille bien diversifié qui vise à produire un rendement supérieur (à l'indice de référence) et à assurer une diversification (en évitant une concentration excessive dans un seul style, un seul secteur ou une seule tendance du marché).

Le Fonds peut investir jusqu'à 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

Le Fonds n'investira habituellement pas plus de 25 % de son portefeuille dans des titres de créance dont la note est de qualité inférieure.

Le Fonds peut investir jusqu'à 25 % de son actif net dans des placements en espèces si les conditions du marché le justifient.

Il est interdit au Fonds de souscrire des titres de sociétés qui fabriquent du tabac ou des produits connexes, ou dont les activités principales sont liées au cannabis ou à des produits connexes.

Le Fonds peut utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré, les swaps et d'autres instruments de même nature d'une façon jugée appropriée pour atteindre les objectifs de placement du Fonds. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture ou pour obtenir une exposition à des titres, des indices ou des devises sans investir directement dans ceux-ci. Les dérivés peuvent être utilisés pour couvrir le Fonds contre les pertes découlant de la fluctuation du cours des placements du Fonds et de son exposition aux devises. Les dérivés peuvent également servir à gérer les risques. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Dérivés » à la page 14 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt de titres. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Prêt de titres » à la page 15 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres organismes de placement collectif qui appliquent une stratégie alternative, notamment des fonds de métaux précieux, des fonds exposés à l'immobilier et des fonds qui sont considérés comme des « OPC alternatifs » aux termes des lois applicables, ce qui peut comprendre d'autres fonds gérés par le gestionnaire.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Le Fonds comporte généralement les risques suivants :

RISQUES	RISQUE PRINCIPAL	RISQUE SECONDAIRE	RISQUE NÉGLIGEABLE
Risque associé aux produits de base			•
Risque associé à la concentration		•	
Risque associé à la cybersécurité		•	
Risque associé aux dérivés		•	
Risque associé aux marchés émergents		•	
Risque associé aux fonds négociés en bourse (FNB)			•
Risque associé aux placements à revenu fixe	•		
Risque associé à la monnaie étrangère		•	
Risque associé aux titres étrangers		•	
Risque associé aux fonds de fonds			•
Risque associé aux obligations à rendement élevé		•	
Risque associé à la transition des TIO			•
Risque associé aux fiducies de revenu		•	
Risque associé aux sociétés à grande capitalisation	•		
Risque associé aux investisseurs importants		•	
Risque associé au manque de liquidité			•
Risque associé au marché	•		
Risque associé au prêt de titres		•	
Risque associé à la série		•	
Risque associé à la vente à découvert			•
Risque associé à la dette d'État		•	
Risque associé à la fiscalité			•
Risque associé aux fonds sous-jacents		•	

Le degré de risque que le gestionnaire a attribué à ce Fonds est faible à moyen.

Si vous voulez connaître la méthode de classification des risques que le gestionnaire a utilisée pour le Fonds, reportez-vous à la rubrique « Classification des risques pour les Fonds MD » à la page 15 du présent prospectus simplifié.

QUI DEVRAIT PLACER SES ÉPARGNES DANS LE FONDS?

Ce Fonds convient aux investisseurs qui recherchent un revenu présentant un avantage fiscal et qu'une exposition au marché des actions n'inquiète pas.

Ce Fonds convient aux investisseurs qui sont prêts à accepter un risque de placement faible à moyen.

Les investisseurs devraient étudier la possibilité de détenir ce Fonds dans des comptes non enregistrés afin de profiter du traitement fiscal préférentiel accordé au revenu de dividendes.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Les OPC gagnent un revenu et des gains en capital. Vous recevrez ces gains sous forme de distributions. Les gains en capital sont distribués chaque année après le 15 décembre. Les distributions de revenu peuvent se faire plusieurs fois par année.

Lorsqu'un Fonds MD effectue une distribution, nous réinvestissons automatiquement la distribution par l'émission de parts supplémentaires du Fonds MD correspondant en valeur au montant de la distribution, à moins que vous ne choisissiez de recevoir votre distribution en espèces. Nous ne verserons la distribution en espèces que si elle est d'au moins 15 \$.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES INVESTISSEURS

Les renseignements suivants ont pour but de vous aider à comparer le coût d'un placement dans le Fonds canadien de croissance modérée, Précision MD au coût d'un placement dans d'autres OPC.

Le tableau fait état du montant cumulatif des frais et charges du Fonds qui vous seraient imputés indirectement pour chaque placement de 1 000 \$ à supposer que le rendement annuel du Fonds soit constamment de 5 % par année et que le RFG (calculé conformément au Règlement 81-106) du Fonds soit resté ce qu'il était au cours de son dernier exercice pendant la totalité de ces dix ans. Ce pourcentage n'est qu'une hypothèse, les rendements réels pouvant être plus élevés ou moins élevés.

	1 ^{RE} ANNÉE	3 ^E ANNÉE	5 ^E ANNÉE	10 ^E ANNÉE
Série A	15,86 \$	49,98 \$	87,61 \$	199,42 \$
Série I	— \$	— \$	— \$	— \$
Série F	4,83 \$	15,23 \$	26,69 \$	60,75 \$
Série D	11,55 \$	36,41 \$	63,82 \$	145,27 \$

Pour de plus amples renseignements sur les frais et charges, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais et charges » dans la partie A du présent prospectus simplifié.

Fonds d'actions MD

DÉTAILS DU FONDS

TYPE DE FONDS

Fonds d'actions canadiennes

DATE DE CRÉATION

Le 28 février 1966 – parts de série A

Le 15 janvier 2010 – parts de série I

Le 3 octobre 2017 – parts de série F

Le 25 juin 2018 – parts de série D

CONSEILLERS EN PLACEMENT

Pour les titres canadiens : Hillsdale Investment Management Inc. de Toronto (Ontario); Jarislowsky, Fraser Limitée de Montréal (Québec); Gestion de portefeuille Triasima inc. de Montréal (Québec).

Pour les titres étrangers : Barrow, Hanley, Mewhinney & Strauss, LLC, Dallas (Texas), aux États-Unis; Fiduciary Management Inc., Milwaukee (Wisconsin), aux États-Unis; EARNEST Partners LLC, Atlanta (Géorgie), aux États-Unis; LSV Asset Management, Chicago (Illinois), aux États-Unis; Jarislowsky, Fraser Limitée de Montréal (Québec).

Gestion financière MD inc., d'Ottawa (Ontario), offre des conseils relativement aux réserves de liquidités et aux positions sur devises du Fonds.

TITRES OFFERTS

Parts d'un OPC – série A, série I, série F et série D

ADMISSIBILITÉ POUR LES RÉGIMES FISCAUX ENREGISTRÉS

Placement admissible pour les REER, les FERR, les RPDB, les REEI, les CELI et les REEE

FRAIS DE GESTION

Série A – 1,24 %

Série I – Pour les investisseurs institutionnels, les frais de gestion sont négociés avec le porteur de parts et payés par celui-ci directement au gestionnaire. Les investisseurs institutionnels doivent conclure une convention de placement institutionnel avec le gestionnaire. Les frais maximaux sont de 1,24 %. Pour les clients de comptes gérés, les frais de gestion sont de 0 %; cependant, les clients de comptes gérés paient à Conseils en placement privés MD, une division de Gestion financière MD inc., des frais de comptes gérés proportionnels fondés sur les actifs sous gestion. Les frais maximaux sont de 1,56 %.

Série F – 0,29 %

Série D – 0,70 %

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

OBJECTIFS DE PLACEMENT

Les objectifs du Fonds consistent à obtenir une croissance du capital à long terme tout en s'efforçant de préserver le capital, la production d'un revenu étant un objectif secondaire.

Le Fonds investit dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres de sociétés canadiennes à petite, moyenne et grande capitalisation.

Le Fonds peut investir jusqu'à 30 % de son portefeuille dans des titres non canadiens.

Toute dérogation aux objectifs fondamentaux de placement nécessite l'approbation de Gestion financière MD et le consentement des porteurs de titres.

STRATÉGIES DE PLACEMENT

Le Fonds a recours à une approche dynamique à conseillers en placement multiples afin de tirer parti des points forts de chacun d'entre eux. Les actifs du Fonds sont répartis entre les divers conseillers en placement du Fonds, selon l'évaluation que le gestionnaire fait des compétences des conseillers en placement, de la conjoncture des marchés financiers attendue et du risque inhérent prévu compte tenu de la stratégie de chacun des conseillers en placement.

Les conseillers en placement visent à produire un portefeuille bien diversifié en vue de procurer un rendement supérieur (à l'indice de référence) et de privilégier des placements diversifiés (en évitant une concentration trop importante dans un seul style, un seul secteur ou une seule tendance du marché).

Le Fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes de qualité, acquis à des prix raisonnables, dans toutes les catégories de capitalisation boursière.

Le Fonds peut investir jusqu'à 30 % de son portefeuille dans des titres non canadiens.

Le Fonds peut investir jusqu'à 25 % de son actif net dans des placements en espèces si les conditions du marché le justifient.

Il est interdit au Fonds de souscrire des titres de sociétés qui fabriquent du tabac ou des produits connexes, ou les activités principales sont liées au cannabis ou aux produits connexes.

Le Fonds peut utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré, les swaps et d'autres instruments de même nature d'une façon jugée appropriée pour atteindre les objectifs de placement du Fonds. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture ou pour obtenir une exposition à des titres, des indices ou des devises sans investir directement dans ceux-ci. Les dérivés peuvent être utilisés pour couvrir le Fonds contre les pertes découlant de la fluctuation du cours des placements du Fonds et de son exposition aux devises. Les dérivés peuvent également servir à gérer les risques. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Dérivés » à la page 14 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt de titres. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Prêt de titres » à la page 15 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres organismes de placement collectif qui appliquent une stratégie alternative, notamment des fonds de métaux précieux, des fonds exposés à l'immobilier et des fonds qui sont considérés comme des « OPC alternatifs » aux termes des lois applicables, ce qui peut comprendre d'autres fonds gérés par le gestionnaire.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Le Fonds comporte généralement les risques suivants :

RISQUES	RISQUE PRINCIPAL	RISQUE SECONDAIRE	RISQUE NÉGLIGEABLE
Risque associé aux produits de base			•
Risque associé à la concentration			•
Risque associé à la cybersécurité		•	
Risque associé aux dérivés		•	
Risque associé aux marchés émergents			•
Risque associé aux fonds négociés en bourse (FNB)		•	
Risque associé aux placements à revenu fixe		•	
Risque associé à la monnaie étrangère	•		
Risque associé aux titres étrangers	•		
Risque associé aux fonds de fonds			•
Risque associé aux obligations à rendement élevé		•	
Risque associé à la transition des TIO			•
Risque associé aux fiducies de revenu		•	
Risque associé aux sociétés à grande capitalisation		•	
Risque associé aux investisseurs importants		•	
Risque associé au manque de liquidité		•	
Risque associé au marché	•		
Risque associé au prêt de titres		•	
Risque associé à la série		•	
Risque associé à la vente à découvert			•
Risque associé à la dette d'État			•
Risque associé à la fiscalité			•
Risque associé aux fonds sous-jacents		•	

Le degré de risque que le gestionnaire a attribué à ce Fonds est moyen.

Si vous voulez connaître la méthode de classification des risques que le gestionnaire a utilisée pour le Fonds, reportez-vous à la rubrique « Classification des risques pour les Fonds MD » à la page 15 du présent prospectus simplifié.

QUI DEVRAIT PLACER SES ÉPARGNES DANS LE FONDS?

Ce Fonds convient comme avoir principal en actions canadiennes. Le Fonds maximise en général la participation dans les placements étrangers. Les investisseurs doivent savoir qu'une partie de leur placement sera constituée de titres étrangers.

Ce Fonds convient aux investisseurs qui sont prêts à accepter un risque de placement moyen.

Le Fonds ne convient pas comme placement à court terme.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Les OPC gagnent un revenu et des gains en capital. Vous recevrez ces gains sous forme de distributions. Les gains en capital sont distribués chaque année après le 15 décembre. Les distributions de revenu peuvent se faire plusieurs fois par année.

Lorsqu'un Fonds MD effectue une distribution, nous réinvestissons automatiquement la distribution par l'émission de parts supplémentaires du Fonds MD correspondant en valeur au montant de la distribution, à moins que vous ne choisissiez de recevoir votre distribution en espèces. Nous ne verserons la distribution en espèces que si elle est d'au moins 15 \$.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES INVESTISSEURS

Les renseignements suivants ont pour but de vous aider à comparer le coût d'un placement dans le Fonds d'actions MD au coût d'un placement dans d'autres OPC.

Le tableau fait état du montant cumulatif des frais et charges du Fonds qui vous seraient imputés indirectement pour chaque placement de 1 000 \$ à supposer que le rendement annuel du Fonds soit constamment de 5 % par année et que le RFG (calculé conformément au Règlement 81-106) du Fonds soit resté ce qu'il était au cours de son dernier exercice pendant la totalité de ces dix ans. Ce pourcentage n'est qu'une hypothèse, les rendements réels pouvant être plus élevés ou moins élevés.

	1 ^{RE} ANNÉE	3 ^E ANNÉE	5 ^E ANNÉE	10 ^E ANNÉE
Série A	16,07 \$	50,64 \$	88,77 \$	202,06 \$
Série I	— \$	— \$	— \$	— \$
Série F	5,15 \$	16,22 \$	28,43 \$	64,71 \$
Série D	9,87 \$	31,12 \$	54,54 \$	124,14 \$

Pour de plus amples renseignements sur les frais et charges, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais et charges » dans la partie A du présent prospectus simplifié.

Placements d'avenir MD Limitée

DÉTAILS DU FONDS

TYPE DE FONDS

Fonds d'actions mondiales

DATE DE CRÉATION

Le 1^{er} décembre 1969 – actions de série A*

Le 15 janvier 2010 – actions de série I

Le 2 octobre 2017 – actions de série F

Le 25 juin 2018 – actions de série D

*Avant le 28 septembre 2007, les actions de série A s'appelaient actions de catégorie A.

CONSEILLERS EN PLACEMENT

Gestion financière MD inc. d'Ottawa (Ontario).

Jarislowsky, Fraser Limitée de Montréal (Québec).

Walter Scott & Partners Limited d'Édimbourg (Écosse).

TITRES OFFERTS

Actions – série A, série I, série F et série D

ADMISSIBILITÉ POUR LES RÉGIMES FISCAUX ENREGISTRÉS

Placement admissible pour les REER, les FERR, les RPDB, les REEI, les CELI et les REEE

FRAIS DE GESTION

Série A – 1,24 %

Série I – Pour les investisseurs institutionnels, les frais de gestion sont négociés avec l'actionnaire et payés par celui-ci directement au gestionnaire. Les investisseurs institutionnels doivent conclure une convention de placement institutionnel avec le gestionnaire. Les frais maximaux sont de 1,24 %. Pour les clients de comptes gérés, les frais de gestion sont de 0 %; cependant, les clients de comptes gérés paient à Conseils en placement privés MD, une division de Gestion financière MD inc., des frais de comptes gérés proportionnels fondés sur les actifs sous gestion. Les frais maximaux sont de 1,56 %.

Série F – 0,29 %

Série D – 0,84 %

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

OBJECTIFS DE PLACEMENT

Les objectifs du Fonds sont la croissance à long terme du capital et la préservation du capital, la production d'un revenu étant un objectif secondaire.

Le Fonds investit dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres partout dans le monde. Les actifs sont surtout placés dans des sociétés à moyenne ou à grande capitalisation de pays industrialisés; toutefois, jusqu'à concurrence de 15 % des actifs nets peuvent être placés sur des marchés émergents.

Toute dérogation aux objectifs fondamentaux de placement nécessite l'approbation de Gestion financière MD et le consentement des porteurs de titres.

STRATÉGIES DE PLACEMENT

Le Fonds a recours à une approche dynamique à conseillers en placement multiples afin de tirer parti des points forts de chacun d'entre eux. Les actifs du Fonds sont répartis entre les divers conseillers en placement du Fonds, selon l'évaluation que le gestionnaire fait des compétences des conseillers en placement, de la conjoncture des marchés financiers attendue et du risque inhérent prévu compte tenu de la stratégie de chacun des conseillers en placement.

Les conseillers en placement visent à produire un portefeuille bien diversifié en vue de procurer un rendement supérieur (à l'indice de référence) et de privilégier des placements diversifiés (en évitant une concentration trop importante dans un seul style, un seul secteur ou une seule tendance du marché).

Le Fonds peut investir jusqu'à 25 % de son actif net dans des placements en espèces si les conditions du marché le justifient.

Il est interdit au Fonds de souscrire des titres de sociétés qui fabriquent du tabac ou des produits connexes, ou dont les activités principales sont liées au cannabis ou à des produits connexes.

Le Fonds peut utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré, les swaps et d'autres instruments de même nature d'une façon jugée appropriée pour atteindre les objectifs de placement du Fonds. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture ou pour obtenir une exposition à des titres, des indices ou des devises sans investir directement dans ceux-ci. Les dérivés peuvent être utilisés pour couvrir le Fonds contre les pertes découlant de la fluctuation du cours des placements du Fonds et de son exposition aux devises. Les dérivés peuvent également servir à gérer les risques. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Dérivés » à la page 14 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt de titres. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Prêt de titres » à la page 15 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres organismes de placement collectif qui appliquent une stratégie alternative, notamment des fonds de métaux précieux, des fonds exposés à l'immobilier et des fonds qui sont considérés comme des « OPC alternatifs » aux termes des lois applicables, ce qui peut comprendre d'autres fonds gérés par le gestionnaire.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Le Fonds comporte généralement les risques suivants :

RISQUES	RISQUE PRINCIPAL	RISQUE SECONDAIRE	RISQUE NÉGLIGEABLE
Risque associé aux produits de base			•
Risque associé à la concentration			•
Risque associé à la cybersécurité		•	
Risque associé aux dérivés		•	
Risque associé aux marchés émergents	•		
Risque associé aux fonds négociés en bourse (FNB)		•	
Risque associé aux placements à revenu fixe			•
Risque associé à la monnaie étrangère	•		
Risque associé aux titres étrangers	•		
Risque associé aux fonds de fonds			•
Risque associé aux obligations à rendement élevé			•
Risque associé à la transition des TIO			•
Risque associé aux fiducies de revenu			•
Risque associé aux sociétés à grande capitalisation	•		
Risque associé aux investisseurs importants		•	
Risque associé au manque de liquidité		•	
Risque associé au marché	•		
Risque associé au prêt de titres		•	
Risque associé à la série		•	
Risque associé à la vente à découvert			•
Risque associé à la dette d'État			•
Risque associé à la fiscalité			•
Risque associé aux fonds sous-jacents		•	

Le degré de risque que le gestionnaire a attribué à ce Fonds est moyen.

Si vous voulez connaître la méthode de classification des risques que le gestionnaire a utilisée pour le Fonds, reportez-vous à la rubrique « Classification des risques pour les Fonds MD » à la page 15 du présent prospectus simplifié.

QUI DEVRAIT PLACER SES ÉPARGNES DANS LE FONDS?

Le Fonds convient comme avoir principal en titres de capitaux propres étrangers d'un portefeuille de placements.

Ce Fonds convient aux investisseurs qui sont prêts à accepter un risque de placement moyen.

Ce Fonds ne convient pas comme placement à court terme ou à l'investisseur qui n'est pas prêt à accepter un risque moyen à élevé pour ses placements.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Ce Fonds garde habituellement ses bénéfices, mais peut à l'occasion les verser sous forme de dividendes. Lorsque le Fonds verse un dividende, celui-ci est automatiquement réinvesti dans des actions supplémentaires du Fonds, à moins que vous ne choisissiez de recevoir vos dividendes en espèces. Nous ne verserons le dividende en espèces que s'il est d'au moins 15 \$.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES INVESTISSEURS

Les renseignements suivants ont pour but de vous aider à comparer le coût d'un placement dans le Fonds des placements d'avenir MD au coût d'un placement dans d'autres OPC.

Le tableau fait état du montant cumulatif des frais et charges du Fonds qui vous seraient imputés indirectement pour chaque placement de 1 000 \$ dans des actions de série A à supposer que le rendement annuel du Fonds soit constamment de 5 % par année et que le RFG (calculé conformément au Règlement 81-106) du Fonds soit resté ce qu'il était au cours de son dernier exercice pendant la totalité de ces dix ans. Ce pourcentage n'est qu'une hypothèse, les rendements réels pouvant être plus élevés ou moins élevés.

	1 ^{RE} ANNÉE	3 ^E ANNÉE	5 ^E ANNÉE	10 ^E ANNÉE
Série A	16,70 \$	52,63 \$	92,25 \$	209,99 \$
Série I	0,11 \$	0,33 \$	0,58 \$	1,32 \$
Série F	5,78 \$	18,21 \$	31,91 \$	72,64 \$
Série D	12,18 \$	38,40 \$	67,30 \$	153,20 \$

Pour de plus amples renseignements sur les frais et charges, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais et charges » dans la partie A du présent prospectus simplifié.

Fonds croissance de dividendes MD

DÉTAILS DU FONDS

TYPE DE FONDS

Fonds canadien de titres de capitaux propres produisant des dividendes et un revenu

DATE DE CRÉATION

Le 22 janvier 2007 – parts de série A

Le 10 février 2012 – parts de série I

Le 3 octobre 2017 – parts de série F

Le 25 juin 2018 – parts de série D

CONSEILLERS EN PLACEMENT

Gestion financière MD inc. d'Ottawa (Ontario).

Placements Montrusco Bolton inc. de Montréal (Québec).

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. de Toronto (Ontario).

TITRES OFFERTS

Parts d'un OPC – série A, série I, série F et série D

ADMISSIBILITÉ POUR LES RÉGIMES FISCAUX ENREGISTRÉS

Placement admissible pour les REER, les FERR, les RPDB, les REEI, les CELI et les REEE

FRAIS DE GESTION

Série A – 1,24 %

Série I – Pour les investisseurs institutionnels, les frais de gestion sont négociés avec le porteur de parts et payés par celui-ci directement au gestionnaire. Les investisseurs institutionnels doivent conclure une convention de placement institutionnel avec le gestionnaire. Les frais maximaux sont de 1,24 %. Pour les clients de comptes gérés, les frais de gestion sont de 0 %; cependant, les clients de comptes gérés paient à Conseils en placement privés MD, une division de Gestion financière MD inc., des frais de comptes gérés proportionnels fondés sur les actifs sous gestion. Les frais maximaux sont de 1,56 %.

Série F – 0,29 %

Série D – 0,85 %

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

OBJECTIFS DE PLACEMENT

Les objectifs de placement du Fonds consistent à générer un niveau élevé de revenu régulier tout en fournissant une plus-value du capital à long terme principalement par des placements dans des titres de fiducies de revenu, des actions ordinaires et des actions privilégiées de qualité supérieure produisant des dividendes, ainsi que dans d'autres titres produisant un revenu.

Toute dérogation aux objectifs fondamentaux de placement nécessite l'approbation de Gestion financière MD et le consentement des porteurs de parts.

STRATÉGIES DE PLACEMENT

Le Fonds a recours à une approche dynamique à conseillers en placement multiples afin de tirer parti des points forts de chacun d'entre eux. Les actifs du Fonds sont répartis entre les divers conseillers en placement du Fonds, selon l'évaluation que le gestionnaire fait des compétences des conseillers en placement, de la conjoncture des marchés financiers attendue et du risque inhérent prévu compte tenu de la stratégie de chacun des conseillers en placement.

Les conseillers en placement visent à produire un portefeuille bien diversifié en vue de procurer un rendement supérieur (à l'indice de référence) et de privilégier des placements diversifiés (en évitant une concentration trop importante dans un seul style, un seul secteur ou une seule tendance du marché).

Le Fonds investit dans des titres de capitaux propres de sociétés de qualité, acquis à des prix raisonnables, qui donnent droit à des dividendes élevés et qui au fil des ans, ont démontré également qu'elles peuvent produire un niveau constant et croissant de dividendes, ainsi que dans des fiducies de revenu qui, à la longue, devraient verser des distributions stables et croissantes, et il peut également investir dans d'autres titres procurant un revenu.

Le Fonds peut investir jusqu'à 30 % de son portefeuille dans des titres étrangers.

Le Fonds peut investir jusqu'à 25 % de son actif net dans des placements en espèces si les conditions du marché le justifient.

Il est interdit au Fonds de souscrire des titres de sociétés qui fabriquent du tabac ou des produits connexes, ou dont les activités principales sont liées au cannabis ou à des produits connexes.

Le Fonds peut utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré, les swaps et d'autres instruments de même nature d'une façon jugée appropriée pour atteindre les objectifs de placement du Fonds. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture ou pour obtenir une exposition à des titres, des indices ou des devises sans investir directement dans ceux-ci. Les dérivés peuvent être utilisés pour couvrir le Fonds contre les pertes découlant de la fluctuation du cours des placements du Fonds et de son exposition aux devises. Les dérivés peuvent également servir à gérer les risques. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Dérivés » à la page 14 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt de titres. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Prêt de titres » à la page 15 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres organismes de placement collectif qui appliquent une stratégie alternative, notamment des fonds de métaux précieux, des fonds exposés à l'immobilier et des fonds qui sont considérés comme des « OPC alternatifs » aux termes des lois applicables, ce qui peut comprendre d'autres fonds gérés par le gestionnaire.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Le Fonds comporte généralement les risques suivants :

RISQUES	RISQUE PRINCIPAL	RISQUE SECONDAIRE	RISQUE NÉGLIGEABLE
Risque associé aux produits de base			•
Risque associé à la concentration			•
Risque associé à la cybersécurité		•	
Risque associé aux dérivés		•	
Risque associé aux marchés émergents		•	
Risque associé aux fonds négociés en bourse (FNB)			•
Risque associé aux placements à revenu fixe	•		
Risque associé à la monnaie étrangère		•	
Risque associé aux titres étrangers		•	
Risque associé aux fonds de fonds			•
Risque associé aux obligations à rendement élevé			•
Risque associé à la transition des TIO			•
Risque associé aux fiducies de revenu	•		
Risque associé aux sociétés à grande capitalisation		•	
Risque associé aux investisseurs importants		•	
Risque associé au manque de liquidité			•
Risque associé au marché	•		
Risque associé au prêt de titres		•	
Risque associé à la série		•	
Risque associé à la vente à découvert			•
Risque associé à la dette d'État			•
Risque associé à la fiscalité			•
Risque associé aux fonds sous-jacents		•	

Le degré de risque que le gestionnaire a attribué à ce Fonds est moyen.

Si vous voulez connaître la méthode de classification des risques que le gestionnaire a utilisée pour le Fonds, reportez-vous à la rubrique « Classification des risques pour les Fonds MD » à la page 15 du présent prospectus simplifié.

QUI DEVRAIT PLACER SES ÉPARGNES DANS LE FONDS?

Ce Fonds convient à un investisseur qui recherche un niveau élevé de revenu et certains gains en capital. L'investisseur devrait être prêt à accepter un risque de placement moyen et prévoir détenir son placement à moyen terme.

Ce Fonds ne convient pas comme placement à court terme.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Les OPC gagnent un revenu et des gains en capital. Vous recevrez ces gains sous forme de distributions. Les gains en capital sont distribués chaque année après le 15 décembre. Les distributions de revenu peuvent se faire plusieurs fois par année.

Lorsqu'un Fonds MD effectue une distribution, nous réinvestissons automatiquement la distribution par l'émission de parts supplémentaires du Fonds MD correspondant en valeur au montant de la distribution, à moins que vous ne choisissiez de recevoir votre distribution en espèces. Nous ne verserons la distribution en espèces que si elle est d'au moins 15 \$.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES INVESTISSEURS

Les renseignements suivants ont pour but de vous aider à comparer le coût d'un placement dans le Fonds croissance de dividendes MD au coût d'un placement dans d'autres OPC.

Le tableau fait état du montant cumulatif des frais et charges du Fonds qui vous seraient imputés indirectement pour chaque placement de 1 000 \$ à supposer que le rendement annuel du Fonds soit constamment de 5 % par année et que le RFG (calculé conformément au Règlement 81-106) du Fonds soit resté ce qu'il était au cours de son dernier exercice pendant la totalité de ces dix ans. Ce pourcentage n'est qu'une hypothèse, les rendements réels pouvant être plus élevés ou moins élevés.

	1 ^{RE} ANNÉE	3 ^E ANNÉE	5 ^E ANNÉE	10 ^E ANNÉE
Série A	16,07 \$	50,64 \$	88,77 \$	202,06 \$
Série I	— \$	— \$	— \$	— \$
Série F	5,04 \$	15,89 \$	27,85 \$	63,39 \$
Série D	11,66 \$	36,74 \$	64,40 \$	146,60 \$

Pour des renseignements sur les frais applicables au Fonds, reportez-vous à la rubrique « Frais et charges » dans la partie A du présent prospectus simplifié.

Fonds international de croissance MD

DÉTAILS DU FONDS

TYPE DE FONDS

Fonds d'actions internationales

DATE DE CRÉATION

Le 11 août 2000 – parts de série A

Le 15 janvier 2010 – parts de série I

Le 12 octobre 2017 – parts de série F

Le 25 juin 2018 – parts de série D

CONSEILLERS EN PLACEMENT

Gestion financière MD inc. d'Ottawa (Ontario).

Walter Scott & Partners Limited d'Édimbourg, en Écosse et Gestion de Placements Mawer Ltée de Calgary (Alberta) donnent des conseils sur les titres de capitaux propres internationaux (à l'exclusion de l'Amérique du Nord) du Fonds.

TITRES OFFERTS

Parts d'un OPC – série A, série I, série F et série D

ADMISSIBILITÉ POUR LES RÉGIMES FISCAUX ENREGISTRÉS

Placement admissible pour les REER, les FERR, les RPDB, les REEI, les CELI et les REEE

FRAIS DE GESTION

Série A – 1,59 %

Série I – Pour les investisseurs institutionnels, les frais de gestion sont négociés avec le porteur de parts et payés par celui-ci directement au gestionnaire. Les investisseurs institutionnels doivent conclure une convention de placement institutionnel avec le gestionnaire. Les frais maximaux sont de 1,59 %. Pour les clients de comptes gérés, les frais de gestion sont de 0 %; cependant, les clients de comptes gérés paient à Conseils en placement privés MD, une division de Gestion financière MD inc., des frais de comptes gérés proportionnels fondés sur les actifs sous gestion. Les frais maximaux sont de 1,56 %.

Série F – 0,64 %

Série D – 0,87 %

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

OBJECTIFS DE PLACEMENT

L'objectif du Fonds est la croissance à long terme du capital.

Le Fonds peut investir dans des titres de capitaux propres de sociétés de pays industrialisés, sauf le Canada et les États-Unis. Il peut également investir jusqu'à 15 % de son actif net sur des marchés émergents.

Toute dérogation aux objectifs fondamentaux de placement nécessite l'approbation de Gestion financière MD et le consentement des porteurs de titres.

STRATÉGIES DE PLACEMENT

Le Fonds a recours à une approche dynamique à conseillers en placement multiples afin de tirer parti des points forts de chacun d'entre eux. Les actifs du Fonds sont répartis entre les divers conseillers en placement du Fonds, selon l'évaluation que le gestionnaire fait des compétences des conseillers en placement, de la conjoncture des marchés financiers attendue et du risque inhérent prévu compte tenu de la stratégie de chacun des conseillers en placement.

Les conseillers en placement visent à produire un portefeuille bien diversifié en vue de procurer un rendement supérieur (à l'indice de référence) et de privilégier des placements diversifiés (en évitant une concentration trop importante dans un seul style, un seul secteur ou une seule tendance du marché).

Le Fonds peut investir jusqu'à 25 % de son actif net dans des placements en espèces si les conditions du marché le justifient.

Il est interdit au Fonds de souscrire des titres de sociétés qui fabriquent du tabac ou des produits connexes, ou dont les activités principales sont liées au cannabis ou à des produits connexes.

Le Fonds peut utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré, les swaps et d'autres instruments de même nature d'une façon jugée appropriée pour atteindre les objectifs de placement du Fonds. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture ou pour obtenir une exposition à des titres, des indices ou des devises sans investir directement dans ceux-ci. Les dérivés peuvent être utilisés pour couvrir le Fonds contre les pertes découlant de la fluctuation du cours des placements du Fonds et de son exposition aux devises. Les dérivés peuvent également servir à gérer les risques. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Dérivés » à la page 14 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt de titres. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Prêt de titres » à la page 15 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres organismes de placement collectif qui appliquent une stratégie alternative, notamment des fonds de métaux précieux, des fonds exposés à l'immobilier et des fonds qui sont considérés comme des « OPC alternatifs » aux termes des lois applicables, ce qui peut comprendre d'autres fonds gérés par le gestionnaire.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Le Fonds comporte généralement les risques suivants :

RISQUES	RISQUE PRINCIPAL	RISQUE SECONDAIRE	RISQUE NÉGLIGEABLE
Risque associé aux produits de base			•
Risque associé à la concentration			•
Risque associé à la cybersécurité		•	
Risque associé aux dérivés		•	
Risque associé aux marchés émergents	•		
Risque associé aux fonds négociés en bourse (FNB)		•	
Risque associé aux placements à revenu fixe			•
Risque associé à la monnaie étrangère	•		
Risque associé aux titres étrangers	•		
Risque associé aux fonds de fonds			•
Risque associé aux obligations à rendement élevé			•
Risque associé à la transition des TIO			•
Risque associé aux fiducies de revenu			•
Risque associé aux sociétés à grande capitalisation	•		
Risque associé aux investisseurs importants	•		
Risque associé au manque de liquidité		•	
Risque associé au marché	•		
Risque associé au prêt de titres		•	
Risque associé à la série		•	
Risque associé à la vente à découvert			•
Risque associé à la dette d'État			•
Risque associé à la fiscalité			•
Risque associé aux fonds sous-jacents		•	

Au 1^{er} mai 2021, le Portefeuille équilibré modéré, Précision MD et le Portefeuille équilibré de croissance, Précision MD détenaient environ 14,03 % et 18,09 % des parts du Fonds, respectivement. Reportez-vous à la rubrique « Risque associé aux investisseurs importants » dans la partie A du présent prospectus simplifié pour une description des risques associés aux demandes de rachat que pourrait présenter ces investisseurs.

Le degré de risque que le gestionnaire a attribué à ce Fonds est moyen.

Si vous voulez connaître la méthode de classification des risques que le gestionnaire a utilisée pour le Fonds, reportez-vous à la rubrique « Classification des risques pour les Fonds MD » à la page 15 du présent prospectus simplifié.

QUI DEVRAIT PLACER SES ÉPARGNES DANS LE FONDS?

Le Fonds convient aux investisseurs qui sont prêt à accepter un risque moyen pour leurs placements et qui souhaitent détenir des actions internationales dans un portefeuille bien diversifié et qui sont prêts à assumer une augmentation importante de la volatilité du portefeuille en échange de l'amélioration possible du rendement des placements.

Ce Fonds ne convient pas comme placement à court terme.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Les OPC gagnent un revenu et des gains en capital. Vous recevrez ces gains sous forme de distributions. Les gains en capital sont distribués chaque année après le 15 décembre. Les distributions de revenu peuvent se faire plusieurs fois par année.

Lorsqu'un Fonds MD effectue une distribution, nous réinvestissons automatiquement la distribution par l'émission de parts supplémentaires du Fonds MD correspondant en valeur au montant de la distribution, à moins que vous ne choisissiez de recevoir votre distribution en espèces. Nous ne verserons la distribution en espèces que si elle est d'au moins 15 \$.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES INVESTISSEURS

Les renseignements suivants ont pour but de vous aider à comparer le coût d'un placement dans le Fonds international de croissance MD au coût d'un placement dans d'autres OPC.

Le tableau fait état du montant cumulatif des frais et charges du Fonds qui vous seraient imputés indirectement pour chaque placement de 1 000 \$ à supposer que le rendement annuel du Fonds soit constamment de 5 % par année et que le RFG (calculé conformément au Règlement 81-106) du Fonds soit resté ce qu'il était au cours de son dernier exercice pendant la totalité de ces dix ans. Ce pourcentage n'est qu'une hypothèse, les rendements réels pouvant être plus élevés ou moins élevés.

	1 ^{RE} ANNÉE	3 ^E ANNÉE	5 ^E ANNÉE	10 ^E ANNÉE
Série A	20,79 \$	65,54 \$	114,88 \$	261,49 \$
Série I	0,21 \$	0,66 \$	1,16 \$	2,64 \$
Série F	9,87 \$	31,12 \$	54,54 \$	124,14 \$
Série D	12,71 \$	40,05 \$	70,20 \$	159,80 \$

Pour de plus amples renseignements sur les frais et charges, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais et charges » dans la partie A du présent prospectus simplifié.

Fonds international de valeur MD

DÉTAILS DU FONDS

TYPE DE FONDS

Fonds d'actions internationales

DATE DE CRÉATION

Le 29 janvier 2004 – parts de série A

Le 15 janvier 2010 – parts de série I

Le 4 octobre 2017 – parts de série F

Le 25 juin 2018 – parts de série D

CONSEILLERS EN PLACEMENT

Gestion financière MD inc. d'Ottawa (Ontario).

EARNEST Partners LLC d'Atlanta (Géorgie), aux États-Unis.

LSV Asset Management de Chicago (Illinois), aux États-Unis.

Jarislowsky, Fraser Limitée de Montréal (Québec).

TITRES OFFERTS

Parts d'un OPC – série A, série I, série F et série D

ADMISSIBILITÉ POUR LES RÉGIMES FISCAUX ENREGISTRÉS

Placement admissible pour les REER, les FERR, les RPDB, les REEI, les CELI et les REEE

FRAIS DE GESTION

Série A – 1,59 %

Série I – Pour les investisseurs institutionnels, les frais de gestion sont négociés avec le porteur de parts et payés par celui-ci directement au gestionnaire. Les investisseurs institutionnels doivent conclure une convention de placement institutionnel avec le gestionnaire. Les frais maximaux sont de 1,59 %. Pour les clients de comptes gérés, les frais de gestion sont de 0 %; cependant, les clients de comptes gérés paient à Conseils en placement privés MD, une division de Gestion financière MD inc., des frais de comptes gérés proportionnels fondés sur les actifs sous gestion. Les frais maximaux sont de 1,56 %.

Série F – 0,64 %

Série D – 0,87 %

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

OBJECTIFS DE PLACEMENT

Le Fonds a pour objectif de procurer une croissance à long terme du capital par des placements sur les marchés boursiers internationaux. Le Fonds peut investir dans un ou plusieurs OPC d'actions internationales (les « Fonds sous-jacents ») de même que tout simplement dans des actions internationales. Le Fonds peut investir jusqu'à concurrence de 20 % de son actif net sur des marchés émergents.

Toute dérogation aux objectifs fondamentaux de placement nécessite l'approbation de Gestion financière MD et le consentement des porteurs de titres.

STRATÉGIES DE PLACEMENT

Le Fonds a recours à une approche dynamique à conseillers en placement multiples afin de tirer parti des points forts de chacun d'entre eux. Les actifs du Fonds sont répartis entre les divers conseillers en placement du Fonds, selon l'évaluation que le gestionnaire fait des compétences des conseillers en placement, de la conjoncture des marchés financiers attendue et du risque inhérent prévu compte tenu de la stratégie de chacun des conseillers en placement.

Les conseillers en placement visent à produire un portefeuille bien diversifié en vue de procurer un rendement supérieur (à l'indice de référence) et de privilégier des placements diversifiés (en évitant une concentration trop importante dans un seul style, un seul secteur ou une seule tendance du marché).

Il est interdit au Fonds de souscrire des titres de sociétés qui fabriquent du tabac ou des produits connexes, ou dont les activités principales sont liées au cannabis ou à des produits connexes.

Le Fonds peut investir jusqu'à 25 % de son actif net dans des placements en espèces si les conditions du marché le justifient.

Le Fonds peut utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré, les swaps et d'autres instruments de même nature d'une façon jugée appropriée pour atteindre les objectifs de placement du Fonds. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture ou pour obtenir une exposition à des titres, des indices ou des devises sans investir directement dans ceux-ci. Les dérivés peuvent être utilisés pour couvrir le Fonds contre les pertes découlant de la fluctuation du cours des placements du Fonds et de son exposition aux devises. Les dérivés peuvent également servir à gérer les risques. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Dérivés » à la page 14 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres de la façon autorisée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'occasion. Certains risques sont associés aux opérations de prêt de titres. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Prêt de titres » à la page 15 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres organismes de placement collectif qui appliquent une stratégie alternative, notamment des fonds de métaux précieux, des fonds exposés à l'immobilier et des fonds qui sont considérés comme des « OPC alternatifs » aux termes des lois applicables, ce qui peut comprendre d'autres fonds gérés par le gestionnaire.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Le Fonds comporte généralement les risques suivants :

RISQUES	RISQUE PRINCIPAL	RISQUE SECONDAIRE	RISQUE NÉGLIGEABLE
Risque associé aux produits de base			•
Risque associé à la concentration			•
Risque associé à la cybersécurité		•	
Risque associé aux dérivés		•	
Risque associé aux marchés émergents	•		
Risque associé aux fonds négociés en bourse (FNB)		•	
Risque associé aux placements à revenu fixe			•
Risque associé à la monnaie étrangère	•		
Risque associé aux titres étrangers	•		
Risque associé aux fonds de fonds			•
Risque associé aux obligations à rendement élevé			•
Risque associé à la transition des TIO			•
Risque associé aux fiducies de revenu			•
Risque associé aux sociétés à grande capitalisation	•		
Risque associé aux investisseurs importants	•		
Risque associé au manque de liquidité		•	
Risque associé au marché	•		
Risque associé au prêt de titres		•	
Risque associé à la série		•	
Risque associé à la vente à découvert			•
Risque associé à la dette d'État			•
Risque associé à la fiscalité			•
Risque associé aux fonds sous-jacents		•	

Au 1^{er} mai 2021, le Portefeuille de croissance modérée, Précision MD, le Portefeuille équilibré de croissance, Précision MD, le Portefeuille équilibré modéré, Précision MD et le Portefeuille de croissance maximale, Précision MD détenaient environ 12,65 %, 21,77 %, 17,64 % et 11,25 % des parts du Fonds respectivement. Reportez-vous à la rubrique « Risque associé aux investisseurs importants » dans la partie A du présent prospectus simplifié pour une description des risques associés aux demandes de rachat que pourrait présenter cet investisseur.

Le degré de risque que le gestionnaire a attribué à ce Fonds est moyen.

Si vous voulez connaître la méthode de classification des risques que le gestionnaire a utilisée pour le Fonds, reportez-vous à la rubrique « Classification des risques pour les Fonds MD » à la page 15 du présent prospectus simplifié.

QUI DEVRAIT PLACER SES ÉPARGNES DANS LE FONDS?

Le Fonds convient aux investisseurs qui sont prêts à prendre un risque de placement moyen, qui souhaitent avoir une exposition aux actions internationales et qui sont disposés à tolérer une volatilité beaucoup plus forte dans leur portefeuille en contrepartie d'un rendement possiblement plus élevé.

Ce Fonds ne convient pas comme placement à court terme.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Les OPC gagnent un revenu et des gains en capital. Vous recevrez ces gains sous forme de distributions. Les gains en capital sont distribués chaque année après le 15 décembre. Les distributions de revenu peuvent se faire plusieurs fois par année.

Lorsqu'un Fonds MD effectue une distribution, nous réinvestissons automatiquement la distribution par l'émission de parts supplémentaires du Fonds de valeur égale au montant de la distribution, sauf si vous choisissez de recevoir votre distribution en espèces. Nous ne verserons la distribution en espèces que si elle est d'au moins 15 \$.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES INVESTISSEURS

Les renseignements suivants ont pour but de vous aider à comparer le coût d'un placement dans le Fonds international de valeur MD au coût d'un placement dans d'autres OPC.

Le tableau fait état du montant cumulatif des frais et charges du Fonds qui vous seraient imputés indirectement pour chaque placement de 1 000 \$ à supposer que le rendement annuel du Fonds soit constamment de 5 % par année et que le RFG (calculé conformément au Règlement 81-106) du Fonds soit resté ce qu'il était au cours de son dernier exercice pendant la totalité de ces dix ans. Ce pourcentage n'est qu'une hypothèse, les rendements réels pouvant être plus élevés ou moins élevés.

	1 ^{RE} ANNÉE	3 ^E ANNÉE	5 ^E ANNÉE	10 ^E ANNÉE
Série A	20,69 \$	65,21 \$	114,30 \$	260,17 \$
Série I	0,11 \$	0,33 \$	0,58 \$	1,32 \$
Série F	9,77 \$	30,78 \$	53,96 \$	122,82 \$
Série D	12,60 \$	39,72 \$	69,62 \$	158,48 \$

Pour de plus amples renseignements sur les frais et charges, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais et charges » dans la partie A du présent prospectus simplifié.

Fonds monétaire MD

DÉTAILS DU FONDS

TYPE DE FONDS

Fonds du marché monétaire canadien

Date de création

Le 1^{er} septembre 1983 – parts de série A

Le 25 juin 2018 – parts de série D

CONSEILLER EN PLACEMENT

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. de Toronto (Ontario).

TITRES OFFERTS

Parts d'un OPC – série A et série D

ADMISSIBILITÉ POUR LES RÉGIMES FISCAUX ENREGISTRÉS

Placement admissible pour les REER, les FERR, les RPDB, les REEI, les CELI et les REEE

FRAIS DE GESTION

Série A – 0,49 %

Série D – 0,23 %

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

OBJECTIFS DE PLACEMENT

Les objectifs du Fonds consistent à préserver le capital et à obtenir un revenu, la plus-value du capital étant un objectif secondaire.

Le Fonds investit dans divers titres de créance à court terme, notamment des bons du Trésor du gouvernement du Canada et des provinces canadiennes, des obligations résiduelles, des billets de trésorerie et des dépôts à terme de sociétés d'État du gouvernement du Canada, des billets de trésorerie et des titres adossés à des créances mobilières.

Toute dérogation aux objectifs fondamentaux de placement nécessite l'approbation de Gestion financière MD et le consentement des porteurs de titres.

STRATÉGIES DE PLACEMENT

Le Fonds aura une durée pondérée jusqu'à échéance d'au plus 180 jours.

Des efforts sont déployés pour maintenir la valeur liquidative du Fonds à 10 \$, le revenu gagné dans le Fonds étant crédité aux porteurs de titres à chaque date d'évaluation et distribué à ces porteurs tous les mois.

Le gestionnaire et le conseiller en placement surveillent, entre autres données, les changements attendus de la politique monétaire et les activités de la Banque du Canada, la conjoncture du marché du crédit, et la position de la courbe de rendement des obligations canadiennes positionnant le Fonds de façon à ce qu'il profite des changements prévus à la structure des taux d'intérêt.

Il est interdit au Fonds de souscrire des titres de sociétés qui fabriquent du tabac ou des produits connexes, ou dont les activités principales sont liées au cannabis ou à des produits connexes.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt de titres. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Prêt de titres » à la page 15 de la partie B du présent prospectus simplifié.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Il se peut que, dans certains cas, la valeur liquidative du Fonds tombe en deçà de 10 \$. Cela signifie qu'un investisseur qui voudrait retirer son placement pourrait perdre une partie de son capital. Bien que la préservation du capital soit l'un des objectifs du Fonds monétaire MD, le Fonds n'est pas garanti.

Le Fonds comporte généralement les risques suivants :

RISQUES	RISQUE PRINCIPAL	RISQUE SECONDAIRE	RISQUE NÉGLIGEABLE
Risque associé aux produits de base			•
Risque associé à la concentration			•
Risque associé à la cybersécurité		•	
Risque associé aux dérivés			•
Risque associé aux marchés émergents			•
Risque associé aux fonds négociés en bourse (FNB)			•
Risque associé aux placements à revenu fixe	•		
Risque associé à la monnaie étrangère			•
Risque associé aux titres étrangers			•
Risque associé aux fonds de fonds			•
Risque associé aux obligations à rendement élevé			•
Risque associé à la transition des TIO			•
Risque associé aux fiducies de revenu			•
Risque associé aux sociétés à grande capitalisation			•
Risque associé aux investisseurs importants		•	
Risque associé au manque de liquidité			•
Risque associé au marché			•
Risque associé au prêt de titres		•	
Risque associé à la série			•
Risque associé à la vente à découvert			•
Risque associé à la dette d'État			•
Risque associé à la fiscalité			•
Risque associé aux fonds sous-jacents			•

Le degré de risque que le gestionnaire a attribué à ce Fonds est faible.

Si vous voulez connaître la méthode de classification des risques que le gestionnaire a utilisée pour le Fonds, reportez-vous à la rubrique « Classification des risques pour les Fonds MD » à la page 15 du présent prospectus simplifié.

QUI DEVRAIT PLACER SES ÉPARGNES DANS LE FONDS?

Le Fonds peut constituer la partie liquide d'un portefeuille et convient à un investisseur prêt à accepter un risque de placement faible. Le Fonds ne convient pas à un investisseur qui cherche d'abord à obtenir une plus-value du capital.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Le Fonds MD crédite le revenu net aux porteurs de titres chaque date d'évaluation et le distribue à ces derniers chaque mois.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES INVESTISSEURS

Les renseignements suivants ont pour but de vous aider à comparer le coût d'un placement dans le Fonds monétaire MD au coût d'un placement dans d'autres OPC.

Le tableau fait état du montant cumulatif des frais et charges du Fonds qui vous seraient imputés indirectement pour chaque placement de 1 000 \$ à supposer que le rendement annuel du Fonds soit constamment de 5 % par année et que le RFG (calculé conformément au Règlement 81-106) du Fonds soit resté ce qu'il était au cours de son dernier exercice pendant la totalité de ces dix ans. Ce pourcentage n'est qu'une hypothèse, les rendements réels pouvant être plus élevés ou moins élevés.

	1 ^{RE} ANNÉE	3 ^E ANNÉE	5 ^E ANNÉE	10 ^E ANNÉE
Série A	6,20 \$	19,53 \$	34,23 \$	77,92 \$
Série D	3,26 \$	10,26 \$	17,99 \$	40,94 \$

Pour de plus amples renseignements sur les frais et charges, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais et charges » dans la partie A du présent prospectus simplifié.

Fonds d'actions canadiennes MD

DÉTAILS DU FONDS

TYPE DE FONDS

Fonds d'actions canadiennes

DATE DE CRÉATION

Le 19 novembre 1993 – parts de série A

Le 15 janvier 2010 – parts de série I

Le 12 octobre 2017 – parts de série F

Le 25 juin 2018 – parts de série D

CONSEILLERS EN PLACEMENT

Hillsdale Investment Management Inc. de Toronto (Ontario).

Jarislowsky, Fraser Limitée de Montréal (Québec).

Gestion de portefeuille Triasima inc. de Montréal (Québec).

TITRES OFFERTS

Parts d'un OPC – série A, série I, série F et série D

ADMISSIBILITÉ POUR LES RÉGIMES FISCAUX ENREGISTRÉS

Placement admissible pour les REER, les FERR, les RPDB, les REEI, les CELI et les REEE

FRAIS DE GESTION

Série A – 1,24 %

Série I – Pour les investisseurs institutionnels, les frais de gestion sont négociés avec le porteur de parts et payés par celui-ci directement au gestionnaire. Les investisseurs institutionnels doivent conclure une convention de placement institutionnel avec le gestionnaire. Les frais maximaux sont de 1,24 %. Pour les clients de comptes gérés, les frais de gestion sont de 0 %; cependant, les clients de comptes gérés paient à Conseils en placement privés MD, une division de Gestion financière MD inc., des frais de comptes gérés proportionnels fondés sur les actifs sous gestion. Les frais maximaux sont de 1,56 %.

Série F – 0,29 %

Série D – 0,70 %

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

OBJECTIFS DE PLACEMENT

L'objectif du Fonds est la croissance à long terme du capital, la production d'un revenu étant un objectif secondaire.

Le Fonds investit dans un portefeuille diversifié d'actions axé principalement sur les sociétés canadiennes.

Toute dérogation aux objectifs fondamentaux de placement nécessite l'approbation de Gestion financière MD et le consentement des porteurs de titres.

STRATÉGIES DE PLACEMENT

Le Fonds a recours à une approche dynamique à conseillers en placement multiples afin de tirer parti des points forts de chacun d'entre eux. Les actifs du Fonds sont répartis entre les divers conseillers en placement du Fonds, selon l'évaluation que le gestionnaire fait des compétences des conseillers en placement, de la conjoncture des marchés financiers attendue et du risque inhérent prévu compte tenu de la stratégie de chacun des conseillers en placement.

Les conseillers en placement visent à produire un portefeuille bien diversifié en vue de procurer un rendement supérieur (à l'indice de référence) et de privilégier des placements diversifiés (en évitant une concentration trop importante dans un seul style, un seul secteur ou une seule tendance du marché).

Le Fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes de qualité, acquis à des prix raisonnables, dans toutes les catégories de capitalisation boursière.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son portefeuille dans des titres non canadiens.

Le Fonds s'attend à ce que son taux de rotation des titres en portefeuille dépasse 70 %. Pour de plus amples renseignements sur l'incidence de ce taux sur votre placement, reportez-vous à la rubrique « Taux de rotation des titres en portefeuille » à la page 15.

Le Fonds peut investir jusqu'à 25 % de son actif net dans des placements en espèces si les conditions du marché le justifient.

Il est interdit au Fonds de souscrire des titres de sociétés qui fabriquent du tabac ou des produits connexes, ou dont les activités principales sont liées au cannabis ou à des produits connexes.

Le Fonds peut utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré, les swaps et d'autres instruments de même nature d'une façon jugée appropriée pour atteindre les objectifs de placement du Fonds. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture ou pour obtenir une exposition à des titres, des indices ou des devises sans investir directement dans ceux-ci. Les dérivés peuvent être utilisés pour couvrir le Fonds contre les pertes découlant de la fluctuation du cours des placements du Fonds et de son exposition aux devises. Les dérivés peuvent également servir à gérer les risques. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Dérivés » à la page 14 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt de titres. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Prêt de titres » à la page 15 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres organismes de placement collectif qui appliquent une stratégie alternative, notamment des fonds de métaux précieux, des fonds exposés à l'immobilier et des fonds qui sont considérés comme des « OPC alternatifs » aux termes des lois applicables, ce qui peut comprendre d'autres fonds gérés par le gestionnaire.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Le Fonds comporte généralement les risques suivants :

RISQUES	RISQUE PRINCIPAL	RISQUE SECONDAIRE	RISQUE NÉGLIGEABLE
Risque associé aux produits de base			•
Risque associé à la concentration			•
Risque associé à la cybersécurité		•	
Risque associé aux dérivés		•	
Risque associé aux marchés émergents			•
Risque associé aux fonds négociés en bourse (FNB)		•	
Risque associé aux placements à revenu fixe			•
Risque associé à la monnaie étrangère		•	
Risque associé aux titres étrangers		•	
Risque associé aux fonds de fonds			•
Risque associé aux obligations à rendement élevé			•
Risque associé à la transition des TIO			•
Risque associé aux fiducies de revenu		•	
Risque associé aux sociétés à grande capitalisation	•		
Risque associé aux investisseurs importants	•		
Risque associé au manque de liquidité		•	
Risque associé au marché		•	
Risque associé au prêt de titres		•	
Risque associé à la série		•	
Risque associé à la vente à découvert			•
Risque associé à la dette d'État			•
Risque associé à la fiscalité			•
Risque associé aux fonds sous-jacents		•	

Au 1^{er} mai 2021, le Portefeuille de croissance modérée, Précision MD, le Portefeuille équilibré de croissance, Précision MD et le Portefeuille équilibré modéré, Précision MD détenaient environ 10,18 %, 18,63 % et 15,02 % des parts du Fonds, respectivement. Reportez-vous à la rubrique « Risque associé aux investisseurs importants » dans la partie A du présent prospectus simplifié pour une description des risques associés aux demandes de rachat que pourraient présenter ces investisseurs.

Le degré de risque que le gestionnaire a attribué à ce Fonds est moyen.

Si vous voulez connaître la méthode de classification des risques que le gestionnaire a utilisée pour le Fonds, reportez-vous à la rubrique « Classification des risques pour les Fonds MD » à la page 15 du présent prospectus simplifié.

QUI DEVRAIT PLACER SES ÉPARGNES DANS LE FONDS?

Ce Fonds peut constituer la partie essentielle d'un portefeuille de titres de capitaux propres canadiens pour un investisseur qui est prêt à accepter un risque moyen pour ses placements. Ce Fonds ne convient pas comme placement à court terme.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Les OPC gagnent un revenu et des gains en capital. Vous recevrez ces gains sous forme de distributions. Les gains en capital sont distribués chaque année après le 15 décembre. Les distributions de revenu peuvent se faire plusieurs fois par année.

Lorsqu'un Fonds MD effectue une distribution, nous réinvestissons automatiquement la distribution par l'émission de parts supplémentaires du Fonds MD correspondant en valeur au montant de la distribution, à moins que vous ne choisissiez de recevoir votre distribution en espèces. Nous ne verserons la distribution en espèces que si elle est d'au moins 15 \$.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES INVESTISSEURS

Les renseignements suivants ont pour but de vous aider à comparer le coût d'un placement dans le Fonds d'actions canadiennes MD au coût d'un placement dans d'autres OPC.

Le tableau fait état du montant cumulatif des frais et charges du Fonds qui vous seraient imputés indirectement pour chaque placement de 1 000 \$ à supposer que le rendement annuel du Fonds soit constamment de 5 % par année et que le RFG (calculé conformément au Règlement 81-106) du Fonds soit resté ce qu'il était au cours de son dernier exercice pendant la totalité de ces dix ans. Ce pourcentage n'est qu'une hypothèse, les rendements réels pouvant être plus élevés ou moins élevés.

	1 ^{RE} ANNÉE	3 ^E ANNÉE	5 ^E ANNÉE	10 ^E ANNÉE
Série A	15,86 \$	49,98 \$	87,61 \$	199,42 \$
Série I	— \$	— \$	— \$	— \$
Série F	5,04 \$	15,89 \$	27,85 \$	63,39 \$
Série D	9,66 \$	30,45 \$	53,38 \$	121,50 \$

Pour de plus amples renseignements sur les frais et charges, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais et charges » dans la partie A du présent prospectus simplifié.

Fonds américain de croissance MD

DÉTAILS DU FONDS

TYPE DE FONDS

Fonds d'actions américaines

DATE DE CRÉATION

Le 1^{er} octobre 1992 – parts de série A

Le 15 janvier 2010 – parts de série I

Le 2 octobre 2017 – parts de série F

Le 25 juin 2018 – parts de série D

CONSEILLERS EN PLACEMENT

Gestion financière MD inc. d'Ottawa (Ontario).

Jensen Investment Management Inc. de Lake Oswego (Oregon), aux États-Unis.

Janus Capital Management LLC de Denver (Colorado), aux États-Unis.

TITRES OFFERTS

Parts d'un OPC – série A, série I, série F et série D

ADMISSIBILITÉ POUR LES RÉGIMES FISCAUX ENREGISTRÉS

Placement admissible pour les REER, les FERR, les RPDB, les REEI, les CELI et les REEE

FRAIS DE GESTION

Série A – 1,24 %

Série I – Pour les investisseurs institutionnels, les frais de gestion sont négociés avec le porteur de parts et payés par celui-ci directement au gestionnaire. Les investisseurs institutionnels doivent conclure une convention de placement institutionnel avec le gestionnaire. Les frais maximaux sont de 1,24 %. Pour les clients de comptes gérés, les frais de gestion sont de 0 %; cependant, les clients de comptes gérés paient à Conseils en placement privés MD, une division de Gestion financière MD inc., des frais de comptes gérés proportionnels fondés sur les actifs sous gestion. Les frais maximaux sont de 1,56 %.

Série F – 0,29 %

Série D – 0,72 %

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

OBJECTIFS DE PLACEMENT

L'objectif de placement du Fonds est la croissance à long terme du capital, l'obtention d'un revenu étant un objectif secondaire.

L'actif du Fonds est investi dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres de capitaux propres de sociétés américaines à grande, moyenne et petite capitalisation.

Toute dérogation aux objectifs fondamentaux de placement nécessite l'approbation de Gestion financière MD et le consentement des porteurs de titres.

STRATÉGIES DE PLACEMENT

Le Fonds a recours à une approche dynamique à conseillers en placement multiples afin de tirer parti des points forts de chacun d'entre eux. Les actifs du Fonds sont répartis entre les divers conseillers en placement du Fonds, selon l'évaluation que le gestionnaire fait des compétences des conseillers en placement, de la conjoncture des marchés financiers attendue et du risque inhérent prévu compte tenu de la stratégie de chacun des conseillers en placement.

Les conseillers en placement visent à produire un portefeuille bien diversifié en vue de procurer un rendement supérieur (à l'indice de référence) et de privilégier des placements diversifiés (en évitant une concentration trop importante dans un seul style, un seul secteur ou une seule tendance du marché).

Le Fonds peut investir jusqu'à 25 % de son actif net dans des placements en espèces si les conditions du marché le justifient.

Il est interdit au Fonds de souscrire des titres de sociétés qui fabriquent du tabac ou des produits connexes, ou dont les activités principales sont liées au cannabis ou à des produits connexes.

Le Fonds peut utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré, les swaps et d'autres instruments de même nature d'une façon jugée appropriée pour atteindre les objectifs de placement du Fonds. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture ou pour obtenir une exposition à des titres, des indices ou des devises sans investir directement dans ceux-ci. Les dérivés peuvent être utilisés pour couvrir le Fonds contre les pertes découlant de la fluctuation du cours des placements du Fonds et de son exposition aux devises. Les dérivés peuvent également servir à gérer les risques. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Dérivés » à la page 14 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt de titres. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Prêt de titres » à la page 15 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres organismes de placement collectif qui appliquent une stratégie alternative, notamment des fonds de métaux précieux, des fonds exposés à l'immobilier et des fonds qui sont considérés comme des « OPC alternatifs » aux termes des lois applicables, ce qui peut comprendre d'autres fonds gérés par le gestionnaire.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Le Fonds comporte généralement les risques suivants :

RISQUES	RISQUE PRINCIPAL	RISQUE SECONDAIRE	RISQUE NÉGLIGEABLE
Risque associé aux produits de base			•
Risque associé à la concentration			•
Risque associé à la cybersécurité		•	
Risque associé aux dérivés		•	
Risque associé aux marchés émergents			•
Risque associé aux fonds négociés en bourse (FNB)		•	
Risque associé aux placements à revenu fixe			•
Risque associé à la monnaie étrangère	•		
Risque associé aux titres étrangers	•		
Risque associé aux fonds de fonds			•
Risque associé aux obligations à rendement élevé			•
Risque associé à la transition des TIO			•
Risque associé aux fiducies de revenu			•
Risque associé aux sociétés à grande capitalisation	•		
Risque associé aux investisseurs importants		•	
Risque associé au manque de liquidité		•	
Risque associé au marché	•		
Risque associé au prêt de titres		•	
Risque associé à la série		•	
Risque associé à la vente à découvert			•
Risque associé à la dette d'État			•
Risque associé à la fiscalité			•
Risque associé aux fonds sous-jacents		•	

Le degré de risque que le gestionnaire a attribué à ce Fonds est moyen.

Au 1^{er} mai 2021, le Portefeuille équilibré de croissance, Précision MD détenait environ 10,48 % des parts du Fonds. Reportez-vous à la rubrique « Risque associé aux investisseurs importants » dans la partie A du présent prospectus simplifié pour une description des risques associés aux demandes de rachat que pourraient présenter ces investisseurs.

Si vous voulez connaître la méthode de classification des risques que le gestionnaire a utilisée pour le Fonds, reportez-vous à la rubrique « Classification des risques pour les Fonds MD » à la page 15 du présent prospectus simplifié.

QUI DEVRAIT PLACER SES ÉPARGNES DANS LE FONDS?

Le Fonds peut constituer une partie essentielle du portefeuille d'un investisseur qui souhaite participer à l'économie américaine et qui est prêt à accepter un risque moyen pour ses placements. Le Fonds ne convient pas comme placement à court terme.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Les OPC gagnent un revenu et des gains en capital. Vous recevrez ces gains sous forme de distributions. Les gains en capital sont distribués chaque année après le 15 décembre. Les distributions de revenu peuvent se faire plusieurs fois par année.

Lorsqu'un Fonds MD effectue une distribution, nous réinvestissons automatiquement la distribution par l'émission de parts supplémentaires du Fonds MD correspondant en valeur au montant de la distribution, à moins que vous ne choisissiez de recevoir votre distribution en espèces. Nous ne verserons la distribution en espèces que si elle est d'au moins 15 \$.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES INVESTISSEURS

Les renseignements suivants ont pour but de vous aider à comparer le coût d'un placement dans le Fonds américain de croissance MD au coût d'un placement dans d'autres OPC.

Le tableau fait état du montant cumulatif des frais et charges du Fonds qui vous seraient imputés indirectement pour chaque placement de 1 000 \$ à supposer que le rendement annuel du Fonds soit constamment de 5 % par année et que le RFG (calculé conformément au Règlement 81-106) du Fonds soit resté ce qu'il était au cours de son dernier exercice pendant la totalité de ces dix ans. Ce pourcentage n'est qu'une hypothèse, les rendements réels pouvant être plus élevés ou moins élevés.

	1 ^{RE} ANNÉE	3 ^E ANNÉE	5 ^E ANNÉE	10 ^E ANNÉE
Série A	16,07 \$	50,64 \$	88,77 \$	202,06 \$
Série I	0,11 \$	0,33 \$	0,58 \$	1,32 \$
Série F	5,15 \$	16,22 \$	28,43 \$	64,71 \$
Série D	10,19 \$	32,11 \$	56,28 \$	128,11 \$

Pour de plus amples renseignements sur les frais et charges, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais et charges » dans la partie A du présent prospectus simplifié.

Fonds américain de valeur MD

DÉTAILS DU FONDS

TYPE DE FONDS

Fonds d'actions américaines

DATE DE CRÉATION

Le 11 août 2000 – parts de série A

Le 15 janvier 2010 – parts de série I

Le 4 octobre 2017 – parts de série F

Le 25 juin 2018 – parts de série D

CONSEILLERS EN PLACEMENT

Gestion financière MD inc. d'Ottawa (Ontario).

Columbia Management Investment Advisers, LLC de Boston (Massachusetts), aux États-Unis.

Fiduciary Management Inc. de Milwaukee (Wisconsin), aux États-Unis.

TITRES OFFERTS

Parts d'un OPC – série A, série I, série F et série D

ADMISSIBILITÉ POUR LES RÉGIMES FISCAUX ENREGISTRÉS

Placement admissible pour les REER, les FERR, les RPDB, les REEI, les CELI et les REEE

FRAIS DE GESTION

Série A – 1,44 %

Série I – Pour les investisseurs institutionnels, les frais de gestion sont négociés avec le porteur de parts et payés par celui-ci directement au gestionnaire. Les investisseurs institutionnels doivent conclure une convention de placement institutionnel avec le gestionnaire. Les frais maximaux sont de 1,44 %. Pour les clients de comptes gérés, les frais de gestion sont de 0 %; cependant, les clients de comptes gérés paient à Conseils en placement privés MD, une division de Gestion financière MD inc., des frais de comptes gérés proportionnels fondés sur les actifs sous gestion. Les frais maximaux sont de 1,56 %.

Série F – 0,49 %

Série D – 0,72 %

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

OBJECTIFS DE PLACEMENT

L'objectif de placement du Fonds est la croissance à long terme du capital tout en accordant une importance particulière à la préservation du capital, l'obtention d'un revenu étant un objectif secondaire.

L'actif du Fonds est investi dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres de capitaux propres américains de sociétés à grande, moyenne et petite capitalisation.

Toute dérogation aux objectifs fondamentaux de placement nécessite l'approbation de Gestion financière MD et le consentement des porteurs de titres.

STRATÉGIES DE PLACEMENT

Le Fonds a recours à une approche dynamique à conseillers en placement multiples afin de tirer parti des points forts de chacun d'entre eux. Les actifs du Fonds sont répartis entre les divers conseillers en placement du Fonds, selon l'évaluation que le gestionnaire fait des compétences des conseillers en placement, de la conjoncture des marchés financiers attendue et du risque inhérent prévu compte tenu de la stratégie de chacun des conseillers en placement.

Les conseillers en placement visent à produire un portefeuille bien diversifié en vue de procurer un rendement supérieur (à l'indice de référence) et de privilégier des placements diversifiés (en évitant une concentration trop importante dans un seul style, un seul secteur ou une seule tendance du marché).

Le Fonds peut investir jusqu'à 25 % de son actif net dans des placements en espèces si les conditions du marché le justifient.

Il est interdit au Fonds de souscrire des titres de sociétés qui fabriquent du tabac ou des produits connexes, ou dont les activités principales sont liées au cannabis ou à des produits connexes.

Le Fonds peut utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré, les swaps et d'autres instruments de même nature d'une façon jugée appropriée pour atteindre les objectifs de placement du Fonds. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture ou pour obtenir une exposition à des titres, des indices ou des devises sans investir directement dans ceux-ci. Les dérivés peuvent être utilisés pour couvrir le Fonds contre les pertes découlant de la fluctuation du cours des placements du Fonds et de son exposition aux devises. Les dérivés peuvent également servir à gérer les risques. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Dérivés » à la page 14 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt de titres. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Prêt de titres » à la page 15 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres organismes de placement collectif qui appliquent une stratégie alternative, notamment des fonds de métaux précieux, des fonds exposés à l'immobilier et des fonds qui sont considérés comme des « OPC alternatifs » aux termes des lois applicables, ce qui peut comprendre d'autres fonds gérés par le gestionnaire.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Le Fonds comporte généralement les risques suivants :

RISQUES	RISQUE PRINCIPAL	RISQUE SECONDAIRE	RISQUE NÉGLIGEABLE
Risque associé aux produits de base			•
Risque associé à la concentration			•
Risque associé à la cybersécurité		•	
Risque associé aux dérivés		•	
Risque associé aux marchés émergents			•
Risque associé aux fonds négociés en bourse (FNB)		•	
Risque associé aux placements à revenu fixe			•
Risque associé à la monnaie étrangère	•		
Risque associé aux titres étrangers	•		
Risque associé aux fonds de fonds			•
Risque associé aux obligations à rendement élevé			•
Risque associé à la transition des TIO			•
Risque associé aux fiducies de revenu			•
Risque associé aux sociétés à grande capitalisation	•		
Risque associé aux investisseurs importants		•	
Risque associé au manque de liquidité		•	
Risque associé au marché	•		
Risque associé au prêt de titres		•	
Risque associé à la série		•	
Risque associé à la vente à découvert			•
Risque associé à la dette d'État			•
Risque associé à la fiscalité			•
Risque associé aux fonds sous-jacents		•	

Au 1^{er} mai 2021, le Portefeuille équilibré de croissance, Précision MD et le Portefeuille équilibré modéré, Précision MD détenaient environ 12,51 % et 10,17 % des parts du Fonds, respectivement. Reportez-vous à la rubrique « Risque associé aux investisseurs importants » dans la partie A du présent prospectus simplifié pour une description des risques associés aux demandes de rachat que pourraient présenter ces investisseurs.

Le degré de risque que le gestionnaire a attribué à ce Fonds est moyen.

Si vous voulez connaître la méthode de classification des risques que le gestionnaire a utilisée pour le Fonds, reportez-vous à la rubrique « Classification des risques pour les Fonds MD » à la page 15 du présent prospectus simplifié.

QUI DEVRAIT PLACER SES ÉPARGNES DANS LE FONDS?

Le Fonds convient comme placement principal dans des titres américains au sein d'un portefeuille bien diversifié.

Ce Fonds convient aux investisseurs qui sont prêts à accepter un risque de placement moyen et à ceux qui souhaitent être exposés aux actions de sociétés à grande capitalisation américaine.

Le Fonds ne convient pas aux investisseurs qui ne veulent aucune fluctuation du capital.

Le Fonds ne convient pas comme placement à court terme.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Les OPC gagnent un revenu et des gains en capital. Vous recevrez ces gains sous forme de distributions. Les gains en capital sont distribués chaque année après le 15 décembre. Les distributions de revenu peuvent se faire plusieurs fois par année.

Lorsqu'un Fonds MD effectue une distribution, nous réinvestissons automatiquement la distribution par l'émission de parts supplémentaires du Fonds MD correspondant en valeur au montant de la distribution, à moins que vous ne choisissiez de recevoir votre distribution en espèces. Nous ne verserons la distribution en espèces que si elle est d'au moins 15 \$.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES INVESTISSEURS

Les renseignements suivants ont pour but de vous aider à comparer le coût d'un placement dans le Fonds américain de valeur MD au coût d'un placement dans d'autres OPC.

Le tableau fait état du montant cumulatif des frais et charges du Fonds qui vous seraient imputés indirectement pour chaque placement de 1 000 \$ à supposer que le rendement annuel du Fonds soit constamment de 5 % par année et que le RFG (calculé conformément au Règlement 81-106) du Fonds soit resté ce qu'il était au cours de son dernier exercice pendant la totalité de ces dix ans. Ce pourcentage n'est qu'une hypothèse, les rendements réels pouvant être plus élevés ou moins élevés.

	1 ^{RE} ANNÉE	3 ^E ANNÉE	5 ^E ANNÉE	10 ^E ANNÉE
Série A	18,69 \$	58,92 \$	103,27 \$	235,08 \$
Série I	0,21 \$	0,66 \$	1,16 \$	2,64 \$
Série F	7,56 \$	23,83 \$	41,77 \$	95,09 \$
Série D	10,29 \$	32,44 \$	56,86 \$	129,43 \$

Pour de plus amples renseignements sur les frais et charges, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais et charges » dans la partie A du présent prospectus simplifié.

Fonds stratégique de rendement MD

DÉTAILS DU FONDS

TYPE DE FONDS

Fonds de revenu fixe mondial

DATE DE CRÉATION

Le 20 juin 2014 – parts de série A

Le 13 février 2014 – parts de série I

Le 13 octobre 2017 – parts de série F

Le 25 juin 2018 – parts de série D

CONSEILLER EN PLACEMENT

Gestion financière MD inc. d'Ottawa (Ontario), Canada.

TITRES OFFERTS

Parts d'un OPC – série A, série I, série F et série D

ADMISSIBILITÉ POUR LES RÉGIMES FISCAUX ENREGISTRÉS

Placement admissible pour les REER, les FERR, les RPDB, les REEI, les CELI et les REEE

FRAIS DE GESTION

Série A – jusqu'à 1,39 %

Série I – Pour les investisseurs institutionnels, les frais de gestion sont négociés avec le porteur de parts et payés par celui-ci directement au gestionnaire. Les investisseurs institutionnels doivent conclure une convention de placement institutionnel avec le gestionnaire. Les frais maximaux sont de 1,39 %. Pour les clients de comptes gérés, les frais de gestion sont de 0 %; cependant, les clients de comptes gérés paient à Conseils en placement privés MD, une division de Gestion financière MD inc., des frais de comptes gérés proportionnels fondés sur les actifs sous gestion. Les frais maximaux sont de 1,56 %.

Série F – jusqu'à 0,44 %

Série D – jusqu'à 0,45 %

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

OBJECTIFS DE PLACEMENT

L'objectif de placement du Fonds consiste à procurer un revenu et une plus-value du capital à long terme. Il cherche principalement à obtenir une position sur des catégories d'actifs et à profiter de stratégies non traditionnelles ou novatrices qui présentent une faible corrélation avec les catégories d'actifs traditionnelles.

Le Fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres, des titres de fonds négociés en bourse (FNB) inscrits à la cote d'une bourse au Canada ou aux États-Unis et des titres à revenu fixe, tout en mettant l'accent sur des stratégies ou des catégories d'actifs non traditionnelles ou novatrices. Le Fonds obtiendra également une position sur les devises et les produits de base.

Toute dérogation aux objectifs fondamentaux de placement nécessite l'approbation de Gestion financière MD et le consentement des porteurs de parts du Fonds.

STRATÉGIES DE PLACEMENT

Le Fonds peut investir dans toute catégorie d'actifs non traditionnelle ou novatrice susceptible de constituer un bon complément pour les catégories d'actifs traditionnelles ou dont le coefficient de corrélation est faible par rapport aux catégories d'actifs traditionnelles selon les fourchettes suivantes : 0 % à 50 % dans des actions, 0 % à 100 % dans des FNB, 0 % à 100 % dans des titres à revenu fixe, 0 % à 10 % dans des FNB de produits de base et dans des FNB américains (définis ci-après) et

0 % à 25 % dans des équivalents de trésorerie ou dans des titres de créance ayant une durée de vie résiduelle ne dépassant pas 365 jours.

Le Fonds peut répartir son actif, entre autres, entre les catégories d'actifs ou les stratégies de placement non traditionnelles ou novatrices suivantes : les titres internationaux de qualité supérieure, les obligations à rendement élevé et les obligations à l'abri de l'inflation, les actions privilégiées, les obligations convertibles et les obligations sur les marchés émergents. Aucune limite n'est fixée quant au montant de titres étrangers dans lesquels le Fonds peut investir.

Le Fonds peut investir dans des FNB dont les titres constituent des parts indiciaires au sens de la réglementation en valeurs mobilières applicable et qui investissent dans des titres de sociétés qui participent à un ou à plusieurs secteurs. Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son actif net dans des titres d'un FNB (même si ses titres ne constituent pas des parts indiciaires) dans la mesure où il est un émetteur assujéti au Canada.

Dans le contexte des placements du Fonds dans des produits de base, le Fonds peut investir, au total, jusqu'à 10 % de son actif net dans des dérivés visés dont les éléments sous-jacents sont des produits de base physiques. Le Fonds peut également investir dans des métaux précieux – or, argent, platine ou palladium (jusqu'à 10 % de l'actif net du Fonds).

En outre, le Fonds a obtenu une dispense de l'application de certaines dispositions du Règlement 81-102 qui lui permet d'investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des titres de FNB américains. Le Fonds a également obtenu une dispense réglementaire pour investir indirectement, au total, jusqu'à 10 % de son actif net dans des produits de base physiques au moyen de placements dans des FNB d'or/d'argent et dans d'autres FNB de produits de base physiques (collectivement, les « FNB de produits de base »), lesquels sont décrits à la rubrique « Risque associé aux produits de base » à la page 2 du présent prospectus simplifié.

Au plus 10 % de l'actif net du Fonds i) sera investi, au total, dans des FNB américains, des FNB de produits de base, des métaux précieux autorisés, des certificats de métaux précieux autorisés et des dérivés visés dont les éléments sous-jacents sont des produits de base (les « produits de base ») et ii) comportera, au total, une exposition à la valeur marchande de tous ces instruments (directe ou indirecte) par l'intermédiaire des FNB de produits de base et des FNB américains.

Le Fonds a recours à une approche descendante combinée à une répartition tactique de l'actif et à une gestion des devises visant à augmenter les positions sur des catégories d'actifs et des devises qui, de l'avis du conseiller en placement, sont susceptibles d'aider le Fonds à atteindre son objectif de placement compte tenu de la conjoncture économique et de la crainte du risque associé au marché. Le processus exclusif de Gestion financière MD intègre des modèles de placement quantitatifs, une perspective macroscopique mondiale et une analyse des aspects fondamentaux qualitatifs en vue de procurer une diversification parmi plusieurs démarches de placement et perspectives géographiques. Nous avons recours à des données économiques, à des facteurs de risque et à des renseignements sur les marchés des dérivés afin de composer des portefeuilles optimaux qui tiennent compte du cycle d'investissement. Un processus d'optimisation de la prévision des risques fournit une structure qui encadre la manière la plus efficace de mettre en œuvre ces analyses tout en tenant compte de la volatilité de chaque actif sous-jacent, de la liquidité du titre ainsi que des frais, en vue d'atteindre le rendement rajusté en fonction du risque du Fonds.

Le Fonds peut utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré, les swaps et d'autres instruments de même nature d'une façon jugée appropriée pour atteindre les objectifs de placement du Fonds. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture ou pour obtenir une exposition à des titres, des indices ou des devises sans investir directement dans ceux-ci. Les dérivés peuvent être utilisés pour couvrir le Fonds contre les pertes découlant de la fluctuation du cours des placements du Fonds et de son exposition aux devises. Les dérivés peuvent également servir à gérer les risques. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Dérivés » à la page 14 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut vendre des titres à découvert en consentant une sûreté grevant les actifs du Fonds relativement aux ventes à découvert et en déposant en garantie les actifs du Fonds auprès d'un prêteur dans le cadre de ces opérations de vente à découvert. Ces opérations peuvent être utilisées avec d'autres stratégies de placement d'une façon jugée appropriée pour atteindre les objectifs de placement du Fonds. La valeur marchande totale des titres vendus à découvert par le Fonds ne dépassera pas 20 % de son actif net total évalué à la valeur marchande quotidienne.

Le conseiller en placement investira l'actif du Fonds conformément aux objectifs de placement. Toutefois, le conseiller en placement pourrait temporairement investir une partie de l'actif dans la trésorerie ou des équivalents de trésorerie s'il juge que la conjoncture l'exige.

Il est interdit au Fonds de souscrire des titres de sociétés qui fabriquent du tabac ou des produits connexes, ou dont les activités principales sont liées au cannabis ou à des produits connexes.

Les fonds sous-jacents peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Prêt de titres », à la page 15 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres organismes de placement collectif qui appliquent une stratégie alternative, notamment des fonds de métaux précieux, des fonds exposés à l'immobilier et des fonds qui sont considérés comme des « OPC alternatifs » aux termes des lois applicables, ce qui peut comprendre d'autres fonds gérés par le gestionnaire.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Le Fonds comporte généralement les risques suivants :

RISQUES	RISQUE PRINCIPAL	RISQUE SECONDAIRE	RISQUE NÉGLIGEABLE
Risque associé aux produits de base	•		
Risque associé à la concentration			•
Risque associé à la cybersécurité		•	
Risque associé aux dérivés	•		
Risque associé aux marchés émergents	•		
Risque associé aux fonds négociés en bourse (FNB)	•		
Risque associé aux placements à revenu fixe	•		
Risque associé à la monnaie étrangère	•		
Risque associé aux titres étrangers	•		
Risque associé aux fonds de fonds			•
Risque associé aux obligations à rendement élevé	•		
Risque associé à la transition des TIO			•
Risque associé aux fiducies de revenu			•
Risque associé aux sociétés à grande capitalisation			•
Risque associé aux investisseurs importants	•		

Risque associé au manque de liquidité	•
Risque associé au marché	•
Risque associé au prêt de titres	•
Risque associé à la série	•
Risque associé à la vente à découvert	•
Risque associé à la dette d'État	•
Risque associé à la fiscalité	•
Risque associé aux fonds sous-jacents	•

Au 1^{er} mai 2021, le Portefeuille équilibré de croissance, Précision MD, le Portefeuille conservateur, Précision MD, le Portefeuille de croissance modérée, Précision MD et le Portefeuille équilibré modéré, Précision MD détenaient environ 13,00 %, 21,23 %, 12,20 % et 25,03 % des parts du Fonds, respectivement. Reportez-vous à la rubrique « Risque associé aux investisseurs importants » dans la partie A du présent prospectus simplifié pour une description des risques associés aux demandes de rachat que pourraient présenter ces investisseurs.

Le degré de risque que le gestionnaire a attribué à ce Fonds est faible à moyen.

Si vous voulez connaître la méthode de classification des risques que le gestionnaire a utilisée pour le Fonds, reportez-vous à la rubrique « Classification des risques pour les Fonds MD » à la page 15 du présent prospectus simplifié.

QUI DEVRAIT PLACER SES ÉPARGNES DANS LE FONDS?

Ce Fonds convient comme placement principal dans le portefeuille des investisseurs prêts à tolérer un risque de placement faible à moyen. Ce Fonds ne convient pas à un investisseur qui recherche un placement à court terme.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Les OPC gagnent un revenu et des gains en capital. Vous recevrez ces gains sous forme de distributions. Les gains en capital sont distribués chaque année après le 15 décembre. Les distributions de revenu peuvent se faire plusieurs fois par année.

Lorsqu'un Fonds MD effectue une distribution, nous réinvestissons automatiquement la distribution par l'émission de parts supplémentaires du Fonds MD correspondant en valeur au montant de la distribution, à moins que vous ne choisissiez de recevoir votre distribution en espèces. Nous ne verserons la distribution en espèces que si elle est d'au moins 15 \$.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES INVESTISSEURS

Les renseignements suivants ont pour but de vous aider à comparer le coût d'un placement dans le Fonds stratégique de rendement MD au coût d'un placement dans d'autres OPC.

Le tableau fait état du montant cumulatif des frais et charges du Fonds qui vous seraient imputés indirectement pour chaque placement de 1 000 \$ à supposer que le rendement annuel du Fonds soit constamment de 5 % par année et que le RFG (calculé conformément au Règlement 81-106) du Fonds soit resté ce qu'il était au cours de son dernier exercice pendant la totalité de ces dix ans. Ce pourcentage n'est qu'une hypothèse, les rendements réels pouvant être plus élevés ou moins élevés. Le montant comprend le RFG proportionnel pour les FNB sous-jacents dans lesquels le Fonds investit.

	1 ^{RE} ANNÉE	3 ^È ANNÉE	5 ^È ANNÉE	10 ^È ANNÉE
Série A	15,44 \$	48,66 \$	85,29 \$	194,14 \$
Série I	2,63 \$	8,28 \$	14,50 \$	33,02 \$
Série F	4,31 \$	13,57 \$	23,79 \$	54,15 \$
Série D	9,14 \$	28,80 \$	50,48 \$	114,90 \$

Pour de plus amples renseignements sur les frais et charges, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais et charges » dans la partie A du présent prospectus simplifié.

Fonds d'occasions stratégiques MD

DÉTAILS DU FONDS

TYPE DE FONDS

Fonds d'actions mondiales

DATE DE CRÉATION

Le 20 juin 2014 – parts de série A

Le 13 février 2014 – parts de série I

Le 13 octobre 2017 – parts de série F

Le 25 juin 2018 – parts de série D

CONSEILLER EN PLACEMENT

Gestion financière MD inc. d'Ottawa (Ontario), Canada.

TITRES OFFERTS

Parts d'un OPC – série A, série I, série F et série D

ADMISSIBILITÉ POUR LES RÉGIMES FISCAUX ENREGISTRÉS

Placement admissible pour les REER, les FERR, les RPDB, les REEI, les CELI et les REEE

FRAIS DE GESTION

Série A – jusqu'à 1,64 %

Série I – Pour les investisseurs institutionnels, les frais de gestion sont négociés avec le porteur de parts et payés par celui-ci directement au gestionnaire. Les investisseurs institutionnels doivent conclure une convention de placement institutionnel avec le gestionnaire. Les frais maximaux sont de 1,64 %. Pour les clients de comptes gérés, les frais de gestion sont de 0 %; cependant, les clients de comptes gérés paient à Conseils en placement privés MD, une division de Gestion financière MD inc., des frais de comptes gérés proportionnels fondés sur les actifs sous gestion. Les frais maximaux sont de 1,56 %.

Série F – jusqu'à 0,69 %

Série D – jusqu'à 0,46 %

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

OBJECTIFS DE PLACEMENT

L'objectif de placement du Fonds consiste à procurer une plus-value du capital à long terme. Le Fonds investit principalement dans le but d'obtenir des positions sur des catégories d'actifs ou des stratégies non traditionnelles ou novatrices dont le coefficient de corrélation est faible par rapport aux catégories d'actifs traditionnelles.

Le Fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres, des titres de fonds négociés en bourse (FNB) inscrits à la cote d'une bourse au Canada ou aux États-Unis et des titres à revenu fixe, tout en mettant l'accent sur des stratégies ou des catégories d'actifs non traditionnelles ou novatrices. Le Fonds obtiendra également des positions sur devises et sur produits de base.

Toute dérogation aux objectifs fondamentaux de placement nécessite l'approbation de Gestion financière MD et le consentement des porteurs de parts du Fonds.

STRATÉGIES DE PLACEMENT

Le Fonds peut investir dans toute catégorie d'actifs non traditionnelle ou novatrice susceptible de constituer un bon complément pour les catégories d'actifs traditionnelles ou dont le coefficient de corrélation est faible par rapport aux catégories d'actifs traditionnelles selon les fourchettes suivantes : 0 % à 100 % dans des actions, 0 % à 100 % dans des FNB, 0 % à 25 % dans des titres à revenu fixe, 0 % à 10 % dans des FNB de produits de base et

dans des FNB américains (définis ci-après), et 0 % à 25 % dans des équivalents de trésorerie ou dans des titres de créance ayant une durée de vie résiduelle ne dépassant pas 365 jours.

Le Fonds peut répartir son actif, entre autres, entre les catégories d'actifs ou les stratégies de placement non traditionnelles ou novatrices suivantes : les titres de sociétés à petite capitalisation et à microcapitalisation, de sociétés d'infrastructure, de sociétés de ressources naturelles et de fiducies de placement immobilier (FPI). Aucune limite n'est fixée quant au montant de titres étrangers dans lesquels le Fonds peut investir.

Le Fonds peut investir dans des FNB dont les titres constituent des parts indicelles au sens de la réglementation en valeurs mobilières applicable et qui investissent dans des titres de sociétés qui participent à un ou à plusieurs secteurs. Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son actif net dans des titres d'un FNB (même si ses titres ne constituent pas des parts indicelles) dans la mesure où il est un émetteur assujéti au Canada.

Dans le contexte des placements du Fonds dans des produits de base, le Fonds peut investir, au total, jusqu'à 10 % de son actif net dans des dérivés visés dont les éléments sous-jacents sont des produits de base physiques. Le Fonds peut également investir dans des métaux précieux – or, argent, platine ou palladium (jusqu'à 10 % de l'actif net du Fonds).

En outre, le Fonds a obtenu une dispense de l'application de certaines dispositions du Règlement 81-102 qui lui permet d'investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des titres de FNB américains. Le Fonds a également obtenu une dispense réglementaire pour investir indirectement, au total, jusqu'à 10 % de son actif net dans des produits de base physiques au moyen de placements dans des FNB d'or/d'argent et dans d'autres FNB de produits de base physiques (collectivement, les « FNB de produits de base »), lesquels sont décrits à la rubrique « Risque associé aux produits de base » à la page 2 du présent prospectus simplifié.

Au plus 10 % de l'actif net du Fonds i) sera investi, au total, dans des FNB américains, des FNB de produits de base, des métaux précieux autorisés, des certificats de métaux précieux autorisés et des dérivés visés dont les éléments sous-jacents sont des produits de base (les « produits de base ») et ii) comportera, au total, une exposition à la valeur marchande de tous ces instruments (directe ou indirecte) par l'intermédiaire des FNB de produits de base et des FNB américains.

Le Fonds a recours à une approche descendante combinée à une répartition tactique de l'actif et à une gestion des devises visant à augmenter les positions sur des catégories d'actifs et des devises qui, de l'avis du conseiller en placement, sont susceptibles d'aider le Fonds à atteindre son objectif de placement compte tenu de la conjoncture économique et de la crainte du risque associé au marché. Le processus de Gestion financière MD intègre les modèles de placement quantitatifs, une perspective macroscopique mondiale et une analyse des aspects fondamentaux qualitatifs en vue de procurer une diversification parmi plusieurs démarches de placement et perspectives géographiques. Nous avons recours à des données économiques, à des facteurs de risque et à des renseignements sur les marchés des dérivés afin de composer des portefeuilles optimaux qui tiennent compte du cycle d'investissement. Un processus d'optimisation de la prévision des risques fournit une structure qui encadre la manière la plus efficace de mettre en œuvre ces analyses tout en tenant compte de la volatilité de chaque actif sous-jacent, de la liquidité du titre ainsi que des frais, en vue d'atteindre le rendement rajusté en fonction du risque du Fonds.

Le Fonds peut utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré,

les swaps et d'autres instruments de même nature d'une façon jugée appropriée pour atteindre les objectifs de placement du Fonds. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture ou pour obtenir une exposition à des titres, des indices ou des devises sans investir directement dans ceux-ci. Les dérivés peuvent être utilisés pour couvrir le Fonds contre les pertes découlant de la fluctuation du cours des placements du Fonds et de son exposition à des devises. Les dérivés peuvent également servir à gérer les risques. Plus obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Dérivés » à la page 14 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut vendre des titres à découvert en consentant une sûreté grevant les actifs du Fonds relativement aux ventes à découvert et en déposant en garantie les actifs du Fonds auprès d'un prêteur dans le cadre de ces opérations de vente à découvert. Ces opérations peuvent être utilisées avec d'autres stratégies de placement d'une façon jugée appropriée pour atteindre les objectifs de placement du Fonds. La valeur marchande totale des titres vendus à découvert par le Fonds ne dépassera pas 20 % de son actif net total évalué à la valeur marchande quotidienne.

Le conseiller en placement investira l'actif du Fonds conformément aux objectifs de placement. Toutefois, le conseiller en placement pourrait temporairement investir une partie de l'actif dans la trésorerie ou des équivalents de trésorerie s'il juge que la conjoncture du marché l'exige.

Il est interdit au Fonds de souscrire des titres de sociétés qui fabriquent du tabac ou des produits connexes, ou dont les activités principales sont liées au cannabis ou à des produits connexes.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt de titres. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Prêt de titres », à la page 15 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres organismes de placement collectif qui appliquent une stratégie alternative, notamment des fonds de métaux précieux, des fonds exposés à l'immobilier et des fonds qui sont considérés comme des « OPC alternatifs » aux termes des lois applicables, ce qui peut comprendre d'autres fonds gérés par le gestionnaire.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Le Fonds comporte généralement les risques suivants :

RISQUES	RISQUE PRINCIPAL	RISQUE SECONDAIRE	RISQUE NÉGLIGEABLE
Risque associé aux produits de base	•		
Risque associé à la concentration			•
Risque associé à la cybersécurité		•	
Risque associé aux dérivés	•		
Risque associé aux marchés émergents	•		
Risque associé aux fonds négociés en bourse (FNB)	•		
Risque associé aux placements à revenu fixe		•	
Risque associé à la monnaie étrangère	•		
Risque associé aux titres étrangers	•		
Risque associé aux fonds de fonds			•
Risque associé aux obligations à rendement élevé			•
Risque associé à la transition des TIO			•
Risque associé aux fiducies de revenu		•	
Risque associé aux sociétés à grande capitalisation			•
Risque associé aux investisseurs importants	•		
Risque associé au manque de liquidité		•	

Risque associé au marché	•
Risque associé au prêt de titres	•
Risque associé à la série	•
Risque associé à la vente à découvert	•
Risque associé à la dette d'État	•
Risque associé à la fiscalité	•
Risque associé aux fonds sous-jacents	•

Au 1^{er} mai 2021, le Portefeuille équilibré de croissance, Précision MD, le Portefeuille de croissance maximale, Précision MD, le Portefeuille équilibré modéré, Précision MD et le Portefeuille de croissance modérée, Précision MD détenaient environ 26,26 %, 12,88 %, 20,99 % et 15,46 % des parts du Fonds, respectivement. Reportez-vous à la rubrique « Risque associé aux investisseurs importants » dans la partie A du présent prospectus simplifié pour une description des risques associés aux demandes de rachat que pourraient présenter ces investisseurs.

Le degré de risque que le gestionnaire a attribué à ce Fonds est moyen.

Si vous voulez connaître la méthode de classification des risques que le gestionnaire a utilisée pour le Fonds, reportez-vous à la rubrique « Classification des risques pour les Fonds MD » à la page 15 du présent prospectus simplifié.

QUI DEVRAIT PLACER SES ÉPARGNES DANS LE FONDS?

Ce Fonds convient comme placement principal dans le portefeuille des investisseurs prêts à tolérer un risque de placement moyen. Ce Fonds ne convient pas à un investisseur qui recherche un placement à court terme.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Les OPC gagnent un revenu et des gains en capital. Vous recevrez ces gains sous forme de distributions. Les gains en capital sont distribués chaque année après le 15 décembre. Les distributions de revenu peuvent se faire plusieurs fois par année.

Lorsqu'un Fonds MD effectue une distribution, nous réinvestissons automatiquement la distribution par l'émission de parts supplémentaires du Fonds MD correspondant en valeur au montant de la distribution, à moins que vous ne choisissiez de recevoir votre distribution en espèces. Nous ne verserons la distribution en espèces que si elle est d'au moins 15 \$.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES INVESTISSEURS

Les renseignements suivants ont pour but de vous aider à comparer le coût d'un placement dans le Fonds d'occasions stratégiques MD au coût d'un placement dans d'autres OPC.

Le tableau fait état du montant cumulatif des frais et charges du Fonds qui vous seraient imputés indirectement pour chaque placement de 1 000 \$ à supposer que le rendement annuel du Fonds soit constamment de 5 % par année et que le RFG (calculé conformément au Règlement 81-106) du Fonds soit resté ce qu'il était au cours de son dernier exercice pendant la totalité de ces dix ans. Ce pourcentage n'est qu'une hypothèse, les rendements réels pouvant être plus élevés ou moins élevés. Le montant comprend le RFG proportionnel pour les FNB sous-jacents dans lesquels le Fonds investit.

	1 ^{RE} ANNÉE	3 ^È ANNÉE	5 ^È ANNÉE	10 ^È ANNÉE
Série A	16,70 \$	52,63 \$	92,25 \$	209,99 \$
Série I	3,99 \$	12,58 \$	22,05 \$	50,19 \$
Série F	5,67 \$	17,87 \$	31,33 \$	71,32 \$
Série D	10,40 \$	32,77 \$	57,44 \$	130,75 \$

Pour de plus amples renseignements sur les frais et charges, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais et charges » dans la partie A du présent prospectus simplifié.

Fonds d'obligations sans combustibles fossiles MD

DÉTAILS DU FONDS

TYPE DE FONDS

Fonds de revenu fixe canadien

DATE DE CRÉATION

Le 1^{er} juin 2016 – parts de série A

Le 1^{er} juin 2016 – parts de série I

Le 13 octobre 2017 – parts de série F

Le 25 juin 2018 – parts de série D

CONSEILLER EN PLACEMENT

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. de Toronto (Ontario).

TITRES OFFERTS

Parts d'un OPC – série A, série I, série F et série D

ADMISSIBILITÉ POUR LES RÉGIMES FISCAUX ENREGISTRÉS

Placement admissible pour les REER, les FERR, les RPDB, les REEI, les CELI et les REEE

FRAIS DE GESTION

Série A – 0,84 %

Série I – Pour les investisseurs institutionnels, les frais de gestion sont négociés avec le porteur de parts et payés par celui-ci directement au gestionnaire. Les investisseurs institutionnels doivent conclure une convention de placement institutionnel avec le gestionnaire. Les frais maximaux sont de 0,84 %. Pour les clients de comptes gérés, les frais de gestion sont de 0 %; cependant, les clients de comptes gérés paient à Conseils en placement privés MD, une division de Gestion financière MD inc., des frais de comptes gérés proportionnels fondés sur les actifs sous gestion. Les frais maximaux sont de 1,56 %.

Série F – 0,04 %

Série D – 0,50 %

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

OBJECTIFS DE PLACEMENT

Les objectifs du Fonds consistent à préserver le capital et à produire un revenu, la plus-value du capital étant un objectif secondaire. Le Fonds mettra en œuvre une stratégie de placement ne faisant pas appel aux combustibles fossiles.

Le Fonds investit dans diverses obligations du gouvernement du Canada et des provinces, de municipalités et de sociétés, ainsi que dans des obligations garanties par des actifs, venant à échéance à moyen ou à long terme. Le Fonds peut également investir dans des titres étrangers.

Toute dérogation aux objectifs fondamentaux de placement nécessite l'approbation de Gestion financière MD et le consentement des porteurs de titres.

STRATÉGIES DE PLACEMENT

Le Fonds vise à obtenir un revenu élevé tout en préservant le capital. Le Fonds cherche à produire un rendement supérieur (à l'indice de référence) au moyen d'une combinaison de revenu et de gains en capital ainsi que d'une exposition au risque diversifiée.

Principalement axé sur les placements canadiens, le Fonds peut investir dans une vaste gamme de titres à revenu fixe, y compris, notamment, des titres à revenu fixe à rendement élevé, des titres de créance de marchés émergents, des prêts bancaires, des titres adossés à des créances hypothécaires, des obligations convertibles, des fiducies de placement immobilier, des actions privilégiées et des titres adossés à des créances mobilières.

Le Fonds cherchera à éviter les placements dans des sociétés qui se consacrent à l'extraction, au transport et au traitement de combustibles fossiles comme les suivantes :

- ◆ les sociétés qui se consacrent au raffinage, au stockage, à la commercialisation et au transport de pétrole et de gaz;
- ◆ les producteurs de pétrole, de gaz, de charbon et de combustibles consommables;
- ◆ les sociétés de fabrication de matériel et de prestation de services énergétiques;
- ◆ les sociétés qui ont une présence marquée dans le domaine du transport de combustibles fossiles et des infrastructures de transport de combustibles fossiles (y compris les infrastructures et les services maritimes, portuaires, ferroviaires et de transport par camion);
- ◆ les sociétés du secteur des services publics qui jouent un rôle significatif dans le domaine des combustibles fossiles.

Le Fonds cherchera à éviter les placements dans des sociétés qui se consacrent à la création, à la fabrication et à l'entretien des principaux systèmes d'armement controversés, comme, notamment :

- ◆ les mines antipersonnel;
- ◆ les armes en grappe;
- ◆ l'uranium appauvri;
- ◆ les armes nucléaires;
- ◆ le phosphore blanc;
- ◆ les armes biologiques et chimiques.

Le Fonds peut investir jusqu'à 30 % de son portefeuille dans des titres non canadiens.

Le Fonds peut investir jusqu'à 25 % de son actif net dans des placements en espèces si les conditions du marché le justifient.

Le Fonds n'investira habituellement pas plus de 25 % de son portefeuille dans des titres de créance dont la note est de qualité inférieure.

Il est interdit au Fonds de souscrire des titres de sociétés qui fabriquent du tabac ou des produits connexes, ou dont les activités principales sont liées au cannabis ou à des produits connexes.

Le Fonds peut utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré, les swaps et d'autres instruments de même nature d'une façon jugée appropriée pour atteindre les objectifs de placement du Fonds. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture ou pour obtenir une exposition à des titres, des indices ou des devises sans investir directement dans ceux-ci. Les dérivés peuvent être utilisés pour couvrir le Fonds contre les pertes découlant de la fluctuation du cours des placements du Fonds et de son exposition aux devises. Les dérivés peuvent également servir à gérer les risques. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la

rubrique « Dérivés » à la page 14 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt de titres. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Prêt de titres » à la page 15 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres organismes de placement collectif qui appliquent une stratégie alternative, notamment des fonds de métaux précieux, des fonds exposés à l'immobilier et des fonds qui sont considérés comme des « OPC alternatifs » aux termes des lois applicables, ce qui peut comprendre d'autres fonds gérés par le gestionnaire.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Le Fonds comporte généralement les risques suivants :

RISQUES	RISQUE PRINCIPAL	RISQUE SECONDAIRE	RISQUE NÉGLIGEABLE
Risque associé à la cybersécurité		•	
Risque associé aux dérivés		•	
Risque associé aux marchés émergents			•
Risque associé aux fonds négociés en bourse (FNB)			•
Risque associé aux placements à revenu fixe	•		
Risque associé à la monnaie étrangère			•
Risque associé aux titres étrangers		•	
Risque associé aux fonds de fonds			•
Risque associé aux obligations à rendement élevé		•	
Risque associé à la transition des TIO			•
Risque associé aux fiducies de revenu			•
Risque associé aux sociétés à grande capitalisation			•
Risque associé aux investisseurs importants		•	
Risque associé au manque de liquidité			•
Risque associé au marché			•
Risque associé au prêt de titres		•	
Risque associé à la série		•	
Risque associé à la vente à découvert			•
Risque associé à la dette d'État		•	
Risque associé à la fiscalité			•
Risque associé aux fonds sous-jacents			•

La politique du Fonds en matière d'environnement pourrait faire en sorte que son rendement soit inférieur à celui de fonds semblables qui n'appliquent pas une telle politique. Par conséquent, le Fonds pourrait renoncer à des achats possibles de certains titres lorsqu'il pourrait par ailleurs être avantageux de le faire ou pourrait vendre des titres pour des raisons dictés par des facteurs environnementaux lorsqu'il pourrait par ailleurs être désavantageux pour lui de le faire.

Le degré de risque que le gestionnaire a attribué à ce Fonds est faible.

Si vous voulez connaître la méthode de classification des risques que le gestionnaire a utilisée pour le Fonds, reportez-vous à la rubrique « Classification des risques pour les Fonds MD » à la page 15 du présent prospectus simplifié.

QUI DEVRAIT PLACER SES ÉPARGNES DANS LE FONDS?

Le Fonds convient à un investisseur qui cherche à investir dans un fonds qui vise à être respectueux à l'environnement et comme placement principal pour le volet titres à revenu fixe canadiens d'un portefeuille. Le Fonds ne convient pas à un investisseur dont l'objectif principal est la plus-value du capital.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Les OPC gagnent un revenu et des gains en capital. Vous recevrez ces gains sous forme de distributions. Les gains en capital sont distribués chaque année après le 15 décembre. Les distributions de revenu peuvent se faire plusieurs fois par année.

Lorsqu'un Fonds MD effectue une distribution, nous réinvestissons automatiquement la distribution par l'émission de parts supplémentaires du Fonds MD correspondant en valeur au montant de la distribution, à moins que vous ne choisissiez de recevoir votre distribution en espèces. Nous ne verserons la distribution en espèces que si elle est d'au moins 15 \$.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES INVESTISSEURS

Les renseignements suivants ont pour but de vous aider à comparer le coût d'un placement dans le Fonds d'obligations sans combustibles fossiles MD au coût d'un placement dans d'autres OPC.

Le tableau fait état du montant cumulatif des frais et charges du Fonds qui vous seraient imputés indirectement pour chaque placement de 1 000 \$ à supposer que le rendement annuel du Fonds soit constamment de 5 % par année et que le RFG (calculé conformément au Règlement 81-106) du Fonds soit resté ce qu'il était au cours de son dernier exercice pendant la totalité de ces dix ans. Ce pourcentage n'est qu'une hypothèse, les rendements réels pouvant être plus élevés ou moins élevés.

	1 ^{RE} ANNÉE	3 ^E ANNÉE	5 ^E ANNÉE	10 ^E ANNÉE
Série A	10,50 \$	33,10 \$	58,02 \$	132,07 \$
Série I	— \$	— \$	— \$	— \$
Série F	1,26 \$	3,97 \$	6,96 \$	15,85 \$
Série D	6,83 \$	21,52 \$	37,71 \$	85,84 \$

Pour de plus amples renseignements sur les frais et charges, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais et charges » dans la partie A du présent prospectus simplifié.

Fonds d'actions sans combustibles fossiles MD

DÉTAILS DU FONDS

TYPE DE FONDS

Fonds d'actions mondiales

DATE DE CRÉATION

Le 1^{er} juin 2016 – parts de série A

Le 1^{er} juin 2016 – parts de série I

Le 13 octobre 2017 – parts de série F

Le 25 juin 2018 – parts de série D

CONSEILLERS EN PLACEMENT

Gestion financière MD inc. d'Ottawa (Ontario).

Jarislowsky, Fraser Limitée de Montréal (Québec).

Comgest Asset Management International Limited de Dublin, en Irlande.

TITRES OFFERTS

Parts d'un OPC – série A, série I, série F et série D

ADMISSIBILITÉ POUR LES RÉGIMES FISCAUX ENREGISTRÉS

Placement admissible pour les REER, les FERR, les RPDB, les REEI, les CELI et les REEE

FRAIS DE GESTION

Série A – 1,24 %

Série I – Pour les investisseurs institutionnels, les frais de gestion sont négociés avec le porteur de parts et payés par celui-ci directement au gestionnaire. Les investisseurs institutionnels doivent conclure une convention de placement institutionnel avec le gestionnaire. Les frais maximaux sont de 1,24 %. Pour les clients de comptes gérés, les frais de gestion sont de 0 %; cependant, les clients de comptes gérés paient à Conseils en placement privés MD, une division de Gestion financière MD inc., des frais de comptes gérés proportionnels fondés sur les actifs sous gestion. Les frais maximaux sont de 1,56 %.

Série F – 0,29 %

Série D – 0,87 %

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

OBJECTIFS DE PLACEMENT

Les objectifs du Fonds consistent à obtenir une croissance du capital à long terme principalement au moyen de placements dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres mondiaux qui conviennent à une stratégie de placement ne faisant pas appel aux combustibles fossiles. Le Fonds peut également investir dans des sociétés qui offrent des solutions aux problèmes causés par l'utilisation de combustibles fossiles

Toute dérogation aux objectifs fondamentaux de placement nécessite l'approbation de Gestion financière MD et le consentement des porteurs de titres.

STRATÉGIES DE PLACEMENT

Le Fonds a recours à une approche dynamique à conseillers en placement multiples afin de tirer parti des points forts de chacun d'entre eux. Les actifs du Fonds sont répartis entre les divers conseillers en placement du Fonds, selon l'évaluation que le gestionnaire fait des compétences des conseillers en placement, de la conjoncture des marchés financiers attendue et du risque

inhérent prévu compte tenu de la stratégie de chacun des conseillers en placement.

Les conseillers en placement visent à produire un portefeuille bien diversifié en vue de procurer un rendement supérieur (à l'indice de référence) et de privilégier des placements diversifiés (en évitant une concentration trop importante dans un seul style, un seul secteur ou une seule tendance du marché).

Le Fonds cherchera à éviter les placements dans des sociétés qui se consacrent à l'extraction, au transport et au traitement de combustibles fossiles comme les suivantes :

- ◆ les sociétés qui se consacrent au raffinage, au stockage, à la commercialisation et au transport de pétrole et de gaz;
- ◆ les producteurs de pétrole, de gaz, de charbon et de combustibles consommables;
- ◆ les sociétés de fabrication de matériel et de prestation de services énergétiques;
- ◆ les sociétés qui ont une présence marquée dans le domaine du transport de combustibles fossiles et des infrastructures de transport de combustibles fossiles (y compris les infrastructures et les services maritimes, portuaires, ferroviaires et de transport par camion);
- ◆ les sociétés du secteur des services publics qui jouent un rôle significatif dans le domaine des combustibles fossiles.

Le Fonds cherchera à éviter les placements dans des sociétés qui se consacrent à la création, à la fabrication et à l'entretien des principaux systèmes d'armement controversés, comme, notamment :

- ◆ les mines antipersonnel;
- ◆ les armes en grappe;
- ◆ l'uranium appauvri;
- ◆ les armes nucléaires;
- ◆ le phosphore blanc;
- ◆ les armes biologiques et chimiques.

Le Fonds peut investir jusqu'à 25 % de son actif net dans des placements en espèces si les conditions du marché le justifient.

Le Fonds peut investir tout au plus 30 % de son actif dans des titres de marchés émergents.

Il est interdit au Fonds de souscrire des titres de sociétés qui fabriquent du tabac ou des produits connexes, ou dont les activités principales sont liées au cannabis ou à des produits connexes.

Le Fonds peut utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré, les swaps et d'autres instruments de même nature d'une façon jugée appropriée pour atteindre les objectifs de placement du Fonds. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture ou pour obtenir une exposition à des titres, des indices ou des devises sans investir directement dans ceux-ci. Les dérivés peuvent être utilisés pour couvrir le Fonds contre les pertes découlant de la fluctuation du cours des placements du Fonds et de son exposition aux devises. Les dérivés peuvent également servir à gérer les risques. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Dérivés » à la page 14 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt de titres. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Prêt de titres » à la page 15 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres organismes de placement collectif qui appliquent une stratégie alternative, notamment des fonds de métaux précieux, des fonds exposés à l'immobilier et des fonds qui sont considérés comme des « OPC alternatifs » aux termes des lois applicables, ce qui peut comprendre d'autres fonds gérés par le gestionnaire.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Le Fonds comporte généralement les risques suivants :

RISQUES	RISQUE PRINCIPAL	RISQUE SECONDAIRE	RISQUE NÉGLIGEABLE
Risque associé aux produits de base			•
Risque associé à la concentration			•
Risque associé à la cybersécurité		•	
Risque associé aux dérivés		•	
Risque associé aux marchés émergents	•		
Risque associé aux fonds négociés en bourse (FNB)		•	
Risque associé aux placements à revenu fixe			•
Risque associé à la monnaie étrangère	•		
Risque associé aux titres étrangers	•		
Risque associé aux fonds de fonds			•
Risque associé aux obligations à rendement élevé			•
Risque associé à la transition des TIO			•
Risque associé aux fiducies de revenu			•
Risque associé aux sociétés à grande capitalisation	•		
Risque associé aux investisseurs importants		•	
Risque associé au manque de liquidité		•	
Risque associé au marché	•		
Risque associé au prêt de titres		•	
Risque associé à la série		•	
Risque associé à la vente à découvert			•
Risque associé à la dette d'État			•
Risque associé à la fiscalité			•
Risque associé aux fonds sous-jacents			•

La politique du Fonds en matière d'environnement pourrait faire en sorte que son rendement soit inférieur à celui de fonds semblables qui n'appliquent pas une telle politique. Par conséquent, le Fonds pourrait renoncer à des achats possibles de certains titres lorsqu'il pourrait par ailleurs être avantageux de le faire ou pourrait vendre des titres pour des raisons dictées par des facteurs environnementaux lorsqu'il pourrait par ailleurs être désavantageux pour lui de le faire.

Le degré de risque que le gestionnaire a attribué à ce Fonds est moyen.

Si vous voulez connaître la méthode de classification des risques que le gestionnaire a utilisée pour le Fonds, reportez-vous à la rubrique « Classification des risques pour les Fonds MD » à la page 15 du présent prospectus simplifié.

QUI DEVRAIT PLACER SES ÉPARGNES DANS LE FONDS?

Le Fonds convient à un investisseur qui cherche à investir dans un fonds qui vise à être respectueux de l'environnement et comme volet en actions mondiales principales d'un portefeuille de placement. Ce Fonds ne convient pas comme placement à court terme.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Les OPC gagnent un revenu et des gains en capital. Vous recevrez ces gains sous forme de distributions. Les gains en capital sont distribués chaque année après le 15 décembre. Les distributions de revenu peuvent se faire plusieurs fois par année.

Lorsqu'un Fonds MD effectue une distribution, nous réinvestissons automatiquement la distribution par l'émission de parts supplémentaires du Fonds correspondant en valeur au montant de la distribution, à moins que vous ne choisissiez de recevoir votre distribution en espèces. Nous ne verserons la distribution en espèces que si elle est d'au moins 15 \$.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES INVESTISSEURS

Les renseignements suivants ont pour but de vous aider à comparer le coût d'un placement dans le Fonds d'actions sans combustibles fossiles MD au coût d'un placement dans d'autres OPC.

Le tableau fait état du montant cumulatif des frais et charges du Fonds qui vous seraient imputés indirectement pour chaque placement de 1 000 \$ à supposer que le rendement annuel du Fonds soit constamment de 5 % par année et que le RFG (calculé conformément au Règlement 81-106) du Fonds soit resté ce qu'il était au cours de son dernier exercice pendant la totalité de ces dix ans. Ce pourcentage n'est qu'une hypothèse, les rendements réels pouvant être plus élevés ou moins élevés.

	1 ^{RE} ANNÉE	3 ^E ANNÉE	5 ^E ANNÉE	10 ^E ANNÉE
Série A	16,59 \$	52,30 \$	91,67 \$	208,67 \$
Série I	— \$	— \$	— \$	— \$
Série F	5,57 \$	17,54 \$	30,75 \$	70,00 \$
Série D	12,50 \$	39,39 \$	69,04 \$	157,16 \$

Pour de plus amples renseignements sur les frais et charges, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais et charges » dans la partie A du présent prospectus simplifié.

Portefeuille conservateur, Précision MD

DÉTAILS DU FONDS

TYPE DE FONDS

Fonds équilibré à revenu fixe mondial

DATE DE CRÉATION

Le 13 janvier 2010 – parts de série A

Le 2 octobre 2017 – parts de série F

Le 25 juin 2018 – parts de série D

CONSEILLER EN PLACEMENT

Gestion financière MD inc. d'Ottawa (Ontario), Canada.

TITRES OFFERTS

Parts d'un OPC – série A, série F et série D

ADMISSIBILITÉ POUR LES RÉGIMES FISCAUX ENREGISTRÉS

Placement admissible pour les REER, les FERR, les RPDB, les REEI, les CELI et les REEE

FRAIS DE GESTION

Série A – 1,13 %

Série F – 0,18 %

Série D – 0,52 %

Aucuns frais de gestion s'appliquant au Fonds et aux OPC sous-jacents ne seront exigés en double.

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

OBJECTIFS DE PLACEMENT

Ce Fonds de répartition stratégique des actifs a pour objectif de préserver la valeur des placements et de produire un revenu.

Le Fonds investira surtout dans des parts d'autres OPC gérés par Gestion financière MD en mettant l'emphase sur les OPC à revenu fixe pour assurer la préservation du capital et la production d'un revenu avec une certaine exposition aux OPC d'actions pour assurer la croissance éventuelle du capital.

Le Fonds peut aussi investir dans des OPC non membres du groupe et directement dans des titres à revenu fixe, des espèces et des quasi-espèces.

Toute dérogation aux objectifs fondamentaux de placement nécessite l'approbation de Gestion financière MD et le consentement des porteurs de titres.

STRATÉGIES DE PLACEMENT

En tant que conseiller en placement, nous aurons comme principale stratégie de placement la répartition stratégique des actifs et nous répartirons les actifs du Fonds entre les fonds sous-jacents selon les pondérations cibles du Fonds, comme suit :

CATÉGORIE D'ACTIFS	PONDÉRATION CIBLE
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0 %
Revenu fixe	64 %
Actions canadiennes	7 %
Actions américaines	9 %
Actions internationales	8 %
Titres spéciaux	9 %
Actions de marchés émergents	3 %

À l'occasion, nous pouvons, à notre appréciation, utiliser nos stratégies de placement actuelles et changer la pondération des actifs du portefeuille tout en restant dans une limite de 15 pour cent au-dessus ou au-dessous de la pondération cible pour les catégories d'actifs.

Le Fonds est constamment surveillé et rééquilibré pour s'assurer de sa conformité avec les stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut investir la totalité de ses actifs dans des fonds gérés par Gestion financière MD, y compris les OPC gérés par des sociétés de placement non membres du groupe.

Le Fonds et les OPC sous-jacents peuvent s'écarter temporairement de leurs objectifs de placement en détenant une partie de leurs actifs dans des espèces ou des instruments du marché monétaire à court terme ou encore dans des titres à revenu fixe de premier rang tout en cherchant des occasions de placement ou pour se protéger compte tenu de la conjoncture économique et des conditions du marché.

Le Fonds et les fonds sous-jacents peuvent utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré, les swaps et d'autres instruments semblables pour diminuer le risque associé à la fluctuation des devises et du marché. De plus, le Fonds et les fonds sous-jacents peuvent utiliser des dérivés plutôt que des placements directs afin de diminuer les frais d'opérations, de procurer une plus grande liquidité, de réduire le risque et de participer réellement aux marchés financiers ou d'augmenter la rapidité et la flexibilité avec lesquelles le portefeuille est modifié. Les dérivés ne serviront pas à créer un effet de levier ni à prendre des positions qui ne sont pas autorisées par les lignes directrices régissant le portefeuille. Des quasi-espèces seront détenues pour étayer pleinement toutes les positions sur dérivés. Le Fonds et les fonds sous-jacents n'utiliseront les dérivés que si les autorités canadiennes en valeurs mobilières le permettent.

Les fonds sous-jacents du Fonds pourraient avoir un taux de rotation élevé. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé, plus la chance est grande que les porteurs de parts du Fonds recevront un revenu ou des gains en capital imposables par suite d'achats et de ventes fréquents des titres en portefeuille par les fonds sous-jacents.

Le Fonds et les Fonds MD sous-jacents ne peuvent pas souscrire de titres de sociétés qui fabriquent du tabac et des produits connexes, ou dont les activités principales sont liées au cannabis ou à des produits connexes. En tant que gestionnaire, en ce qui concerne les titres de ces secteurs, nous pouvons faire le suivi des fonds non membres du groupe, mais nous ne pouvons garantir qu'un fonds sous-jacent ne détiendra pas à un moment donné de titres de sociétés dans ces secteurs.

Les fonds sous-jacents peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Prêt de titres » à la page 15 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres organismes de placement collectif qui appliquent une stratégie alternative, notamment des fonds de métaux précieux, des fonds exposés à l'immobilier et des fonds qui sont considérés comme des « OPC alternatifs » aux termes des lois applicables, ce qui peut comprendre d'autres fonds gérés par le gestionnaire.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Le Fonds comporte généralement les risques suivants :

RISQUES	RISQUE PRINCIPAL	RISQUE SECONDAIRE	RISQUE NÉGLIGEABLE
Risque associé aux produits de base		•	
Risque associé à la concentration			•
Risque associé à la cybersécurité		•	
Risque associé aux dérivés		•	
Risque associé aux marchés émergents		•	
Risque associé aux fonds négociés en bourse (FNB)		•	
Risque associé aux placements à revenu fixe	•		
Risque associé à la monnaie étrangère	•		
Risque associé aux titres étrangers	•		
Risque associé aux fonds de fonds	•		
Risque associé aux obligations à rendement élevé		•	
Risque associé à la transition des TIO			•
Risque associé aux fiducies de revenu		•	
Risque associé aux sociétés à grande capitalisation		•	
Risque associé aux investisseurs importants		•	
Risque associé au manque de liquidité		•	
Risque associé au marché	•		
Risque associé au prêt de titres		•	
Risque associé à la série		•	
Risque associé à la vente à découvert			•
Risque associé à la dette d'État		•	
Risque associé à la fiscalité		•	
Risque associé aux fonds sous-jacents		•	

Le degré de risque que le gestionnaire a attribué à ce Fonds est faible.

Si vous voulez connaître la méthode de classification des risques que le gestionnaire a utilisée pour le Fonds, reportez-vous à la rubrique « Classification des risques pour les Fonds MD » à la page 15 du présent prospectus simplifié.

QUI DEVRAIT PLACER SES ÉPARGNES DANS LE FONDS?

Ce Fonds permet à l'investisseur qui est prêt à accepter un risque de placement faible de détenir toutes les grandes catégories d'actifs. Il convient à un investisseur dont l'horizon de placement est de trois ans ou plus et qui recherche un fonds à décision unique où la décision concernant la composition de l'actif est prise par le gestionnaire.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Les OPC gagnent un revenu et des gains en capital. Vous recevrez ces gains sous forme de distributions. Le revenu et les gains en capital sont distribués chaque année après le 15 décembre.

Lorsqu'un Fonds MD effectue une distribution, nous réinvestissons automatiquement la distribution par l'émission de parts supplémentaires du Fonds MD correspondant en valeur au montant de la distribution, à moins que vous ne choisissiez de recevoir votre distribution en espèces. Nous ne verserons la distribution en espèces que si elle est d'au moins 15 \$.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES INVESTISSEURS

Les renseignements suivants ont pour but de vous aider à comparer le coût d'un placement dans le Portefeuille conservateur, Précision MD au coût d'un placement dans d'autres OPC.

Le tableau fait état du montant cumulatif des frais et charges du Fonds qui vous seraient imputés indirectement pour chaque placement de 1 000 \$ à supposer que le rendement annuel du Fonds soit constamment de 5 % par année et que le RFG (calculé conformément au Règlement 81-106) du Fonds soit resté ce qu'il était au cours de son dernier exercice pendant la totalité de ces dix ans. Ce pourcentage n'est qu'une hypothèse, les rendements réels pouvant être plus élevés ou moins élevés.

	1 ^{RE} ANNÉE	3 ^È ANNÉE	5 ^È ANNÉE	10 ^È ANNÉE
Série A	14,91 \$	47,00 \$	82,39 \$	187,54 \$
Série F	3,89 \$	12,25 \$	21,47 \$	48,87 \$
Série D	7,77 \$	24,49 \$	42,93 \$	97,73 \$

Pour de plus amples renseignements sur les frais et charges, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais et charges » dans la partie A du présent prospectus simplifié.

Portefeuille de revenu équilibré, Précision MD

DÉTAILS DU FONDS

TYPE DE FONDS

Fonds équilibré à revenu fixe mondial

DATE DE CRÉATION

Le 9 mai 2012 – parts de série A

Le 13 octobre 2017 – parts de série F

Le 25 juin 2018 – parts de série D

CONSEILLER EN PLACEMENT

Gestion financière MD inc. d'Ottawa (Ontario), Canada.

TITRES OFFERTS

Parts d'un OPC – série A, série F et série D

ADMISSIBILITÉ POUR LES RÉGIMES FISCAUX ENREGISTRÉS

Placement admissible pour les REER, les FERR, les RPDB, les REEI, les CELI et les REEE

FRAIS DE GESTION

Série A – 1,18 %

Série F – 0,23 %

Série D – 0,59 %

Aucuns frais de gestion s'appliquant au Fonds et aux OPC sous-jacents ne seront exigés en double.

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

OBJECTIFS DE PLACEMENT

Ce Fonds de répartition stratégique des actifs a pour objectif de préserver la valeur des placements, de produire un revenu et d'enregistrer une croissance du capital modérée par des placements dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres.

Le Fonds investira surtout dans des parts d'OPC gérés par Gestion financière MD en mettant l'emphase sur les OPC à revenu fixe pour assurer la préservation du capital et la production d'un revenu et sur les OPC d'actions offrant la possibilité d'une plus-value du capital.

Le Fonds peut aussi investir dans des OPC non membres du groupe et directement dans des titres à revenu fixe, des espèces et des quasi-espèces.

Toute dérogation aux objectifs fondamentaux de placement nécessite l'approbation de Gestion financière MD et le consentement des porteurs de titres.

STRATÉGIES DE PLACEMENT

En tant que conseiller en placement, notre principale stratégie de placement sera la répartition stratégique des actifs et nous répartirons les actifs du Fonds entre les fonds sous-jacents selon les pondérations cibles des catégories d'actifs du Fonds, comme suit :

CATÉGORIE D'ACTIFS	PONDÉRATION CIBLE
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0 %
Revenu fixe	56 %
Actions canadiennes	10 %
Actions américaines	11 %
Actions internationales	10 %
Titres spéciaux	9 %
Actions de marchés émergents	4 %

À l'occasion, nous pouvons, à notre appréciation, utiliser nos stratégies de placement actuelles et changer la pondération des actifs du portefeuille tout en restant dans une limite de 15 pour cent au-dessus ou au-dessous de la pondération cible pour les catégories d'actifs.

Le Fonds est constamment surveillé et rééquilibré pour s'assurer de sa conformité aux stratégies de placement du Fonds.

La décision d'investir dans chaque fonds sous-jacent a été prise après avoir évalué la capacité de ce fonds de permettre au Fonds d'atteindre ses objectifs de placement déclarés. Nous surveillerons et examinerons les fonds sous-jacents et y apporterons des modifications de temps à autre.

Le Fonds peut investir la totalité de ses actifs dans des fonds gérés par Gestion financière MD, y compris les OPC gérés par des sociétés de placement non membres du groupe.

Le Fonds et les OPC sous-jacents peuvent s'écarter temporairement de leurs objectifs de placement en détenant une partie de leurs actifs dans des espèces ou des instruments du marché monétaire à court terme ou encore dans des titres à revenu fixe de premier rang tout en cherchant des occasions de placement ou pour se protéger compte tenu de la conjoncture économique et des conditions du marché.

Le Fonds et les fonds sous-jacents peuvent utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré, les swaps et d'autres instruments semblables pour diminuer le risque associé à la fluctuation des devises et du marché. De plus, le Fonds et les fonds sous-jacents peuvent utiliser des dérivés plutôt que des placements directs afin de diminuer les frais d'opérations, de procurer une plus grande liquidité, de réduire le risque et de participer réellement aux marchés financiers ou d'augmenter la rapidité et la flexibilité avec lesquelles le portefeuille est modifié. Les dérivés ne serviront pas à créer un effet de levier ni à prendre des positions qui ne sont pas autorisées par les lignes directrices régissant le portefeuille. Des quasi-espèces seront détenues pour étayer pleinement toutes les positions sur dérivés. Le Fonds et les fonds sous-jacents n'utiliseront les dérivés que si les autorités canadiennes en valeurs mobilières le permettent.

Les fonds sous-jacents du Fonds pourraient avoir un taux de rotation élevé. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé, plus la chance est grande que les porteurs de parts du Fonds recevront un revenu ou des gains en capital imposables par suite d'achats et de ventes fréquents des titres en portefeuille par les fonds sous-jacents.

Le Fonds et les Fonds MD sous-jacents ne peuvent pas souscrire de titres de sociétés qui fabriquent du tabac et des produits connexes, ou dont les activités principales sont liées au cannabis ou à des produits connexes. En tant que gestionnaire, en ce qui concerne les titres de ces secteurs, nous pouvons faire le suivi des fonds non membres du groupe, mais nous ne pouvons garantir qu'un fonds sous-jacent ne détiendra pas à un moment donné de titres de sociétés dans ces secteurs.

Les fonds sous-jacents peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Prêt de titres » à la page 15 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres organismes de placement collectif qui appliquent une stratégie alternative, notamment des fonds de métaux précieux, des fonds exposés à l'immobilier et des fonds qui sont considérés comme des « OPC alternatifs » aux termes des lois applicables, ce qui peut comprendre d'autres fonds gérés par le gestionnaire.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Le Fonds comporte généralement les risques suivants :

RISQUES	RISQUE PRINCIPAL	RISQUE SECONDAIRE	RISQUE NÉGLIGEABLE
Risque associé aux produits de base		•	
Risque associé à la concentration			•
Risque associé à la cybersécurité		•	
Risque associé aux dérivés		•	
Risque associé aux marchés émergents		•	
Risque associé aux fonds négociés en bourse (FNB)		•	
Risque associé aux placements à revenu fixe	•		
Risque associé à la monnaie étrangère	•		
Risque associé aux titres étrangers	•		
Risque associé aux fonds de fonds	•		
Risque associé aux obligations à rendement élevé		•	
Risque associé à la transition des TIO			•
Risque associé aux fiducies de revenu		•	
Risque associé aux sociétés à grande capitalisation		•	
Risque associé aux investisseurs importants		•	
Risque associé au manque de liquidité		•	
Risque associé au marché	•		
Risque associé au prêt de titres		•	
Risque associé à la série		•	
Risque associé à la vente à découvert			•
Risque associé à la dette d'État		•	
Risque associé à la fiscalité		•	
Risque associé aux fonds sous-jacents		•	

Le degré de risque que le gestionnaire a attribué à ce Fonds est faible.

Si vous voulez connaître la méthode de classification des risques que le gestionnaire a utilisée pour le Fonds, reportez-vous à la rubrique « Classification des risques pour les Fonds MD » à la page 15 du présent prospectus simplifié.

QUI DEVRAIT PLACER SES ÉPARGNES DANS LE FONDS?

Ce Fonds permet à l'investisseur qui est prêt à accepter un risque de placement faible de détenir toutes les grandes catégories d'actifs. Il convient à un investisseur dont l'horizon de placement est de quatre ans ou plus et qui recherche un fonds à décision unique où la décision concernant la composition de l'actif est prise par le conseiller en placement.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Les OPC gagnent un revenu et des gains en capital. Vous recevrez ces gains sous forme de distributions. Le revenu et les gains en capital réalisés sont distribués chaque année après le 15 décembre.

Lorsqu'un Fonds MD effectue une distribution, nous réinvestissons automatiquement la distribution par l'émission de parts supplémentaires du Fonds MD correspondant en valeur au montant de la distribution, à moins que vous ne choisissiez de recevoir votre distribution en espèces. Nous ne verserons la distribution en espèces que si elle est d'au moins 15 \$.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES INVESTISSEURS

Les renseignements suivants ont pour but de vous aider à comparer le coût d'un placement dans le Portefeuille de revenu équilibré, Précision MD au coût d'un placement dans d'autres OPC.

Le tableau fait état du montant cumulatif des frais et charges du Fonds qui vous seraient imputés indirectement pour chaque placement de 1 000 \$ à supposer que le rendement annuel du Fonds soit constamment de 5 % par année et que le RFG (calculé conformément au Règlement 81-106) du Fonds soit resté ce qu'il était au cours de son dernier exercice pendant la totalité de ces dix ans. Ce pourcentage n'est qu'une hypothèse, les rendements réels pouvant être plus élevés ou moins élevés.

	1 ^{RE} ANNÉE	3 ^E ANNÉE	5 ^E ANNÉE	10 ^E ANNÉE
Série A	15,54 \$	48,99 \$	85,87 \$	195,46 \$
Série F	4,52 \$	14,23 \$	24,95 \$	56,79 \$
Série D	8,51 \$	26,81 \$	47,00 \$	106,97 \$

Pour de plus amples renseignements sur les frais et charges, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais et charges » dans la partie A du présent prospectus simplifié.

Portefeuille équilibré modéré, Précision MD

DÉTAILS DU FONDS

TYPE DE FONDS

Fonds équilibré mondial neutre

DATE DE CRÉATION

Le 13 janvier 2010 – parts de série A

Le 2 octobre 2017 – parts de série F

Le 25 juin 2018 – parts de série D

CONSEILLER EN PLACEMENT

Gestion financière MD inc. d'Ottawa (Ontario), Canada.

TITRES OFFERTS

Parts d'un OPC – série A, série F et série D

ADMISSIBILITÉ POUR LES RÉGIMES FISCAUX ENREGISTRÉS

Placement admissible pour les REER, les FERR, les RPDB, les REEI, les CELI et les REEE

FRAIS DE GESTION

Série A – 1,25 %

Série F – 0,30 %

Série D – 0,68 %

Aucuns frais de gestion s'appliquant au Fonds et aux OPC sous-jacents ne seront exigés en double.

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

OBJECTIFS DE PLACEMENT

Ce Fonds de répartition stratégique des actifs a pour objectif de produire un revenu et d'assurer la croissance du capital en investissant dans une répartition équilibrée d'OPC qui détiennent des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe.

Le Fonds investira surtout dans les parts d'OPC gérés par Gestion financière MD en mettant l'accent tant sur les fonds à revenu fixe pour assurer la préservation du capital et la production d'un revenu que sur les fonds d'actions pour assurer la plus-value éventuelle du capital.

Le Fonds peut aussi investir dans des OPC non membres du groupe et directement dans des titres à revenu fixe, des espèces et des quasi-espèces.

Toute dérogation aux objectifs fondamentaux de placement nécessite l'approbation de Gestion financière MD et le consentement des porteurs de titres.

STRATÉGIES DE PLACEMENT

En tant que conseiller en placement, notre principale stratégie de placement sera la répartition stratégique des actifs et nous répartirons les actifs du Fonds entre les fonds sous-jacents selon les pondérations cibles pour les catégories d'actifs du Fonds, comme suit :

CATÉGORIE D'ACTIFS	PONDÉRATION CIBLE
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0 %
Revenu fixe	45 %
Actions canadiennes	13 %
Actions américaines	15 %
Actions internationales	13 %
Titres spéciaux	9 %
Actions de marchés émergents	5 %

À l'occasion, nous pouvons, à notre appréciation, utiliser nos stratégies de placement actuelles et changer la pondération des actifs du portefeuille tout en restant dans une limite de 15 pour cent au-dessus ou au-dessous de la pondération cible pour les catégories d'actifs.

Le Fonds est constamment surveillé et rééquilibré pour s'assurer de sa conformité avec les stratégies de placement du Fonds.

La décision d'investir dans chaque fonds sous-jacent a été prise après avoir évalué la capacité de ce fonds de permettre au portefeuille d'atteindre ses objectifs de placement déclarés. Nous surveillerons et examinerons les fonds sous-jacents et y apporterons des modifications de temps à autre.

Le Fonds peut investir la totalité de ses actifs dans des fonds gérés par Gestion financière MD, y compris les OPC gérés par des sociétés de placement non membres du groupe.

Le Fonds et les OPC sous-jacents peuvent s'écarter temporairement de leurs objectifs de placement en détenant une partie de leurs actifs dans des espèces ou des instruments du marché monétaire à court terme ou encore dans des titres à revenu fixe de premier rang tout en cherchant des occasions de placement ou pour se protéger compte tenu de la conjoncture économique et des conditions du marché.

Le Fonds et les fonds sous-jacents peuvent utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré, les swaps et d'autres instruments semblables pour diminuer le risque associé à la fluctuation des devises et du marché. De plus, le Fonds et les fonds sous-jacents peuvent utiliser des dérivés plutôt que des placements directs afin de diminuer les frais d'opérations, de procurer une plus grande liquidité, de réduire le risque et de participer réellement aux marchés financiers ou d'augmenter la rapidité et la flexibilité avec lesquelles le portefeuille est modifié. Les dérivés ne serviront pas à créer un effet de levier ni à prendre des positions qui ne sont pas autorisées par les lignes directrices régissant le portefeuille. Des quasi-espèces seront détenues pour étayer pleinement toutes les positions sur dérivés. Le Fonds et les fonds sous-jacents n'utiliseront les dérivés que si les autorités canadiennes en valeurs mobilières le permettent.

Les fonds sous-jacents du Fonds pourraient avoir un taux de rotation élevé. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé, plus la chance est grande que les porteurs de parts du fonds recevront un revenu ou des gains en capital imposables par suite d'achats et de ventes fréquents des titres en portefeuille par les fonds sous-jacents.

Le Fonds et les Fonds MD sous-jacents ne peuvent pas souscrire de titres de sociétés qui fabriquent du tabac et des produits connexes, ou dont les activités principales sont liées au cannabis ou à des produits connexes. En tant que gestionnaire, en ce qui concerne les titres de ces secteurs, nous pouvons faire le suivi des fonds non membres du groupe, mais nous ne pouvons garantir qu'un fonds sous-jacent ne détiendra pas à un moment donné de titres de sociétés dans ces secteurs.

Les fonds sous-jacents peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Prêt de titres » à la page 15 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres organismes de placement collectif qui appliquent une stratégie alternative, notamment des fonds de métaux précieux, des fonds exposés à l'immobilier et des fonds qui sont considérés comme des « OPC alternatifs » aux termes des lois applicables, ce qui peut comprendre d'autres fonds gérés par le gestionnaire.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Le Fonds comporte généralement les risques suivants :

RISQUES	RISQUE PRINCIPAL	RISQUE SECONDAIRE	RISQUE NÉGLIGEABLE
Risque associé aux produits de base		•	
Risque associé à la concentration			•
Risque associé à la cybersécurité		•	
Risque associé aux dérivés		•	
Risque associé aux marchés émergents		•	
Risque associé aux fonds négociés en bourse (FNB)		•	
Risque associé aux placements à revenu fixe	•		
Risque associé à la monnaie étrangère	•		
Risque associé aux titres étrangers	•		
Risque associé aux fonds de fonds	•		
Risque associé aux obligations à rendement élevé		•	
Risque associé à la transition des TIO			•
Risque associé aux fiducies de revenu		•	
Risque associé aux sociétés à grande capitalisation		•	
Risque associé aux investisseurs importants		•	
Risque associé au manque de liquidité		•	
Risque associé au marché	•		
Risque associé au prêt de titres		•	
Risque associé à la série		•	
Risque associé à la vente à découvert			•
Risque associé à la dette d'État		•	
Risque associé à la fiscalité		•	
Risque associé aux fonds sous-jacents		•	

Le degré de risque que le gestionnaire a attribué à ce Fonds est faible à moyen.

Si vous voulez connaître la méthode de classification des risques que le gestionnaire a utilisée pour le Fonds, reportez-vous à la rubrique « Classification des risques pour les Fonds MD » à la page 15 du présent prospectus simplifié.

QUI DEVRAIT PLACER SES ÉPARGNES DANS LE FONDS?

Ce Fonds permet à l'investisseur qui est prêt à accepter un risque de placement faible à moyen de détenir toutes les grandes catégories d'actifs. Il convient à un investisseur dont l'horizon de placement est de sept ans ou plus et qui recherche un fonds à décision unique où la décision concernant la composition de l'actif est prise par le conseiller en placement.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Les OPC gagnent un revenu et des gains en capital. Vous recevrez ces gains sous forme de distributions. Le revenu et les gains en capital sont distribués chaque année après le 15 décembre.

Lorsqu'un Fonds MD effectue une distribution, nous réinvestissons automatiquement la distribution par l'émission de parts supplémentaires du Fonds MD correspondant en valeur au montant de la distribution, à moins que vous ne choisissiez de recevoir votre distribution en espèces. Nous ne verserons la distribution en espèces que si elle est d'au moins 15 \$.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES INVESTISSEURS

Les renseignements suivants ont pour but de vous aider à comparer le coût d'un placement dans le Portefeuille équilibré modéré, Précision MD au coût d'un placement dans d'autres OPC.

Le tableau fait état du montant cumulatif des frais et charges du Fonds qui vous seraient imputés indirectement pour chaque placement de 1 000 \$ à supposer que le rendement annuel du Fonds soit constamment de 5 % par année et que le RFG (calculé conformément au Règlement 81-106) du Fonds soit resté ce qu'il était au cours de son dernier exercice pendant la totalité de ces dix ans. Ce pourcentage n'est qu'une hypothèse, les rendements réels pouvant être plus élevés ou moins élevés.

	1 ^{RE} ANNÉE	3 ^E ANNÉE	5 ^E ANNÉE	10 ^E ANNÉE
Série A	16,28 \$	51,31 \$	89,93 \$	204,71 \$
Série F	5,25 \$	16,55 \$	29,01 \$	66,03 \$
Série D	9,87 \$	31,12 \$	54,54 \$	124,14 \$

Pour de plus amples renseignements sur les frais et charges, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais et charges » dans la partie A du présent prospectus simplifié.

Portefeuille de croissance modérée, Précision MD

DÉTAILS DU FONDS

TYPE DE FONDS

Fonds équilibré mondial neutre

DATE DE CRÉATION

Le 9 mai 2012 – parts de série A

Le 3 octobre 2017 – parts de série F

Le 25 juin 2018 – parts de série D

CONSEILLER EN PLACEMENT

Gestion financière MD inc. d'Ottawa (Ontario), Canada.

TITRES OFFERTS

Parts d'un OPC – série A, série F et série D

ADMISSIBILITÉ POUR LES RÉGIMES FISCAUX ENREGISTRÉS

Placement admissible pour les REER, les FERR, les RPDB, les REEI, les CELI et les REEE

FRAIS DE GESTION

Série A – 1,30 %

Série F – 0,35 %

Série D – 0,72 %

Aucuns frais de gestion s'appliquant au Fonds et aux OPC sous-jacents ne seront exigés en double.

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

OBJECTIFS DE PLACEMENT

Ce Fonds de répartition stratégique des actifs a pour objectif de produire un revenu et d'assurer la croissance du capital en investissant dans une répartition équilibrée d'OPC qui détiennent des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe.

Le Fonds investira surtout dans les parts d'OPC gérés par Gestion financière MD en mettant l'emphase sur les OPC d'actions pour obtenir une plus-value du capital éventuelle avec une exposition aux OPC à revenu fixe pour préserver le capital et produire un revenu.

Le Fonds peut aussi investir dans des OPC non membres du groupe et directement dans des titres à revenu fixe, des espèces et des quasi-espèces.

Toute dérogation aux objectifs fondamentaux de placement nécessite l'approbation de Gestion financière MD et le consentement des porteurs de titres.

STRATÉGIES DE PLACEMENT

En tant que conseiller en placement, notre principale stratégie de placement sera la répartition stratégique des actifs et nous répartirons les actifs du Fonds entre les fonds sous-jacents selon les pondérations cibles pour les catégories d'actifs du Fonds, comme suit :

CATÉGORIE D'ACTIFS	PONDÉRATION CIBLE
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0 %
Revenu fixe	37 %
Actions canadiennes	15 %
Actions américaines	17 %
Actions internationales	16 %
Titres spéciaux	9 %
Actions de marchés émergents	6 %

À l'occasion, nous pouvons, à notre appréciation, utiliser nos stratégies de placement actuelles et changer la pondération des actifs du portefeuille tout en restant dans une limite de 15 pour cent au-dessus ou au-dessous de la pondération cible pour les catégories d'actifs.

Le Fonds est constamment surveillé et rééquilibré pour s'assurer de sa conformité avec les stratégies de placement du Fonds.

La décision d'investir dans chaque fonds sous-jacent a été prise après avoir évalué la capacité de ce fonds de permettre au portefeuille d'atteindre ses objectifs de placement déclarés. Nous surveillerons et examinerons les fonds sous-jacents et y apporterons des modifications de temps à autre.

Le Fonds peut investir la totalité de ses actifs dans des fonds gérés par Gestion financière MD, y compris les OPC gérés par des sociétés de placement non membres du groupe.

Le Fonds et les OPC sous-jacents peuvent s'écarter temporairement de leurs objectifs de placement en détenant une partie de leurs actifs dans des espèces ou des instruments du marché monétaire à court terme ou encore dans des titres à revenu fixe de premier rang tout en cherchant des occasions de placement ou pour se protéger compte tenu de la conjoncture économique et des conditions du marché.

Le Fonds et les fonds sous-jacents peuvent utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré, les swaps et d'autres instruments semblables pour diminuer le risque associé à la fluctuation des devises et du marché. De plus, le Fonds et les fonds sous-jacents peuvent utiliser des dérivés plutôt que des placements directs afin de diminuer les frais d'opérations, de procurer une plus grande liquidité, de réduire le risque et de participer réellement aux marchés financiers ou d'augmenter la rapidité et la flexibilité avec lesquelles le portefeuille est modifié. Les dérivés ne serviront pas à créer un effet de levier ni à prendre des positions qui ne sont pas autorisées par les lignes directrices régissant le portefeuille. Des quasi-espèces seront détenues pour étayer pleinement toutes les positions sur dérivés. Le Fonds et les fonds sous-jacents n'utiliseront les dérivés que si les autorités canadiennes en valeurs mobilières le permettent.

Les fonds sous-jacents du Fonds pourraient avoir un taux de rotation élevé. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé, plus la chance est grande que les porteurs de parts du fonds recevront un revenu ou des gains en capital imposables par suite d'achats et de ventes fréquents des titres en portefeuille par les fonds sous-jacents.

Le Fonds et les Fonds MD sous-jacents ne peuvent pas souscrire de titres de sociétés qui fabriquent du tabac et des produits connexes, ou dont les activités principales sont liées au cannabis ou à des produits connexes. En tant que gestionnaire, en ce qui concerne les titres de ces secteurs, nous pouvons faire le suivi des fonds non membres du groupe, mais nous ne pouvons garantir qu'un fonds sous-jacent ne détiendra pas à un moment donné de titres de sociétés dans ces secteurs.

Les fonds sous-jacents peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Prêt de titres » à la page 15 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres organismes de placement collectif qui appliquent une stratégie alternative, notamment des fonds de métaux précieux, des fonds exposés à l'immobilier et des fonds qui sont considérés comme des « OPC alternatifs » aux termes des lois applicables, ce qui peut comprendre d'autres fonds gérés par le gestionnaire.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Le Fonds comporte généralement les risques suivants :

RISQUES	RISQUE PRINCIPAL	RISQUE SECONDAIRE	RISQUE NÉGLIGEABLE
Risque associé aux produits de base		•	
Risque associé à la concentration			•
Risque associé à la cybersécurité		•	
Risque associé aux dérivés		•	
Risque associé aux marchés émergents		•	
Risque associé aux fonds négociés en bourse (FNB)		•	
Risque associé aux placements à revenu fixe	•		
Risque associé à la monnaie étrangère	•		
Risque associé aux titres étrangers	•		
Risque associé aux fonds de fonds	•		
Risque associé aux obligations à rendement élevé		•	
Risque associé à la transition des TIO			•
Risque associé aux fiducies de revenu		•	
Risque associé aux sociétés à grande capitalisation		•	
Risque associé aux investisseurs importants		•	
Risque associé au manque de liquidité		•	
Risque associé au marché	•		
Risque associé au prêt de titres		•	
Risque associé à la série		•	
Risque associé à la vente à découvert			•
Risque associé à la dette d'État		•	
Risque associé à la fiscalité		•	
Risque associé aux fonds sous-jacents		•	

Le degré de risque que le gestionnaire a attribué à ce Fonds est faible à moyen.

Si vous voulez connaître la méthode de classification des risques que le gestionnaire a utilisée pour le Fonds, reportez-vous à la rubrique « Classification des risques pour les Fonds MD » à la page 15 du présent prospectus simplifié.

QUI DEVRAIT PLACER SES ÉPARGNES DANS LE FONDS?

Ce Fonds permet à l'investisseur qui est prêt à accepter un risque de placement faible à moyen de détenir toutes les grandes catégories d'actifs. Il convient à un investisseur dont l'horizon de placement est de vingt ans ou plus et qui recherche un fonds à décision unique où la décision concernant la composition de l'actif est prise par le conseiller en placement.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Les OPC gagnent un revenu et des gains en capital. Vous recevrez ces gains sous forme de distributions. Le revenu et les gains en capital réalisés sont distribués chaque année après le 15 décembre.

Lorsqu'un Fonds MD effectue une distribution, nous réinvestissons automatiquement la distribution par l'émission de parts supplémentaires du Fonds MD correspondant en valeur au montant de la distribution, à moins que vous ne choisissiez de recevoir votre distribution en espèces. Nous ne verserons la distribution en espèces que si elle est d'au moins 15 \$.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES INVESTISSEURS

Les renseignements suivants ont pour but de vous aider à comparer le coût d'un placement dans le Portefeuille de croissance modérée, Précision MD au coût d'un placement dans d'autres OPC.

Le tableau fait état du montant cumulatif des frais et charges du Fonds qui vous seraient imputés indirectement pour chaque placement de 1 000 \$ à supposer que le rendement annuel du Fonds soit constamment de 5 % par année et que le RFG (calculé conformément au Règlement 81-106) du Fonds soit resté ce qu'il était au cours de son dernier exercice pendant la totalité de ces dix ans. Ce pourcentage n'est qu'une hypothèse, les rendements réels pouvant être plus élevés ou moins élevés.

	1 ^{RE} ANNÉE	3 ^E ANNÉE	5 ^E ANNÉE	10 ^E ANNÉE
Série A	16,91 \$	53,29 \$	93,41 \$	75,28 \$
Série F	5,99 \$	18,87 \$	33,07 \$	75,28 \$
Série D	10,29 \$	32,44 \$	56,86 \$	129,43 \$

Pour de plus amples renseignements sur les frais et charges, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais et charges » dans la partie A du présent prospectus simplifié.

Portefeuille équilibré de croissance, Précision MD

DÉTAILS DU FONDS

TYPE DE FONDS

Fonds équilibré d'actions mondiales

DATE DE CRÉATION

Le 13 janvier 2010 – parts de série A

Le 3 octobre 2017 – parts de série F

Le 25 juin 2018 – parts de série D

CONSEILLER EN PLACEMENT

Gestion financière MD inc. d'Ottawa (Ontario), Canada.

TITRES OFFERTS

Parts d'un OPC – série A, série F et série D

ADMISSIBILITÉ POUR LES RÉGIMES FISCAUX ENREGISTRÉS

Placement admissible pour les REER, les FERR, les RPDB, les REEI, les CELI et les REEE

FRAIS DE GESTION

Série A – 1,32 %

Série F – 0,37 %

Série D – 0,80 %

Aucuns frais de gestion s'appliquant au Fonds et aux OPC sous-jacents ne seront exigés en double.

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

OBJECTIFS DE PLACEMENT

Ce Fonds de répartition stratégique des actifs a pour objectif de procurer la croissance du capital et de produire un revenu.

Le Fonds investira surtout dans des parts de Fonds gérés par Gestion financière MD en mettant l'emphase sur les fonds d'actions pour obtenir une plus-value du capital éventuelle avec une certaine exposition aux fonds à revenu fixe pour préserver le capital et produire un revenu.

Le Fonds peut aussi investir dans des OPC non membres du groupe et directement dans des titres à revenu fixe, des espèces et des quasi-espèces.

Toute dérogation aux objectifs fondamentaux de placement nécessite l'approbation de Gestion financière MD et le consentement des porteurs de titres.

STRATÉGIES DE PLACEMENT

En tant que conseiller en placement, notre principale stratégie de placement sera la répartition stratégique des actifs et nous répartirons les actifs du Fonds entre les fonds sous-jacents selon les pondérations cibles pour les catégories d'actifs du Fonds, comme suit :

CATÉGORIE D'ACTIFS	PONDÉRATION CIBLE
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0 %
Revenu fixe	26 %
Actions canadiennes	18 %
Actions américaines	21 %
Actions internationales	19 %
Titres spéciaux	9 %
Actions de marchés émergents	7 %

À l'occasion, nous pouvons, à notre appréciation, utiliser nos stratégies de placement actuelles et changer la pondération des actifs du portefeuille tout en restant dans une limite de 15 pour cent au-dessus ou au-dessous de la pondération cible pour les catégories d'actifs.

Le Fonds est constamment surveillé et rééquilibré pour s'assurer de sa conformité aux stratégies de placement du Fonds.

La décision d'investir dans chaque fonds sous-jacent a été prise après avoir évalué la capacité de ce fonds de permettre au portefeuille d'atteindre ses objectifs de placement déclarés. Nous surveillerons et examinerons les fonds sous-jacents et y apporterons des modifications de temps à autre.

Le Fonds peut investir la totalité de ses actifs dans des fonds gérés par Gestion financière MD, y compris les OPC gérés par des sociétés de placement qui ne sont pas membres du groupe.

Le Fonds et les OPC sous-jacents peuvent s'écarter temporairement de leurs objectifs de placement en détenant une partie de leurs actifs dans des espèces ou des instruments du marché monétaire à court terme ou encore dans des titres à revenu fixe de premier rang tout en cherchant des occasions de placement ou pour se protéger compte tenu de la conjoncture économique et des conditions du marché.

Le Fonds et les fonds sous-jacents peuvent utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré, les swaps et d'autres instruments semblables pour diminuer le risque associé à la fluctuation des devises et du marché. De plus, le Fonds et les fonds sous-jacents peuvent utiliser des dérivés plutôt que des placements directs afin de diminuer les frais d'opérations, de procurer une plus grande liquidité, de réduire le risque et de participer réellement aux marchés financiers ou d'augmenter la rapidité et la flexibilité avec lesquelles le portefeuille est modifié. Les dérivés ne serviront pas à créer un effet de levier ni à prendre des positions qui ne sont pas autorisées par les lignes directrices régissant le portefeuille. Des quasi-espèces seront détenues pour étayer pleinement toutes les positions sur dérivés. Le Fonds et les fonds sous-jacents n'utiliseront les dérivés que si les autorités canadiennes en valeurs mobilières le permettent.

Les fonds sous-jacents du Fonds pourraient avoir un taux de rotation élevé. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé, plus la chance est grande que les porteurs de parts du fonds recevront un revenu ou des gains en capital imposables par suite d'achats et de ventes fréquents des titres en portefeuille par les fonds sous-jacents.

Le Fonds et les Fonds MD sous-jacents ne peuvent pas souscrire de titres de sociétés qui fabriquent du tabac ou des produits connexes, ou dont les activités principales sont liées au cannabis ou à des produits connexes. En tant que gestionnaire, en ce qui concerne les titres de ces secteurs, nous pouvons faire le suivi des fonds non membres du groupe, mais nous ne pouvons garantir qu'un fonds sous-jacent ne détiendra pas à un moment donné de titres de sociétés dans ces secteurs.

Les fonds sous-jacents peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Prêt de titres » à la page 15 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres organismes de placement collectif qui appliquent une stratégie alternative, notamment des fonds de métaux précieux, des fonds exposés à l'immobilier et des fonds qui sont considérés comme des « OPC alternatifs » aux termes des lois applicables, ce qui peut comprendre d'autres fonds gérés par le gestionnaire.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Le Fonds comporte généralement les risques suivants :

RISQUES	RISQUE PRINCIPAL	RISQUE SECONDAIRE	RISQUE NÉGLIGEABLE
Risque associé aux produits de base		•	
Risque associé à la concentration			•
Risque associé à la cybersécurité		•	
Risque associé aux dérivés		•	
Risque associé aux marchés émergents		•	
Risque associé aux fonds négociés en bourse (FNB)		•	
Risque associé aux placements à revenu fixe	•		
Risque associé à la monnaie étrangère	•		
Risque associé aux titres étrangers	•		
Risque associé aux fonds de fonds	•		
Risque associé aux obligations à rendement élevé		•	
Risque associé à la transition des TIO			•
Risque associé aux fiducies de revenu		•	
Risque associé aux sociétés à grande capitalisation		•	
Risque associé aux investisseurs importants		•	
Risque associé au manque de liquidité		•	
Risque associé au marché	•		
Risque associé au prêt de titres		•	
Risque associé à la série		•	
Risque associé à la vente à découvert			•
Risque associé à la dette d'État		•	
Risque associé à la fiscalité		•	
Risque associé aux fonds sous-jacents		•	

Le degré de risque que le gestionnaire a attribué à ce Fonds est faible à moyen.

Si vous voulez connaître la méthode de classification des risques que le gestionnaire a utilisée pour le Fonds, reportez-vous à la rubrique « Classification des risques pour les Fonds MD » à la page 15 du présent prospectus simplifié.

QUI DEVRAIT PLACER SES ÉPARGNES DANS LE FONDS?

Ce Fonds permet à l'investisseur qui est prêt à accepter un risque de placement faible à moyen de détenir toutes les grandes catégories d'actifs. Il convient à un investisseur dont l'horizon de placement est de quinze ans ou plus et qui recherche un fonds à décision unique où la décision concernant la composition de l'actif est prise par le conseiller en placement.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Les OPC gagnent un revenu et des gains en capital. Vous recevrez ces gains sous forme de distributions. Le revenu et les gains en capital sont distribués chaque année après le 15 décembre.

Lorsqu'un Fonds MD effectue une distribution, nous réinvestissons automatiquement la distribution par l'émission de parts supplémentaires du Fonds MD correspondant en valeur au montant de la distribution, à moins que vous ne choisissiez de recevoir votre distribution en espèces. Nous ne verserons la distribution en espèces que si elle est d'au moins 15 \$.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES INVESTISSEURS

Les renseignements suivants ont pour but de vous aider à comparer le coût d'un placement dans le Portefeuille équilibré de croissance, Précision MD au coût d'un placement dans d'autres OPC.

Le tableau fait état du montant cumulatif des frais et charges du Fonds qui vous seraient imputés indirectement pour chaque placement de 1 000 \$ à supposer que le rendement annuel du Fonds soit constamment de 5 % par année et que le RFG (calculé conformément au Règlement 81-106) du Fonds soit resté ce qu'il était au cours de son dernier exercice pendant la totalité de ces dix ans. Ce pourcentage n'est qu'une hypothèse, les rendements réels pouvant être plus élevés ou moins élevés.

	1 ^{RE} ANNÉE	3 ^E ANNÉE	5 ^E ANNÉE	10 ^E ANNÉE
Série A	17,12 \$	53,96 \$	94,57 \$	215,27 \$
Série F	6,20 \$	19,53 \$	34,23 \$	77,92 \$
Série D	11,13 \$	35,09 \$	61,50 \$	139,99 \$

Pour de plus amples renseignements sur les frais et charges, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais et charges » dans la partie A du présent prospectus simplifié.

Portefeuille de croissance maximale, Précision MD

DÉTAILS DU FONDS

TYPE DE FONDS

Fonds équilibré d'actions mondiales

DATE DE CRÉATION

Le 13 janvier 2010 – parts de série A

Le 3 octobre 2017 – parts de série F

Le 25 juin 2018 – parts de série D

CONSEILLER EN PLACEMENT

Gestion financière MD inc. d'Ottawa (Ontario), Canada.

TITRES OFFERTS

Parts d'un OPC – série A, série F et série D

ADMISSIBILITÉ POUR LES RÉGIMES FISCAUX ENREGISTRÉS

Placement admissible pour les REER, les FERR, les RPDB, les REEI, les CELI et les REEE

FRAIS DE GESTION

Série A – 1,35 %

Série F – 0,40 %

Série D – 0,81 %

Aucuns frais de gestion s'appliquant au Fonds et aux OPC sous-jacents ne sont exigés en double.

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

OBJECTIFS DE PLACEMENT

Ce Fonds de répartition stratégique des actifs a pour objectif de procurer la croissance du capital.

Le Fonds investira surtout dans des parts de Fonds gérés par Gestion financière MD en mettant l'emphase sur les fonds d'actions qui offrent un potentiel de plus-value du capital avec seulement une exposition minimale aux fonds à revenu fixe pour produire un revenu et préserver le capital.

Le Fonds peut aussi investir dans des OPC non membres du groupe et directement dans des titres à revenu fixe, des espèces et des quasi-espèces.

Toute dérogation aux objectifs fondamentaux de placement nécessite l'approbation de Gestion financière MD et le consentement des porteurs de titres.

STRATÉGIES DE PLACEMENT

En tant que conseiller en placement, notre principale stratégie de placement sera la répartition stratégique des actifs et nous répartirons les actifs du Fonds entre les fonds sous-jacents selon les pondérations cibles pour les catégories d'actifs du Fonds, comme suit :

CATÉGORIE D'ACTIFS	PONDÉRATION CIBLE
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0 %
Revenu fixe	17 %
Actions canadiennes	21 %
Actions américaines	24 %
Actions internationales	21 %
Titres spéciaux	9 %
Actions de marchés émergents	8 %

À l'occasion, nous pouvons, à notre appréciation, utiliser nos stratégies de placement actuelles et changer la pondération des actifs du portefeuille tout en restant dans une limite de 15 pour cent au-dessus ou au-dessous de la pondération cible pour les catégories d'actifs.

Le Fonds est constamment surveillé et rééquilibré pour s'assurer de sa conformité aux stratégies de placement du Fonds.

La décision d'investir dans chaque fonds sous-jacent a été prise après avoir évalué la capacité de ce fonds de permettre au portefeuille d'atteindre ses objectifs de placement déclarés. Nous surveillerons et examinerons les fonds sous-jacents et y apporterons des modifications de temps à autre.

Le Fonds peut investir la totalité de ses actifs dans des fonds gérés par Gestion financière MD, y compris les OPC gérés par des sociétés de placement non membres du groupe.

Le Fonds et les OPC sous-jacents peuvent s'écarter temporairement de leurs objectifs de placement en détenant une partie de leurs actifs dans des espèces ou des instruments du marché monétaire à court terme ou encore dans des titres à revenu fixe de premier rang tout en cherchant des occasions de placement ou pour se protéger compte tenu de la conjoncture économique et des conditions du marché.

Le Fonds et les fonds sous-jacents peuvent utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré, les swaps et d'autres instruments semblables pour diminuer le risque associé à la fluctuation des devises et du marché. De plus, le Fonds et les fonds sous-jacents peuvent utiliser des dérivés plutôt que des placements directs afin de diminuer les frais d'opérations, de procurer une plus grande liquidité, de réduire le risque et de participer réellement aux marchés financiers ou d'augmenter la rapidité et la flexibilité avec lesquelles le portefeuille est modifié. Les dérivés ne serviront pas à créer un effet de levier ni à prendre des positions qui ne sont pas autorisées par les lignes directrices régissant le portefeuille. Des quasi-espèces seront détenues pour étayer pleinement toutes les positions sur dérivés. Le Fonds et les fonds sous-jacents n'utiliseront les dérivés que si les autorités canadiennes en valeurs mobilières le permettent.

Les fonds sous-jacents du Fonds pourraient avoir un taux de rotation élevé. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé, plus la chance est grande que les porteurs de parts du fonds recevront un revenu ou des gains en capital imposables par suite d'achats et de ventes fréquents des titres en portefeuille par les fonds sous-jacents.

Le Fonds et les Fonds MD sous-jacents ne peuvent pas souscrire de titres de sociétés qui fabriquent du tabac ou des produits connexes, ou dont les activités principales liées au cannabis ou aux produits connexes. En tant que gestionnaire, en ce qui concerne les titres de ces secteurs, nous pouvons faire le suivi des fonds non membres du groupe, mais nous ne pouvons garantir qu'un fonds sous-jacent ne détiendra pas à un moment donné de titres de sociétés dans ces secteurs.

Les fonds sous-jacents peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Prêt de titres » à la page 15 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres organismes de placement collectif qui appliquent une stratégie alternative, notamment des fonds de métaux précieux, des fonds exposés à l'immobilier et des fonds qui sont considérés comme des « OPC alternatifs » aux termes des lois applicables, ce qui peut comprendre d'autres fonds gérés par le gestionnaire.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Le Fonds comporte généralement les risques suivants :

RISQUES	RISQUE PRINCIPAL	RISQUE SECONDAIRE	RISQUE NÉGLIGEABLE
Risque associé aux produits de base		•	
Risque associé à la concentration			•
Risque associé à la cybersécurité		•	
Risque associé aux dérivés		•	
Risque associé aux marchés émergents		•	
Risque associé aux fonds négociés en bourse (FNB)		•	
Risque associé aux placements à revenu fixe	•		
Risque associé à la monnaie étrangère	•		
Risque associé aux titres étrangers	•		
Risque associé aux fonds de fonds	•		
Risque associé aux obligations à rendement élevé		•	
Risque associé à la transition des TIO			•
Risque associé aux fiducies de revenu		•	
Risque associé aux sociétés à grande capitalisation		•	
Risque associé aux investisseurs importants		•	
Risque associé au manque de liquidité		•	
Risque associé au marché	•		
Risque associé au prêt de titres		•	
Risque associé à la série		•	
Risque associé à la vente à découvert			•
Risque associé à la dette d'État		•	
Risque associé à la fiscalité		•	
Risque associé aux fonds sous-jacents		•	

Le degré de risque que le gestionnaire a attribué à ce Fonds est faible à moyen.

Si vous voulez connaître la méthode de classification des risques que le gestionnaire a utilisée pour le Fonds, reportez-vous à la rubrique « Classification des risques pour les Fonds MD » à la page 15 du présent prospectus simplifié.

QUI DEVRAIT PLACER SES ÉPARGNES DANS LE FONDS?

Ce Fonds permet à l'investisseur qui est prêt à accepter un risque de placement faible à moyen de détenir toutes les grandes catégories d'actifs. Il convient à un investisseur dont l'horizon de placement est de vingt ans ou plus et qui recherche un fonds à décision unique où la décision concernant la composition de l'actif est prise par le conseiller en placement.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Les OPC gagnent un revenu et des gains en capital. Vous recevrez ces gains sous forme de distributions. Le revenu et les gains en capital sont distribués chaque année après le 15 décembre.

Lorsqu'un Fonds MD effectue une distribution, nous réinvestissons automatiquement la distribution par l'émission de parts supplémentaires du Fonds MD correspondant en valeur au montant de la distribution, à moins que vous ne choisissiez de recevoir votre distribution en espèces. Nous ne verserons la distribution en espèces que si elle est d'au moins 15 \$.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES INVESTISSEURS

Les renseignements suivants ont pour but de vous aider à comparer le coût d'un placement dans le Portefeuille de croissance maximale, Précision MD au coût d'un placement dans d'autres OPC.

Le tableau fait état du montant cumulatif des frais et charges du Fonds qui vous seraient imputés indirectement pour chaque placement de 1 000 \$ à supposer que le rendement annuel du Fonds soit constamment de 5 % par année et que le RFG (calculé conformément au Règlement 81-106) du Fonds soit resté ce qu'il était au cours de son dernier exercice pendant la totalité de ces dix ans. Ce pourcentage n'est qu'une hypothèse, les rendements réels pouvant être plus élevés ou moins élevés.

	1 ^{RE} ANNÉE	3 ^E ANNÉE	5 ^E ANNÉE	10 ^E ANNÉE
Série A	17,43 \$	54,95 \$	96,31 \$	219,23 \$
Série F	6,51 \$	20,52 \$	35,97 \$	81,88 \$
Série D	11,24 \$	35,42 \$	62,08 \$	141,31 \$

Pour de plus amples renseignements sur les frais et charges, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais et charges » dans la partie A du présent prospectus simplifié.

Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD

DÉTAILS DU FONDS

TYPE DE FONDS

Fonds d'actions canadiennes

DATE DE CRÉATION

Le 28 août 2000* – parts de série A

*Avant cette date, le Fonds était un fonds privé. Ses parts n'étaient pas offertes suivant un prospectus. Le Fonds a été de fait créé le 16 juin 1999 sous forme de fonds privé mais, aux fins du placement de parts au moyen du présent prospectus, nous avons donné comme date de création le 28 août 2000.

CONSEILLERS EN PLACEMENT

Hillsdale Investment Management Inc. de Toronto (Ontario).

Jarislowsky, Fraser Limitée de Montréal (Québec).

Gestion de portefeuille Triasima inc. de Montréal (Québec).

TITRES OFFERTS

Parts d'un OPC - série A et série de fiducie privée**

** Seules les parts de série A sont offertes aux termes du présent prospectus. De plus, depuis le 10 janvier 2003, les parts de série A de ce Fonds ne sont offertes qu'aux porteurs de titres existants. Il est interdit depuis cette date d'offrir de vendre ces parts à de nouveaux souscripteurs.

Les parts de série de fiducie privée de ce Fonds sont offertes aux clients de comptes carte blanche aux termes du prospectus simplifié daté du 28 mai 2021.

ADMISSIBILITÉ POUR LES RÉGIMES FISCAUX ENREGISTRÉS

Placement admissible pour les REER, les FERR, les RPDB, les REEI, les CELI et les REEE

FRAIS DE GESTION

Série A – 1,25 %

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

OBJECTIFS DE PLACEMENT

L'objectif du Fonds est la croissance du capital à long terme.

Le Fonds peut investir dans des titres de capitaux propres canadiens émis principalement par des sociétés à grande capitalisation.

Toute dérogation aux objectifs fondamentaux de placement nécessite l'approbation de Gestion financière MD et le consentement des porteurs de titres.

STRATÉGIES DE PLACEMENT

Le Fonds a recours à une approche dynamique à conseillers en placement multiples afin de tirer parti des points forts de chacun d'entre eux. Les actifs du Fonds sont répartis entre les divers conseillers en placement du Fonds, selon l'évaluation que le gestionnaire fait des compétences des conseillers en placement, de la conjoncture des marchés financiers attendue et du risque inhérent prévu compte tenu de la stratégie de chacun des conseillers en placement.

Les conseillers en placement visent à produire un portefeuille bien diversifié en vue de procurer un rendement supérieur (à l'indice de référence) et de privilégier des placements diversifiés (en évitant une concentration trop importante dans un seul style, un seul secteur ou une seule tendance du marché).

Le Fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes de qualité, acquis à des prix raisonnables, dans toutes les catégories de capitalisation boursière.

Le Fonds peut investir jusqu'à 30 % de son portefeuille dans des titres non canadiens.

Le Fonds peut investir jusqu'à 25 % de son actif net dans des placements en espèces si les conditions du marché le justifient.

Il est interdit au Fonds de souscrire des titres de sociétés qui fabriquent du tabac ou des produits connexes, ou dont les activités principales sont liées au cannabis ou à des produits connexes.

Le Fonds peut utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré, les swaps et d'autres instruments de même nature d'une façon jugée appropriée pour atteindre les objectifs de placement du Fonds. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture ou pour obtenir une exposition à des titres, des indices ou des devises sans investir directement dans ceux-ci. Les dérivés peuvent être utilisés pour couvrir le Fonds contre les pertes découlant de la fluctuation du cours des placements du Fonds et de son exposition aux devises. Les dérivés peuvent également servir à gérer les risques. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Dérivés » à la page 14 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt de titres. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Prêt de titres » à la page 15 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres organismes de placement collectif qui appliquent une stratégie alternative, notamment des fonds de métaux précieux, des fonds exposés à l'immobilier et des fonds qui sont considérés comme des « OPC alternatifs » aux termes des lois applicables, ce qui peut comprendre d'autres fonds gérés par le gestionnaire.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Le Fonds comporte généralement les risques suivants :

RISQUES	RISQUE PRINCIPAL	RISQUE SECONDAIRE	RISQUE NÉGLIGEABLE
Risque associé aux produits de base			•
Risque associé à la concentration		•	
Risque associé à la cybersécurité		•	
Risque associé aux dérivés		•	
Risque associé aux marchés émergents			•
Risque associé aux fonds négociés en bourse (FNB)		•	
Risque associé aux placements à revenu fixe			•
Risque associé à la monnaie étrangère		•	
Risque associé aux titres étrangers		•	
Risque associé aux fonds de fonds			•
Risque associé aux obligations à rendement élevé			•
Risque associé à la transition des TIO			•
Risque associé aux fiducies de revenu		•	
Risque associé aux sociétés à grande capitalisation	•		
Risque associé aux investisseurs importants		•	
Risque associé au manque de liquidité		•	
Risque associé au marché	•		
Risque associé au prêt de titres		•	
Risque associé à la série		•	
Risque associé à la vente à découvert		•	
Risque associé à la dette d'État			•
Risque associé à la fiscalité			•
Risque associé aux fonds sous-jacents			•

Le degré de risque que le gestionnaire a attribué à ce Fonds est moyen.

Si vous voulez connaître la méthode de classification des risques que le gestionnaire a utilisée pour le Fonds, reportez-vous à la rubrique « Classification des risques pour les Fonds MD » à la page 15 du présent prospectus simplifié.

QUI DEVRAIT PLACER SES ÉPARGNES DANS LE FONDS?

Ce Fonds convient comme avoir principal dans la catégorie des titres de capitaux propres canadiens et s'adresse aux investisseurs prêts à accepter un risque de placement moyen.

Ce Fonds ne convient pas comme placement à court terme.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Les OPC gagnent un revenu et des gains en capital. Vous recevrez ces gains sous forme de distributions. Les gains en capital sont distribués chaque année après le 15 décembre. Les distributions de revenu peuvent se faire plusieurs fois par année.

Lorsqu'un Fonds MD effectue une distribution, nous réinvestissons automatiquement la distribution par l'émission de parts supplémentaires du Fonds MD correspondant en valeur au montant de la distribution, à moins que vous ne choisissiez de recevoir votre distribution en espèces. Nous ne verserons la distribution en espèces que si elle est d'au moins 15 \$.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES INVESTISSEURS

Les renseignements suivants ont pour but de vous aider à comparer le coût d'un placement dans le Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD au coût d'un placement dans d'autres OPC.

Le tableau fait état du montant cumulatif des frais et charges du Fonds qui vous seraient imputés indirectement pour un placement initial de 1 000 \$ à supposer que le rendement annuel du Fonds soit constamment de 5 % par année et que le RFG du Fonds (calculé conformément au Règlement 81-106) du Fonds soit resté ce qu'il était au cours de son dernier exercice pendant la totalité de ces dix ans. Ce pourcentage n'est qu'une hypothèse, les rendements réels pouvant être plus élevés ou moins élevés.

	1 ^{RE} ANNÉE	3 ^E ANNÉE	5 ^E ANNÉE	10 ^E ANNÉE
Série A	14,39 \$	45,35 \$	79,49 \$	180,93 \$

Pour de plus amples renseignements sur les frais et charges, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais et charges » dans la partie A du présent prospectus simplifié.

Fonds collectif d'actions américaines GPPMD

DÉTAILS DU FONDS

TYPE DE FONDS

Fonds d'actions américaines

DATE DE CRÉATION

Le 2 avril 2001 – parts de série de fiducie privée

Le 28 août 2000 – parts de série A*

*Avant cette date, le Fonds était un fonds privé. Ses parts n'étaient pas offertes suivant un prospectus. Le Fonds a été fait créé le 16 juin 1999 mais, pour les fins du placement de parts aux termes du présent prospectus, nous avons donné le 28 août 2000 comme date de création.

CONSEILLERS EN PLACEMENT

Gestion financière MD inc. d'Ottawa (Ontario).

Columbia Management Investment Advisers, LLC de Boston (Massachusetts), aux États-Unis.

Jensen Investment Management Inc. de Lake Oswego (Oregon), aux États-Unis.

Janus Capital Management LLC de Denver (Colorado), aux États-Unis.

Fiduciary Management Inc. de Milwaukee (Wisconsin), aux États-Unis.

TITRES OFFERTS

Parts d'un OPC – série A et série de fiducie privée**

**Seules les parts de série A sont offertes aux termes du présent prospectus.

Les parts de série de fiducie privée de ce Fonds sont offertes aux clients de comptes carte blanche aux termes du prospectus simplifié daté du 28 mai 2021.

ADMISSIBILITÉ POUR LES RÉGIMES FISCAUX ENREGISTRÉS

Placement admissible pour les REER, les FERR, les RPDB, les REEI, les CELI et les REEE

FRAIS DE GESTION

Série A – 1,25 %

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

OBJECTIFS DE PLACEMENT

L'objectif du Fonds est la croissance du capital à long terme par des placements dans des titres américains et la préservation du capital.

Le Fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines à moyenne et à grande capitalisation. Le Fonds peut investir jusqu'à concurrence de 25 % de son actif net dans des instruments du marché monétaire à court terme canadiens et américains.

Toute dérogation aux objectifs fondamentaux de placement nécessite l'approbation de Gestion financière MD et le consentement des porteurs de titres.

STRATÉGIES DE PLACEMENT

Le Fonds a recours à une approche dynamique à conseillers en placement multiples afin de tirer parti des points forts de chacun d'entre eux. Les actifs du Fonds sont répartis entre les divers conseillers en placement du Fonds, selon l'évaluation que le gestionnaire fait des compétences des conseillers en placement, de la conjoncture des marchés financiers attendue et du risque inhérent prévu compte tenu de la stratégie de chacun des conseillers en placement.

Les conseillers en placement visent à produire un portefeuille bien diversifié en vue de procurer un rendement supérieur (à l'indice de référence) et de privilégier des placements diversifiés (en évitant une concentration trop importante dans un seul style, un seul secteur ou une seule tendance du marché).

Le Fonds investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés établies aux États-Unis, en combinant un style de placement axé sur la croissance à un style de placement axé sur la valeur.

Il est interdit au Fonds de souscrire des titres de sociétés qui fabriquent du tabac ou des produits connexes, ou dont les activités principales sont liées au cannabis ou à des produits connexes.

Le Fonds peut investir jusqu'à 25 % de son actif net dans des placements en espèces si les conditions du marché le justifient.

Le Fonds peut utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré, les swaps et d'autres instruments de même nature d'une façon jugée appropriée pour atteindre les objectifs de placement du Fonds. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture ou pour obtenir une exposition à des titres, des indices ou des devises sans investir directement dans ceux-ci. Les dérivés peuvent être utilisés pour couvrir le Fonds contre les pertes découlant de la fluctuation du cours des placements du Fonds et de son exposition aux devises. Les dérivés peuvent également servir à gérer les risques. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Dérivés » à la page 14 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt de titres. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, reportez-vous à la rubrique « Prêt de titres » à la page 15 de la partie B du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres organismes de placement collectif qui appliquent une stratégie alternative, notamment des fonds de métaux précieux, des fonds exposés à l'immobilier et des fonds qui sont considérés comme des « OPC alternatifs » aux termes des lois applicables, ce qui peut comprendre d'autres fonds gérés par le gestionnaire.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Le Fonds comporte généralement les risques suivants :

RISQUES	RISQUE PRINCIPAL	RISQUE SECONDAIRE	RISQUE NÉGLIGEABLE
Risque associé aux produits de base			•
Risque associé à la concentration		•	
Risque associé à la cybersécurité		•	
Risque associé aux dérivés		•	
Risque associé aux marchés émergents			•
Risque associé aux fonds négociés en bourse (FNB)		•	
Risque associé aux placements à revenu fixe			•
Risque associé à la monnaie étrangère		•	
Risque associé aux titres étrangers		•	
Risque associé aux fonds de fonds			•
Risque associé aux obligations à rendement élevé			•
Risque associé à la transition des TIO			•
Risque associé aux fiducies de revenu		•	
Risque associé aux sociétés à grande capitalisation	•		
Risque associé aux investisseurs importants		•	
Risque associé au manque de liquidité		•	
Risque associé au marché	•		
Risque associé au prêt de titres		•	
Risque associé à la série		•	
Risque associé à la vente à découvert		•	
Risque associé à la dette d'État			•
Risque associé à la fiscalité			•
Risque associé aux fonds sous-jacents			•

Le degré de risque que le gestionnaire a attribué à ce Fonds est moyen.

Si vous voulez connaître la méthode de classification des risques que le gestionnaire a utilisée pour le Fonds, reportez-vous à la rubrique « Classification des risques pour les Fonds MD » à la page 15 du présent prospectus simplifié.

QUI DEVRAIT PLACER SES ÉPARGNES DANS LE FONDS?

Le Fonds convient comme avoir principal dans la catégorie des titres de capitaux propres américains pour un investisseur qui est prêt à accepter un risque moyen pour ses placements. Ce Fonds ne convient pas comme placement à court terme.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Les OPC gagnent un revenu et des gains en capital. Vous recevrez ces gains sous forme de distributions. Les gains en capital sont distribués chaque année après le 15 décembre. Les distributions de revenu peuvent se faire plusieurs fois par année.

Lorsqu'un Fonds MD effectue une distribution, nous réinvestissons automatiquement la distribution par l'émission de parts supplémentaires du Fonds MD correspondant en valeur au montant de la distribution, à moins que vous ne choisissiez de recevoir votre distribution en espèces. Nous ne verserons la distribution en espèces que si elle est d'au moins 15 \$.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES INVESTISSEURS

Les renseignements suivants ont pour but de vous aider à comparer le coût d'un placement dans le Fonds collectif d'actions américaines GPPMD au coût d'un placement dans d'autres OPC.

Le tableau fait état du montant cumulatif des frais et charges du Fonds qui vous seraient imputés indirectement pour un placement initial de 1 000 \$ à supposer que le rendement annuel du Fonds soit constamment de 5 % par année et que le RFG du Fonds (calculé conformément au Règlement 81-106) du Fonds soit resté ce qu'il était au cours de son dernier exercice pendant la totalité de ces dix ans. Ce pourcentage n'est qu'une hypothèse, les rendements réels pouvant être plus élevés ou moins élevés.

	1 ^{RE} ANNÉE	3 ^E ANNÉE	5 ^E ANNÉE	10 ^E ANNÉE
Série A	14,39 \$	45,35 \$	79,49 \$	180,93 \$

Pour de plus amples renseignements sur les frais et charges, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais et charges » dans la partie A du présent prospectus simplifié.

(parts de série A, de série I, de série F et de série D, sauf indication contraire)

Fonds canadien équilibré de croissance, Précision MD
Fonds d'obligations MD
Fonds d'obligations à court terme MD
Fonds canadien de croissance modérée, Précision MD
Fonds d'actions MD
Placements d'avenir MD Limitée (actions de série A, de série I, de série F et de série D)
Fonds croissance de dividendes MD
Fonds international de croissance MD
Fonds international de valeur MD
Fonds monétaire MD (parts de série A et de série D)
Fonds d'actions canadiennes MD
Fonds américain de croissance MD
Fonds américain de valeur MD
Fonds stratégique de rendement MD
Fonds d'occasions stratégiques MD
Fonds d'obligations sans combustibles fossiles MD
Fonds d'actions sans combustibles fossiles MD

Portefeuille conservateur, Précision MD (parts de série A, de série F et de série D)
Portefeuille de revenu équilibré, Précision MD (parts de série A, de série F et de série D)
Portefeuille équilibré modéré, Précision MD (parts de série A, de série F et de série D)
Portefeuille de croissance modérée, Précision MD (parts de série A, de série F et de série D)
Portefeuille équilibré de croissance, Précision MD (parts de série A, de série F et de série D)
Portefeuille de croissance maximale, Précision MD (parts de série A, de série F et de série D)

Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD (parts de série A)
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD (parts de série A)

Gestion financière MD inc.
1870, promenade Alta Vista
Ottawa (Ontario) K1G 6R7
1 800 267-2332

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements sur les Fonds dans leur notice annuelle, leur aperçu du fonds, leurs rapports de la direction sur le rendement du fonds et leurs états financiers. Ces documents sont intégrés par renvoi dans le présent prospectus simplifié de sorte qu'ils en font légalement partie intégrante comme s'ils en constituaient une partie imprimée.

Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire de ces documents en téléphonant sans frais au 1 800 267-2332 ou en vous adressant à votre conseiller financier MD ou par courriel au mdfunds.simplifiedprospectus@md.ca.

Ces documents et d'autres renseignements sur les Fonds, comme les circulaires de sollicitation de procurations et les contrats importants, se trouvent sur le site mdm.ca/fr ou sur le site www.sedar.com.